

---

Diplôme national de master



Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

## **Les Micro-folies dans les médiathèques : établissements et professionnels face au kit culturel**

▫ **Marianne VOLDOIRE**

Sous la direction de Susan KOVACS

Professeur en sciences de l'information et de la communication – École Nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

## **Remerciements**

*Je tiens à remercier tout particulièrement ma directrice de recherche Mme Susan Kovacs, dont l'écoute, la bienveillance et le soutien constant m'ont été très précieux dans la rédaction de ce mémoire. Les échanges menés, ainsi que son invitation au séminaire « Espaces, savoirs, identités » tenu à l'Université Lumière Lyon 2 ont été très inspirants, tant pour la poursuite de cette étude sur les Micro-folies, que pour penser les grands enjeux des bibliothèques d'aujourd'hui et de demain.*

*Je remercie chaleureusement toute l'équipe de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, notamment les deux bibliothécaires interrogés et les responsables de l'action culturelle et numérique, pour leur accueil lors de mes observations sur site, pour leur intérêt et leur disponibilité lors des entretiens, qui ont été d'une grande richesse.*

*Un grand merci également à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer durant l'enquête, ainsi que celles qui m'ont transmis anonymement leurs précieux témoignages, dont j'ai tenté de rendre compte le plus fidèlement possible. C'est grâce à ces dernières que la réflexion autour des Micro-folies en bibliothèque s'est enrichie et que le débat à leur sujet demeure ouvert.*

*La rédaction de ce mémoire aurait été bien grise sans les fous rires et les heures de travail en compagnie de Sarah et de Claire ; bien grise, sans le soutien mutuel et les belles discussions avec mes camarades de master PDB, dont je n'oublierai pas la rencontre.*

*Mille mercis, enfin, à Clarisse, qui m'illumine au quotidien.*

### **Résumé :**

*Ce travail s'intéresse au concept culturel de Micro-folies, déployé depuis 2016 en France, ainsi qu'à leur implantation dans les médiathèques de la métropole. Il apparaît que, malgré une communication large, le terme et ses contours demeurent peu connus, voire incompris. Grâce à une enquête par questionnaire diffusée à 26 établissements ainsi qu'à des entretiens menés avec des bibliothécaires, on souhaite mettre en lumière les enjeux et les limites de l'installation de ce nouveau service dans les médiathèques.*

### *Descripteurs :*

*Bibliothèques – Micro-folie*

*Bibliothèques – Services*

*Bibliothèques – Innovation*

*Bibliothèques – tiers-lieu*

### **Abstract :**

*This dissertation studies the notion of « Micro-folie », which was deployed since 2016 throughout France, and their establishment in the french libraries. Despite a large communication, this word and its meaning remain little known and understood. Thanks to a survey form sent to 26 libraries and several interviews with librarians, we want to highlight the stakes and limits of the service's establishment in the libraries.*

### *Keywords :*

*Librairies – Micro-folies*

*Librairies – Services*

*Librairies – Innovation*

*Librairies – Third place*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France**  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou  
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San  
Francisco, California 94105, USA.

## *Sommaire*

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<i>Micro-folies et médiathèques : un état de l'art restreint.....</i>	<i>9</i>
<i>Problématique et plan de l'étude.....</i>	<i>10</i>
<i>Méthode d'enquête et ses limites.....</i>	<i>11</i>
<b>I. QU'EST-CE QU'UNE MICRO-FOLIE AUJOURD'HUI EN FRANCE ?...13</b>	
<b>I.1. Les Micro-folies : de l'architecture au concept culturel.....13</b>	
<i>I.1.a. A l'origine : les Folies, maisons extravagantes.....</i>	<i>14</i>
<i>I.1.b. Un dispositif culturel innovant à direction des publics empêchés,             éloignés et scolaires.....</i>	<i>17</i>
<i>I.1.c. Composition d'une Micro-folie, budgets et conditions de mise en             œuvre.....</i>	<i>20</i>
<i>I.1.d. État des lieux actuel des Micro-folies installées sur le territoire             français.....</i>	<i>24</i>
<b>I.2. Les Micro-folies dans les politiques culturelles actuelles.....27</b>	
<i>I.2.a. Les Maisons de la culture du XXIe siècle.....</i>	<i>27</i>



1.2.b. <i>Les Micro-folies entre ambitions politiques et contraintes financières : ce qu'en disent les rapports officiels</i> .....	30
1.2.c. <i>La politique culturelle des tiers-lieux : la culture communautaire comme moyen de re-légitimation des institutions</i> .....	34
<b>1.3. La relation entre espace et culture en sciences humaines</b> .....	<b>37</b>
1.3.a. <i>L'espace entre politique, langage et usages : du fonctionnalisme à l'hybridité</i> .....	38
1.3.b. <i>Les bibliothèques dans le tournant de l'hybridité : vers une horizontalité des services, des espaces et des usages</i> .....	41
1.3.c. <i>De nouveaux lieux culturels. La Micro-folie du « Temps des Cerises » comme exemple d'une redéfinition de la représentation des lieux de culture</i> .....	44
<b>II. LE DÉPLOIEMENT DES MICRO-FOLIES DANS LES MÉDIATHÈQUES FRANÇAISES</b> .....	<b>51</b>
<b>II.1. Une opportunité d'innovation dans les médiathèques</b> .....	<b>51</b>
II.1.a <i>Les principaux arguments retenus en faveur de l'installation du dispositif dans les médiathèques de France et son état des lieux</i> .....	51
II.1.b. <i>Une communication inspirée du marketing pour une identité renouvelée</i> .....	54
II.1.c. <i>Du côté de la presse : un succès largement relayé dû à la portée événementielle du dispositif</i> .....	60
<b>II.2. les médiathèques et le kit culturel</b> .....	<b>63</b>
II.2.a. <i>Un dispositif culturel vertical au sein de la médiathèque ?</i> .....	64
II.2.b. <i>Un kit culturel vraiment « personnalisable » selon le lieu d'accueil et le territoire ?</i> .....	68
II.2.c. <i>Un dispositif inscrit dans les espaces et au sein des collections.</i>	71
<b>II.3. La médiation, moteur du dispositif</b> .....	<b>76</b>
II.3.a <i>Les personnels dans la gestion de la Micro-folie</i> .....	77
II.3.b. <i>Les limites de la Micro-folie : la médiation, source d'inquiétude chez les bibliothécaires</i> .....	80
II.3.c. <i>L'évaluation des Micro-folies dans les médiathèques sondées : des premiers résultats nuancés</i> .....	85
<b>III. LA MICRO-FOLIE DANS L'ÉCOSYSTÈME D'UNE MÉDIATHÈQUE : LE CAS DE LA MÉDIATHÈQUE DE FONTENAY-AUX-ROSES</b> .....	<b>93</b>
<b>III.1. La micro-folie de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses : histoire d'une greffe</b> .....	<b>94</b>

<i>III.1.a. L'établissement et son environnement.....</i>	94
<i>III.1.b. Une communication large et multiple pour un concept encore     peu compris.....</i>	96
<b>III.2. Les médiations plurielles, clef du succès du dispositif à la     médiathèque.....</b>	<b>102</b>
<i>III.2.a. Médiation, médiateur et visions de la culture.....</i>	103
<i>III.2.b. Les différents formats de médiation et les retours des publics à         la médiathèque de Fontenay-aux-Roses : un succès global.....</i>	106
<i>III.2.c. Personnaliser la Micro-folie de Fontenay-aux-Roses sur le         territoire comme au sein de l'établissement.....</i>	114
<b>III.3. Être bibliothécaire avec une Micro-folie : quelle évolution de     l'identité de métier ?.....</b>	<b>119</b>
<i>III.3.a. L'identité de métier dans un contexte de changement et         d'innovation .....</i>	119
<i>III.3.b. Un changement source de craintes... comme de satisfactions         professionnelles.....</i>	123
<i>III.3.c. Les réticences et les solutions possibles pour accompagner les         équipes dans un contexte de changement.....</i>	129
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>133</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>145</b>
<b>Annexe 1 : Questionnaire Forms diffusé à 26 établissements le     07/02/2022, clôturé le 15/08/2022.....</b>	<b>145</b>
<b>Annexe 2 : grille d'entretien pour les bibliothécaires du terrain d'étude     .....</b>	<b>152</b>

## INTRODUCTION

---

« Avec les *Micro-folies*, tout est envisageable ! » s'exclame le président du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Didier Fusillier, lors d'une interview avec Françoise-Aline Blain pour *Beaux Arts magazine*, le 30 mars 2022. « D'ici à la fin de l'année, on comptera 600 *Micro-folies*. Cet ensemble est devenu le deuxième réseau national après les bibliothèques. [...] Avec elles, on ne fait plus l'effort d'aller au musée<sup>1</sup> ». Les *Micro-folies* sont un concept culturel déployé sous différents modules, dont le plus emblématique est le Musée numérique, un écran géant présentant un catalogue d'œuvres numérisées issues des grands musées nationaux, secondé par des tablettes aux mains d'un public invité à naviguer parmi les œuvres. Depuis leur lancement en 2016, leur concepteur Didier Fusillier les présente comme une solution culturelle innovante, simple, ludique et peu coûteuse, « capable de fédérer les énergies » créatives autour « d'un fablab, d'une scène ou d'un espace de réalité virtuelle », à déployer sur l'ensemble du territoire français, comme au-delà. Aujourd'hui, le réseau *Micro-folie* ne cesse de se répandre avec « 230 sites en activité » aux profils aussi divers que des cinémas désaffectés, des centres culturels, des églises désacralisées, et enfin des médiathèques.

Véritables « boîtes à outils », voire « kit » de médiation, les *Micro-folies* ont la vocation d'être maniées, adaptées, personnalisées selon les besoins du territoire où elles s'installent, en vue de « mailler les “zones blanches culturelles” dans un contexte de contraction des ressources allouées aux collectivités », souligne la journaliste Stéphanie Lemoine dans son article publié au *Journal des arts* en septembre 2020<sup>2</sup>. Dans cette perspective de démocratisation des arts, une partie des *Micro-folies* est installée dans les médiathèques, premier réseau culturel de France, où, comme l'indique Didier Fusillier dans le même article, « il y a du personnel » déjà présent, et donc susceptible de l'animer. L'esprit des *Micro-folies*, basé sur la multiplication des tâches et la participation des publics, ravive les discours sur les bibliothèques troisième lieu, en vogue depuis 2010, ainsi que sur le métier de

---

1 FUSILLIER, Didier, et BLAIN, Françoise-Aline, « Avec les *Micro-folies*, tout est envisageable ! 3 questions à Didier Fusillier, *Beaux Arts magazine*, n°453 du 30 mars 2022, p15.

2 LEMOINE, Stéphanie, « Les *Micro-folies*, des boîtes à outils insuffisantes ». *Le Journal des arts* n°550, du 4 au 17 septembre 2020, p28-29

bibliothécaire, dont le rôle de médiateur culturel – dont artistique – ne cesse d'évoluer.

## **Micro-folies et médiathèques : un état de l'art restreint**

Les études à propos du lien entre Micro-folies et médiathèques sont très restreintes du fait de l'actualité du sujet. Toutefois, elles dressent des problématiques centrales. Nos premières réflexions ont été jointes à celles de Victor Kherchaoui, qui, dans son article "Les Micro-folies en bibliothèque : enquête sur le dispositif" publié dans l'ouvrage collectif *Valoriser et diffuser les arts numériques en bibliothèque* dirigé par Julien Devriendt en avril 2021, représente l'essentiel de notre état de l'art actuel, dans la littérature professionnelle. Le reste de cet état de l'art repose sur les documents officiels de communication du ministère de la Culture et de la Villette, ainsi que sur la presse régionale et locale. L'article de Victor Kherchaoui, à ce jour, est le seul document questionnant le concept appliqué aux bibliothèques, et est lui-même très récent.

Dans celui-ci, il soulève les points d'attention et les limites des Micro-folies que nous prendrons en compte dans notre problématique de mémoire. Le projet, ayant un but de diffusion globale de la culture sur tout le territoire, est vertical, car émis par la Villette, avec des contenus et des types de médiation « toutes faites », à l'image d'un kit. De même, les collections présentées par voie numérique sont issues des grands musées parisiens. Nous nous sommes posé, à l'instar de Victor Kerchaoui, cette même question de la réelle adaptation de ce module au sein de chaque bibliothèque, sur le fond comme sur la forme. Auront-elles un pouvoir de création, tant en matière de contenus que de médiation, avec la Micro-folie implantée dans leurs murs ?

On se demandera donc, en premier lieu, dans quelle mesure l'équipe de bibliothécaires pourrait s'approprier le dispositif pour l'adapter aux spécificités de leur public, mais aussi aux ressources culturelles locales (patrimoine et artistes locaux, par exemple). De plus, il convient de questionner l'intégration du dispositif de la Micro-folie au sein d'une bibliothèque, en matière "d'espaces, de services, d'usagers et de personnels" le risque étant, comme l'écrit Victor Kerchaoui, qu'elle se développe "en vase clos", sans se mêler à la politique documentaire et

aux activités de l'établissement. Trop peu d'intégration nuirait à la cohérence entre les projets de la bibliothèque et de la Micro-folie, mettant ainsi à mal sa pérennité, tout comme sa fréquentation. A la suite des réflexions soulevées par cet article, nous souhaitons également nous demander si les bibliothèques accompagnées d'une Micro-folie réussissent à attirer et à conserver une mixité de publics, notamment jeunes, de manière à répondre à la fois à l'ambition première du projet de la Villette, tout comme à leur mission culturelle. Enfin, dans la mesure où le projet de la Villette connaît à cette heure un succès, nous nous questionnons sur son influence quant à la représentation des médiathèques auprès des publics, mais aussi auprès des bibliothécaires eux-mêmes. Suite à l'inauguration de ces nouveaux projets, ont-il le sentiment d'une redéfinition de leur établissement, et par là même de leur profession ?

Une Micro-folie peut certes exister et s'épanouir sans être intégrée à une bibliothèque, mais le cœur de notre recherche s'attachera à analyser les enjeux soulevés lorsque les deux dispositifs sont rapprochés.

## **Problématique et plan de l'étude**

L'enjeu de notre travail est de poursuivre ces questionnements et de leur apporter des éléments de réponse, au regard des diverses situations vécues par les établissements interrogés. Notre problématique sera donc la suivante : qu'entraîne l'implantation d'une Micro-folie, en tant que dispositif vertical voué à se diffuser sur l'ensemble du territoire, sur l'organisation et l'identité d'une bibliothèque et de ses professionnels ? Son inscription au sein d'une médiathèque est-elle pertinente ?

Notre étude se déploie en trois grands mouvements. Dans un premier temps, nous définissons ce qu'est une Micro-folie aujourd'hui en France, depuis l'origine du concept jusqu'à ses différentes manifestations sur le territoire, en prenant en compte son inscription dans les politiques culturelles, ainsi que la représentation de l'espace et de la culture qu'elle véhicule. Cette première partie théorique sera suivie de l'étude, en pratique, des Micro-folies inscrites dans les médiathèques. Enfin, la troisième partie souhaite mettre en lumière, de manière plus fine, les

organisations internes d'un établissement choisi et le vécu de ses professionnels lorsqu'une Micro-folie y est installée.

## Méthode d'enquête et ses limites

Pour répondre à ces interrogations, nous avons adopté une méthode d'enquête à la fois par questionnaire et par entretien. Le questionnaire est disponible en Annexe 1 de ce mémoire, la grille d'entretien est en Annexe 2. Le questionnaire « n'a pas pour fonction de décrire les conduites des acteurs sociaux » avec le plus de détails possibles. « Elle a pour ambition, selon Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, « d'expliquer ce que les acteurs font par ce qu'ils sont, et non pas ce qu'ils disent ce qu'ils font », écrit François de Singly dans son ouvrage *Le questionnaire*<sup>3</sup>. Dans notre enquête, le questionnaire souhaite avant tout rassembler de manière globale les pratiques des établissements vis-à-vis d'une Micro-folie et juger de leur satisfaction à un instant T. Il est formé à la fois de questions fermées mais également ouvertes, afin de laisser libre cours à l'expression des médiathèques qui désiraient préciser leurs réponses. Des questions d'opinion, appelant un jugement, ont été également posées à la fin. L'enquête par questionnaire, ouvert du 07/02/2022 au 15/08/2022, a été envoyée aux 26 établissements concernés. Seules, 9 réponses ont été recensées, à cause de difficultés techniques et de contact, le questionnaire ayant été envoyé par l'intermédiaire de formulaires de contact. Des relances par mail sont restées sans réponses.

Ce manque de réponses s'explique par plusieurs raisons : d'une part, la charge de travail évidente des personnels à ces périodes de l'année, d'autre part, notre questionnaire s'est avéré inadapté à des réalités de terrain diverses. Par exemple, l'un des établissements interrogé nous a expliqué qu'il hébergeait la Micro-folie dans ses locaux de manière temporaire, avant d'être déménagé dans un autre centre culturel. A cause de cet aménagement, le service s'est donc développé un peu à part des activités habituelles de la bibliothèque. Dans d'autres structures encore, l'animation de la Micro-folie est reléguée à des médiateurs qui n'ont pas d'activités de bibliothéconomie.

---

3 DE SINGLY, François, *Le questionnaire*, Armand Colin, Paris, 2016, p15.

Pour affiner et enrichir nos résultats, nous avons donc également mené des entretiens auprès de bibliothécaires-médiateurs, car cette méthode est « [privilegiée] pour la compréhension des comportements<sup>4</sup> ». La matière des entretiens a été précieuse pour pouvoir rendre compte du vécu des professionnels dans un contexte de changement qu'entraîne l'arrivée d'une Micro-folie, qui peut engendrer une remise en question de l'identité de métier. Trois entretiens, dont un informel, ont été menés en présentiel les 15, 16 et 17 février 2022. Notre terrain d'étude central pour les entretiens est la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, située dans les Hauts-de-Seine, qui a eu l'amabilité de nous ouvrir ses portes pour les besoins de notre enquête. Cette structure a été choisie car elle accueille une jeune Micro-folie depuis septembre 2021, et a exprimé sa satisfaction.

Ces entretiens ont été complétés par d'autres, formels et informels, menés sur site et par téléphone à des professionnels qui ont eu également la gentillesse de nous accorder du temps d'échange pour nous faire part de leur expérience.

Enfin, une autre limite rencontrée est l'actualité de l'installation du dispositif dans certains établissements. L'appropriation du nouveau service par les équipes et le public se fait lentement et a été freiné ces dernières années par la crise sanitaire. Nous avons conscience que la matière de nos analyses, que seront les entretiens retranscrits, comportent ainsi un biais à cause de ce manque de recul effectif, et donc critique, du fait d'un contexte particulier. Enfin, nous rappelons que notre étude n'a pas vocation à affirmer des postulats définitifs sur le sujet, elle vise à donner un état des lieux de la situation actuelle et gagnera à être poursuivie sur le long terme.

---

4 *Ibid*, p18.

# **I. QU'EST-CE QU'UNE MICRO-FOLIE AUJOURD'HUI EN FRANCE ?**

---

Cette première partie vise à définir la Micro-folie à la fois en tant que concept qu'en tant que service voué à s'implanter dans diverses structures, culturelles ou non. Définir ce qu'est une Micro-folie ne va pas de soi, comme nous allons le voir, du fait de la multiplicité des formes qu'elle peut prendre. Nous souhaitons débiter notre partie en décrivant ce qu'est une Micro-folie, ce qu'elle comporte. Puis, nous nous attarderons sur l'étymologie de son terme afin de retranscrire l'origine de la représentation dont il est porteur. Ensuite, nous mettrons en perspective ce service dans un cadre plus large touchant aux politiques culturelles et à la notion de tiers-lieu dans la ville.

## **I.1. LES MICRO-FOLIES : DE L'ARCHITECTURE AU CONCEPT CULTUREL**

Bien qu'il soit souvent relayé dans les presses locales, sur les sites des DRAC et du Ministère de la Culture et dans les rapports gouvernementaux, le terme de "Micro-folie" suscite toujours des questionnements au sein des bibliothécaires comme du public. De même, on a beau expliquer en quoi cela consiste, il est difficile d'appréhender le concept sans l'avoir observé, expérimenté concrètement. En évoquant le terme autour de nous, nous nous sommes d'ailleurs heurtés à une incompréhension liée à sa dénomination même. Pourquoi "micro" et pourquoi "folie" ?

Cette première sous-partie aborde l'origine étymologique du terme, présente les objectifs et les différents modules de ce concept culturel et dresse enfin un état des lieux des Micro-folies installées en métropole, dont en bibliothèque.

### **I.1.a. A l'origine : les Folies, maisons extravagantes**

Selon un article de l'encyclopédie *Universalis* en ligne, la folie est un terme architectural qui désigne une "maison de plaisance" que des personnes appartenant à la haute société se faisaient construire "dans un laps de temps très court", afin de satisfaire un "caprice", car "ces maisons furent parfois l'objet d'un pari ou d'une rivalité entre princes." L'article les décrit ainsi :

Au niveau fonctionnel, les folies répondent parfaitement à leur destination de réunions intimes et galantes. Elles concilient en effet les besoins d'intimité et le désir de raffinement. Extérieurement, elles sont sobres, élégantes [...] La disposition intérieure des pièces, de proportions réduites, obéit à cette même exigence d'intimité : multiplication des salons, boudoirs, alcôves et salles de bains-salons [...] Il faut noter le soin apporté aux jardins, le désordre naturel apparent et composé dont ils sont l'objet.<sup>5</sup>

L'article Wikipédia sur les folies ajoute même à leur définition que ce terme leur a été donné en raison de leur

extravagance architecturale ou du caractère déraisonnable de leur situation ou de leur usage. [...] Contrairement à leur modèle italien, ces édifices furent conçus pour un usage temporaire [...] L'usage affiché de ces édifices était le divertissement : réceptions, salons de musique ou cercles de rencontres. [...]<sup>6</sup>

Les Folies sont donc des constructions reliées dans un même dessein mêlant loisirs, intimité, plaisance, extravagance et un aspect temporaire. Soulignons que

---

<sup>5</sup>BEAUNE, Cariss, "Folie, architecture", *Universalis.fr*, En ligne : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/folie-architecture/> (consulté le 28/09/21)

<sup>6</sup> "Folie (maison de plaisance), *Wikipédia*,. En ligne : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Folie\\_\(maison\\_de\\_plaisance\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Folie_(maison_de_plaisance)) (consulté le 28/09/21)

l'accent est d'ores et déjà mis sur la convivialité, l'échange et la rencontre dans ces petites maisons, que l'on retrouve comme élément central dans leurs descendantes actuelles. Autrefois un luxe réservé à des populations aisées, le modèle des folies a inspiré par la suite des projets d'architecture pour le bien commun, et notamment pour la culture. Cet esprit se retrouve particulièrement dans la construction du grand projet du Parc de la Villette, mené par l'architecte Bernard Tschumi, qui a été inauguré par François Mitterrand en 1987.

Bernard Tschumi avait dessiné une vue aérienne du parc, dans lequel il souhaitait installer des "points, des lignes et des cheminements couverts, une promenade cinématique, et des pelouses."<sup>7</sup> S'inspirant des folies mises en place dans les jardins de Versailles, l'architecte en dispose à divers endroits du parc, indiquée sur le plan en 26 points espacés chacun d'une centaine de mètres. Ses folies d'un nouveau genre sont reconnaissables à leur couleur rouge, leur aspect cubique et leur vocation à accueillir des événements temporaires, ouverts au public à divers endroits du parc.



---

7 MALARY, Anne, "Bernard Tschumi à la Villette, "faire un parc pour le XXIe siècle", *Beaux Arts*, publié le 24/03/18. En ligne : <https://www.beauxarts.com/expos/bernard-tschumi-a-la-villette-faire-un-parc-pour-le-xxie-siecle/> (consulté le 28/09/21).

Le terme de folie a été sciemment choisi et conservé par Bernard Tschumi, “dans un climat” qui le permettait. Anne Malary, dans son article “Bernard Tschumi à la Villette, faire un parc pour le XXI<sup>e</sup> siècle”, retrace le contexte de l’époque expliquant le choix de ce terme : “Michel Foucault avait publié son *Histoire de la folie*, il y avait eu la *Folie du Jour* de Maurice Blanchot, et puis Georges Bataille... c’était aussi une époque d’irrationalité, de déraison. Et puis, “j’ai joué la provocation. Le nom a servi de catalyseur.” témoigne l’architecte. Le concept de folie, au parc de la Villette, repose sur une forme de détachement, de jeu avec les mots et les mentalités contemporaines à leur conception. C’est aussi la manifestation d’un art appliqué à l’aménagement urbain, puisque l’architecte “lie les rythmes de l’espace comme ceux d’une pièce musicale [...] ce faisant, il crée un projet urbain répondant à la logique de l’assemblage.”<sup>8</sup> En effet, chaque folie, unique dans sa forme, est située dans le maillage du Parc de telle sorte à former un réseau.

Le projet Micro-folie descend de cette histoire architecturale attachée à l’originalité, à la fantaisie et à la convivialité, dans cette même optique de créer un service culturel reposant sur “la logique de l’assemblage”. Le préfixe “micro” tend à souligner la petitesse, la praticité et l’adaptabilité du dispositif, dont le but est de former un maillage à l’échelle nationale. L’initiateur du projet, Didier Fusillier, président de l’Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, ajoute que grâce à l’outil numérique, il est possible d’installer un musée numérique recensant des milliers d’oeuvres de musées en quelques heures seulement, et ce dans n’importe quel endroit, à vocation culturelle ou non.<sup>9</sup>

### **I.1.b. Un dispositif culturel innovant à direction des publics empêchés, éloignés et scolaires**

Didier Fusillier a initié l’idée du projet dont il a confié les vocations au média *Carenews* : il s’agit de “permettre un accès à la culture pour tous, sensibiliser aux pratiques artistiques les populations qui en sont le plus éloignées, s’appuyer sur la

---

8 MALARY, Anne, “Bernard Tschumi à la Villette”, *op cit*.

9 FUSILLIER, Didier, “Les Micro-folies : l’idée centrale, c’est la mise en réseau”, *France culture*, émission “Affaire en cours” par Marie Sorbier, diffusé le 02 décembre 2020. (consulté le 14/03/22)



créativité et les initiatives des habitants afin qu'ils soient les acteurs de la vie culturelle"<sup>10</sup> Avec les Micro-folies, on peut donc "découvrir des oeuvres d'art, assister à des spectacles, ou mettre à profit sa créativité [...]" Didier Fusillier a l'ambition "d'éveiller la curiosité, [d'ouvrir] des fenêtres [...] en particulier chez les enfants qui, disait Malraux, sont la clef du trésor."

Les objectifs culturels décrits par M.Fusillier sont résumés dans les *Dossiers de présentation* des Micro-folies, qui sont remis par la Villette aux collectivités et établissements désireux d'en installer. Sur Internet, on trouve ces dossiers sous différentes formes. Le site de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) en propose un, téléchargeable, datant de 2019, visant à présenter le projet de manière globale, de façon à convaincre ses futurs adhérents. Lorsque ceux-ci se lancent dans l'aventure, ils se voient remettre un autre dossier de présentation, cette fois-ci adapté à leurs structures et territoires. Ces dossiers, d'une quarantaine de pages, sont un mode d'emploi complet des différentes composantes du dispositif, et rappellent les objectifs d'une mise en réseau culturelle et artistique, sans omettre les partenariats et des typologies de structures déjà ouvertes en guise d'exemple.

Nous pouvons résumer les vocations d'une Micro-folie en ces points :

- Inscrite dans un réseau, elle souhaite animer ces territoires et réduire les inégalités géographiques par la culture
- Sur le plan technique, elle se veut peu onéreuse et adaptable à tous les territoires et à tous les espaces où elle sera installée
- Elle se veut originale dans son aspect et son fonctionnement pour éveiller la curiosité et combattre l'idée du manque de légitimité vis à vis de la culture
- Par son emplacement stratégique au sein de la cité, elle apporte une culture pour tous et de proximité
- Elle se veut être un lieu accessible, chaleureux et convivial

---

<sup>10</sup> Fondation groupe EDF, "La parole à Didier Fusillier, président de l'établissement public de la Villette", *Carenews*, publié le 12 décembre 2017. En ligne : <https://www.carenews.com/fondation-groupe-edf/news/la-parole-a-didier-fusillier-president-de-l-etablissement-public-de-la>, (consulté le 28/09/21)

- Elle souhaite éveiller et valoriser la créativité de chaque individu dans une optique de partage
- Elle veut permettre l'appropriation du patrimoine par l'outil numérique et des ateliers manuels
- Elle souhaite encourager à terme la visite de musées et de grands centres culturels

La Villette présente également ses nombreux partenaires, pour l'heure à majorité parisienne, que sont le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique, la Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du Monde Arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux Grand Palais, et Universcience. Tous ces partenaires fournissent au Musée numérique de la Micro-folie des échantillons plus ou moins grands de leurs collections, photographiés en haute voire très haute définition. Les collections, essentiellement parisiennes, ont toutefois vocation à s'élargir à mesure que le réseau conquiert de nouvelles structures.

C'est le cas, par exemple, de la Micro-folie de Bonifacio, en Corse. Un article de Corse matin, rédigé par Laure Filippi, loue le dispositif qui permet également de constituer une "collection régionale corse", aux différents endroits où elle est implantée : on en compte à Bastia, à Cargèse, à Bonifacio, et Didier Fusillier en prévoit l'ouverture de sept autres, dans des lieux divers, dont les médiathèques. Grâce à ces implantations, une collection régionale corse bilingue sera intégrée dans le catalogue numérique général du réseau Micro-folie, comme l'indique le président de la Villette : "Conçue avec le concours de la direction régionale des affaires culturelles et de la Collectivité de Corse, cette nouvelle collection valorisera le patrimoine insulaire immatériel, polyphonique, mais aussi pictural, ou encore archéologique très riche de l'île." De plus, le réseau corse ainsi lancé semble atteindre ses objectifs de lutte contre les enclaves culturelles et l'exclusion des publics empêchés. Des acteurs comme la Maison d'accueil spécialisée d'Ajaccio et l'Association des Paralysés de France, soutenus par la DRAC de Corse et l'Agence régionale de santé, se sont emparés d'une Micro-folie mobile

pour aller directement à la rencontre des personnes isolées, ne pouvant se déplacer.<sup>11</sup>

L'engouement gagne également les publics scolaires : les enseignants s'emparent peu à peu de cet outil comme prolongement de leurs missions. En effet, le ministère de la Culture souligne que les Micro-folies sont au service de l'EAC, l'Éducation Culturelle et Artistique. La Charte EAC 2020, rédigée par le Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle, rappelle ses objectifs à direction des publics jeunes et scolaires, à savoir "encourager la participation de [ceux-ci] à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux oeuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle."<sup>12</sup> Dans cette optique, les institutions culturelles et l'éducation nationale et l'enseignement supérieur travaillent de concert pour promouvoir une éducation "à l'art" et "pour l'art". La Charte de l'EAC rappelle également le rôle central à jouer par les partenariats entre les différentes institutions culturelles, en cela, elle souhaite insuffler une nouvelle "dynamique de projets associant ces partenaires"<sup>13</sup>, et souligne par la même occasion la nécessité de former de nouveaux acteurs - des médiateurs notamment - pour mener à bien cette politique. Les dispositifs innovants comme le projet Micro-folie font partie intégrante de celle-ci.

---

11 FILIPPI, Laure, "Le dispositif Micro-folie tisse sa toile culturelle sur l'île", *Corse matin*, publié le 25/07/2021. En ligne : <https://www.corsematin.com/articles/le-dispositif-micro-folie-tisse-sa-toile-culturelle-sur-lile-119245> (consulté le 27/03/22).

12 Ministère de la Culture, "Education artistique et culturelle" *Rubriques*. En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle> (consulté le 27/03/2022.)

13 Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, "L'Éducation artistique et culturelle", *education.gouv.fr*, mis à jour en février 2022. En ligne : <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496#:~:text=La%20charte%20pour%20l'%C3%A9ducation%20artistique%20et%20culturelle,-Charte%20pour%20l'&text=Elle%20permet%20%C3%A0%20chacune%20et,dans%20le%20cursus%20des%20%C3%A9l%C3%A8ves>. (consulté le 27/03/22)

### I.1.c. Composition d'une Micro-folie, budgets et conditions de mise en œuvre

Selon le *Dossier de présentation générale du dispositif*<sup>14</sup> publié en octobre 2019 par le ministère de la Culture et la Villette, le dispositif se compose dans l'idéal des modules suivants :

<b>Le Musée numérique</b>	Composé d'un écran géant accompagné de tablettes pour le public, il donne accès au catalogue de la Villette qui recense des larges échantillons de collections issues de grands musées nationaux, et peu à peu alimenté par les collections des musées régionaux. Il doit être animé par des médiateurs ou des conférenciers mais peut être aussi utilisé en accès libre par le public.
<b>Le Fablab / ou Espace atelier</b>	Espace composé d'imprimantes 3D, de machines à coudre et/ou d'ordinateurs, il permet aux publics de développer leur créativité.
<b>L'espace scénique</b>	Espace visant à accueillir des spectacles, concerts d'artistes ou d'associations locales.
<b>Espace de réalité virtuelle</b>	Grâce à des casques de réalité virtuelle, le dispositif propose une sélection de contenus immersifs (documentaires, jeux, etc)
<b>Le Café folie</b>	Il se veut un espace ludique et convivial pour les enfants et les familles. On peut notamment s'y restaurer.

14 *Dossier de présentation générale des Micro-folies : Micro-folie, plateforme culturelle au service des territoires*, La Villette et le ministère de la Culture. En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Politique-culturelle/Dossier-de-presentacion-generale-des-Micro-folies>, octobre 2019, téléchargé le 16/11/21, p 6 et 7.

<b>Autres activités et modules</b>	Ceux-ci varient en fonction du lieu où la Micro-folie s'installe. Idéalement, on joindrait au dispositif un coin lecture, une ludothèque, une bibliothèque, des ateliers de tous types, un espace coworking...
------------------------------------	--

Le site de la DRAC Provence Alpes Côte d'Azur indique qu'“il suffit d'un espace de 40 à 60 m<sup>2</sup> pour accueillir un musée numérique [...] [avec un coût minimum de] 40 000 euros [qui] peut évoluer en fonction des modules souhaités”. De plus, il est stipulé que l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) accompagne son nouvel adhérent pour toute la durée de l'installation du dispositif, “autour du choix du matériel dédié selon la déclinaison de sa Micro-folie”. Le site souligne tous les avantages à s'en procurer une sur son territoire, en proposant non seulement des collections du Musée numérique, mais aussi des contenus créés par les musées et établissements partenaires, des supports de médiation comme des mallettes pédagogiques adaptées à divers publics, ainsi que des formations de deux jours pour aider les futurs médiateurs à manier le Musée numérique et le Fab Lab.<sup>15</sup>

Selon les supports de communication de la Villette, les coûts de l'équipement technique se répartissent environ de cette manière :

<b>Module</b>	<b>Équipements</b>	<b>Coût</b>
Le Musée numérique	Ordinateur, borne wifi, vidéoprojecteur, écran géant, 20 tablettes, 30 casques audio	30 000 euros

<sup>15</sup> “Une Micro-Folie chez vous ?” *lavitte.com*. En ligne : [https://lavitte.com/page/une-micro-folie-chez-vous\\_a215/1](https://lavitte.com/page/une-micro-folie-chez-vous_a215/1) (consulté le 27/03/22).

Le Fab Lab	Perceuse, imprimante 3D, machine à coudre	5000 euros (hors matériaux d'impression 3D)
Espace de réalité virtuelle	2 postes de réalité virtuelle (2 casques et 2 tablettes)	1500 euros
Ludothèque / médiathèque	Jeux de société, 2 mallettes pédagogiques, 30 livres	1500 euros

Le dossier de présentation précise également que seulement deux médiateurs suffisent pour accueillir le public et les guider dans la prise en main du Musée numérique et de l'animation du Fablab. Ces médiateurs peuvent être recrutés sous des types de contrats divers : ce seraient soit des médiateurs de formation, soit des adultes relais, des services-civiques et des vacataires. Un appel à projet publié sur le site de la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes en mai 2021 apporte quelques précisions sur les conditions d'installation d'une Micro-folie, dans son onglet dédié "Présentation générale de l'appel à projets Déploiement de Micro-folies en Auvergne-Rhône-Alpes"<sup>16</sup>. Celle-ci nécessite un "espace de 100 m<sup>2</sup> minimum équipé de prises de courant et d'un accès internet haut débit. Elle peut s'implanter dans une structure déjà existante[...] ". Dans le cadre de l'appel à projet, les budgets sont alloués à la suite de la constitution d'un dossier de candidature de la structure, également téléchargeable sur le site de l'AMIF, en "fonction des activités du lieu et de son inscription géographique." Parmi eux, on compte les achats de matériel précédemment cités, mais aussi les potentielles dépenses pouvant s'ajouter pour des aménagements de locaux nécessaires à la préparation, au suivi et à l'évaluation du projet. On compte également les budgets supplémentaires que demande l'ouverture de postes pour maintenir et animer la Micro-folie. La DRAC d'Auvergne-Rhône-Alpes demande, à ce titre, la création en particulier d'un poste d'adulte relais "par territoire situé en quartier prioritaire de la ville et la possibilité de recourir à un volontaire en service civique dédié aux activités proposées", et ce en suivant une même logique d'inclusion des publics et

16 Préfecture d'Auvergne Rhône-Alpes, "Appel à projets : déploiement des micro-folies en Auvergne-Rhône-Alpes", mis à jour le 05/05/2021. En ligne : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Culture-et-patrimoine/Appel-a-projets-Deploiement-des-micro-folies-en-Auvergne-Rhone-Alpes> (consulté le 27/03/22).

d'insertion professionnelles. Dans ce même onglet, il est indiqué que les quelques 38 000 ou 40 000 euros que nécessite l'installation du dispositif peuvent être pris en charge à 80% par l'État, via la Villette et le ministère de la Culture, tant en budget d'investissement (matériel) qu'en budget de fonctionnement (ressources humaines).

Quant aux coûts de maintien dans la durée du projet, ceux-ci sont soumis à quelques limites. L'adhésion, le lancement et la formation des médiateurs sont certes pris en charge, mais non les coûts "d'enrichissement ultérieur des collections", malgré un accompagnement de la Villette. Pour le financement de poste d'adulte relais et du service civique, l'aide sera plafonnée à 80% du SMIC trois années durant pour le premier, et à 80% de "l'indemnité mensuelle sur une durée de 7 à 12 mois" pour le second. Enfin, il est à noter que si la Villette prend en charge la cotisation de 1000 euros pour adhérer au réseau Micro-folie la première année, celle-ci reviendra entièrement à la charge de la structure porteuse du projet à partir de l'année suivante.

Chaque structure doit, dans son dossier de candidature, suivre les démarches d'une gestion de projet classique, à savoir : justifier de la pertinence et de la faisabilité de la mise en œuvre du projet en décrivant les publics cibles, le lieu d'implantation, son fonctionnement, ses acteurs et partenaires impliqués, ses modalités d'évaluation. Elle doit également accompagner cette description complète d'un budget prévisionnel et d'un calendrier du projet. Les candidats sont sélectionnés s'ils font état d'une "cohérence interne du projet" mais aussi externe, par l'inscription certifiée de la structure d'accueil dans une politique culturelle territoriale d'un territoire prioritaire et/ou rural par exemple. En somme, le réseau des Micro-folies doit s'articuler harmonieusement avec les autres "dispositifs de développement culturel proposé par les DRAC" des territoires dans lesquels il s'implante, notamment les "dispositifs de médiation numérique et autres lieux de proximité et de créativité, ainsi qu'avec les autres politiques de développement".

Rappelons-le, le cœur des Micro-folies repose sur une logique de mise en réseau et de partenariat.

### **I.1.d. État des lieux actuel des Micro-folies installées sur le territoire français**

A l'heure où nous rédigeons cette étude, nous citons la *Base des lieux et des équipements culturels*, un fichier disponible sur le site du Ministère de la Culture publié en août 2021, dont les chiffres sont amenés à évoluer les prochains mois. Lors de notre consultation, ce document faisait état de 124 Micro-folies ouvertes sur le territoire français, dont 24 dans des médiathèques<sup>17</sup>. Au fil de notre enquête, nous avons appris l'ouverture de cinq autres dispositifs dans des établissements de lecture publique. La *Base* indique que les Micro-folies, où qu'elles soient implantées, sont considérées comme des Musées. Le site de la Villette, quant à lui, propose sur sa page dédiée une carte interactive via le service *Google My Maps* régulièrement mis à jour, qui localise les Micro-folies ouvertes en France. En voici une capture d'écran effectuée le 05/03/2022 :

---

<sup>17</sup> *Base des lieux et des équipements culturels* ou *Base géocodée des lieux et des équipements culturels en France par commune, complétée d'indicateurs relatifs à la nature, à la taille et à la labellisation des équipements*, ministère de la Culture, publié le 31/08/2021. En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Statistiques-culturelles/Donnees-territoriales/Base-des-lieux-et-des-equipements-culturels> (consulté le 06/01/22)





**Micro-folies ouvertes dans les médiathèques en mars 2022.  
Carte personnelle.**

Une des deux médiathèques avec Micro-folie des Hauts-de-Seine est invisible ici pour des questions de définition de carte, ce qui est également le cas pour la médiathèque Heva, située sur l'île de la Réunion - elles sont néanmoins prises en compte dans notre enquête. A l'avenir, les Micro-folies dans les médiathèques devraient apparaître en Nouvelle-Aquitaine, sous l'impulsion de l'appel à projet lancé par le Ministère de la Culture pour 2022 pour entraîner leur déploiement.

A l'échelle locale, nationale ou même internationale, l'objectif de la Micro-folie est d'apporter aux publics une vision renouvelée du lien entre le savoir et la culture inscrite dans un lieu. Les cartes ci-dessus le montrent : lentement mais sûrement, un maillage se dessine sur l'ensemble du territoire de la métropole. Pour le ministère de la Culture, il s'agit par la même occasion de présenter une image

des grandes institutions culturelles plus décentrée, plus accessible et plus soucieuse de mettre en valeur les patrimoines locaux.

Pour comprendre l'origine de cette dynamique politique qui concerne les bibliothèques mais comme les autres lieux de culture, nous présenterons dans la sous-partie suivante la manière dont les Micro-folies s'inscrivent dans les politiques culturelles d'aujourd'hui.

## **I.2. LES MICRO-FOLIES DANS LES POLITIQUES CULTURELLES ACTUELLES**

Cette seconde sous-partie traitera de l'origine du concept des Micro-folies depuis les politiques culturelles malrausiennes jusqu'à nos jours. Grâce à la lecture de documents officiels, nous verrons en quoi elles sont l'une des pierres saillantes des ambitions actuelles du ministère de la Culture, dans un contexte de remise en question des institutions.

### **I.2.a. Les Maisons de la culture du XXI<sup>e</sup> siècle**

L'idée de développer ces lieux culturels liés entre eux en réseau n'est pas nouvelle pour autant. En 2004 déjà, Didier Fusillier proposait le concept de "Maison-Folie", alors que la ville de Lille était nommée Capitale européenne de la Culture. La ville et ses environs ont vu fleurir une douzaine de Maisons-Folies ayant pour objectif d'être des "lieux pluridisciplinaires de création contemporaine, mais aussi des lieux culturels de proximité pour favoriser la démocratisation culturelle"<sup>18</sup>, en ce

---

<sup>18</sup> LAFLUTE, Céline, "Le concept de Maisons-Folie", *hypothemuse.org*, 2017. En ligne : <http://docplayer.fr/163734167-Le-concept-de-micro-folie.html> .(consulté le 14/03/21)

sens, elles accueillent des concerts, des expositions et des résidences d'artistes. L'appellation n'est pas sans rappeler les Maisons de la Culture lancées par André Malraux dans les années 1960. Le président de la Villette en a pleinement conscience et les reconnaît comme la manifestation d'un prolongement de la décentralisation culturelle au profit de la vie culturelle et artistique des régions :

On n'a rien inventé. On adapte par exemple ce qui s'est fait avec les Maisons de la culture sous André Malraux, où l'État tenait vraiment à être en province. A l'époque, les grandes villes de province accueillait les spectacles de Paris. Là, nous essayons d'inverser la tendance, de permettre un immense réseau sur lequel des artistes qui ne sont pas à Paris peuvent présenter des œuvres et justement montrer la variété incroyable de la création en France.<sup>19</sup>

Nous pourrions considérer les Micro-folies comme les nouvelles Maisons de la culture du XXI<sup>e</sup> siècle, adaptées aux nouveaux enjeux culturels et aux nouveaux usages, en intégrant par exemple le numérique au dispositif, qui serait la clef de voûte d'une mise en réseau.

En octobre 1962, le conseiller technique d'André Malraux, Emile Biasani, dressait déjà un portrait des Maisons de la culture très proche des objectifs que l'on prête aux Micro-folies. Il évoque ces propositions en reprenant les mots d'André Malraux, qui, dans son discours d'inauguration du ministère des Affaires culturelles en 1959, attribuait à l'État la mission fondamentale de « rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience au patrimoine culturel, et favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent. ».

Les Maisons de la culture sont présentées comme « le lieu de rencontre et de confrontation par excellence entre la culture et ceux qui veulent y accéder, entre ceux qui délivrent le message et ceux qui le reçoivent, entre les artistes et leur public [...] », comme un « instrument d'épanouissement social et de

---

19 FUSILLIER, Didier, "Les Micro-folies : l'idée centrale, c'est la mise en réseau", *France culture*, *op cit*.

décentralisation territoriale ». Elles doivent « organiser la rencontre de tous ceux qui aspirent à cette culture avec ses formes les plus parfaites. [Elles trouveront donc [leur] caractéristique fondamentale dans la notion du niveau culturel le plus élevé, et de la qualité la meilleure, en proscrivant la condescendance tout autant que le paternalisme. »<sup>20</sup> Il cite également comme exemple la Maison de la culture du Havre, actuel musée d'art moderne André-Malraux (MuMa), nommée d'ailleurs « musée-maison de la culture », qui regroupe dès lors diverses fonctions : celles de « musée, club, lieu de conférences et de rencontres musicales ».

Selon lui, la variété des arts qu'elle valorise « apporte la preuve [qu'une] Maison de la culture doit être plus largement polyvalente, multiplier les motivations directes ou inconscientes vers les tentations culturelles et les révélations fondamentales [...] elle doit [...] exciter la promotion culturelle locale, susciter la vie de club et les échanges. » Les notions de lieu de débat et de rencontre semblent préparer celle, plus récente, de lieu de vie, mais le but demeure le même : démocratiser la culture. Soulignons toutefois ici que la représentation de la culture telle qu'elle est évoquée tend à être orientée. La culture doit être d'un niveau « le plus élevé », « avec ses formes les plus parfaites », ce qui sous-entend une sélection préalable des œuvres présentées au public – ce qui signifie aussi que tous les publics connaîtront les codes pour les comprendre, grâce aux « révélations » et « communions » suscitées par la rencontre du public avec l'œuvre. L'historien Philippe Poirrier parle d'une « sacralisation de l'art » à l'œuvre, où les Maisons sont comparées à des cathédrales <sup>21</sup>.

On retrouve ici, dans les propos d'Emile Biasani, les prémices des caractéristiques que l'on prête aux Micro-folies, dès 1962 : la volonté de créer un lieu de rencontre autour de l'art, l'objectif de démocratiser la culture sur l'ensemble du territoire français en remédiant à la forte centralisation culturelle de la capitale. Il s'agit également de créer du lien et des débats dans un espace polyvalent qui puisse non seulement valoriser les œuvres reconnues comme essentielles mais aussi la production artistique locale. L'originalité de chaque Maison de la culture est un autre trait que l'on retrouve également dans les présentations des Micro-folies. Les Maisons doivent refléter la personnalité de chaque municipalité où elle sont

---

20 BIASINI, Emile, propos recueillis in POIRRIER, Philippe, *Les Politiques culturelles en France*, préface de Jacques Rigaud, coll. « Retour aux textes », La Documentation française, Paris, 2002, p 211.

21 POIRRIER, Philippe, *L'Etat et la Culture en France au XXe siècle*, “Le Livre de Poche : Références - Histoire”, Librairie générale française, Paris, 2000, p75.

installées, prendre un « visage original [...] et la marque du caractère local », en veillant à ce que la « confrontation de cette personnalité avec les grands courants de la culture traditionnelle et contemporaine soit constamment provoquée.<sup>22</sup>». Enfin, pour entretenir la Maison de la culture, le coût de gestion est réparti entre l'État et les municipalités de moitié, il est cependant moindre dans le cas des Micro-folies.

### **I.2.b. Les Micro-folies entre ambitions politiques et contraintes financières : ce qu'en disent les rapports officiels**

Dès l'introduction de son rapport *Émancipation et inclusion par les arts et la culture. Pour un ministère de la Culture au service des créateurs, des arts et des droits humains* au Premier ministre, paru en février 2020, la députée Aurore Bergé mentionne la filiation encore vivace du ministère avec celui d'André Malraux, en ces termes : « c'est bien avec l'esprit initial d'André Malraux et des Maisons de la Culture que l'on renoue aujourd'hui<sup>23</sup> ». Il s'agit de renouer, mais également de dépasser, car si Malraux souhaitait installer une vingtaine de Maisons de la culture sur le territoire, le ministère, lui, projette un « déploiement de mille Micro-folies » durant les prochains mois. Le chiffre reste cependant vague dans le rapport Bergé, car l'introduction mentionne « mille » futures inaugurations pour fin 2022, mais rectifie le projet plus loin en affirmant que « le ministère de la Culture prévoit l'installation de 2 000 Micro-folies sur tout le territoire français d'ici la fin du quinquennat. ». A l'heure où nous rédigeons ce chapitre, la *Base des lieux et des équipements culturels*, enrichie en temps réel sur la plateforme de données ouvertes du ministère de la Culture, fait état de 167 Micro-folies en juillet 2022<sup>24</sup>, pour des raisons liées, entre autres, à la crise sanitaire.

---

22 BIASINI, Emile, *op cit*, p218.

23 BERGÉ, Aurore, *Émancipation et inclusion par les arts et la culture. Pour un ministère de la Culture au service des créateurs, des arts et des droits humains*, rapport remis au Premier ministre Édouard Philippe à Paris, le 17 février 2020.

24 Ministère de la Culture, « Base des lieux et équipements culturels », disponible sur [data.culture.gouv.fr](https://data.culture.gouv.fr), juillet 2022. En ligne : [https://data.culture.gouv.fr/explore/dataset/base-des-lieux-et-des-equipements-culturels/map/?disjunctive.type\\_equipement\\_ou\\_lieu&disjunctive.label\\_et\\_appellation&disjunctive.domaine&disjunctive.sous\\_domaine&disjunctive.departement&refine.type\\_equipement\\_ou\\_lieu=Mus%C3%A9e&refine.label\\_et\\_appellation=Microfolie&location=5,46.98025,3.66943](https://data.culture.gouv.fr/explore/dataset/base-des-lieux-et-des-equipements-culturels/map/?disjunctive.type_equipement_ou_lieu&disjunctive.label_et_appellation&disjunctive.domaine&disjunctive.sous_domaine&disjunctive.departement&refine.type_equipement_ou_lieu=Mus%C3%A9e&refine.label_et_appellation=Microfolie&location=5,46.98025,3.66943)



Le rapport a été rédigé à la demande du premier ministre Édouard Philippe en vue, notamment, d'analyser les rôles des tiers-lieux et « la place qu'y tiennent et que peuvent développer les équipements culturels de proximité comme les médiathèques et les bibliothèques, les lieux d'enseignement artistique ou encore les lieux de création.<sup>25</sup> ». Dans le rapport Bergé, il est fait mention des Micro-folies six fois seulement, à propos de leur nombre souhaité notamment. Elles sont citées comme modèle de tiers-lieux pour leurs installations dans divers espaces culturels, et sont déployées dans le cadre de l'objectif d'éducation artistique et culturelle (EAC), dont la participation à la vie culturelle et la création font partie.

Dans le rapport, les publics et objectifs d'animation sont évoqués de manière factuelle, quelques inaugurations sont mentionnées. Néanmoins, le réseau des Micro-folies y sont présentées comme un moyen pour les DRAC d'évaluer la vie artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire<sup>26</sup>, il permettra aussi de développer « le numérique [comme] support de médiation précieux ». Le rapport considère que grâce à l'outil numérique, « le visiteur n'est pas isolé » et « plus libre de s'inscrire dans des parcours de visites collectives », car « le numérique crée de nouveaux lieux de culture ». Ayant connaissance de critiques jugeant dangereux le remplacement des œuvres originales par des écrans et des versions numérisées, la députée Aurore Bergé répond, en reprenant les propos du directeur du Centre Dramatique de Dijon, que « la multiplication des écrans ne remplace pas la présence des artistes [...] » et soutient que « le ministère de la Culture [...] met en place [...] [par l'outil numérique] des occasions de rencontre entre des lieux, des territoires, des publics, des artistes pour inspirer leur créativité, sans préméditation, sans formalisation excessive.<sup>27</sup> ». Pour appuyer cet objectif de manière concrète, le rapport mentionne qu'un

budget de deux cents millions d'euros sont mobilisés sur l'action [...] [culturelle] visant à favoriser l'accès de tous à l'art et à la culture sur l'ensemble du territoire français. Ces crédits financent [...] Les projets et dispositifs en faveur des territoires les plus éloignés de l'offre culturelle, notamment les zones prioritaires de la politique de la ville, le milieu rural isolé et les territoires ultramarins (poursuite du déploiement des Micro-Folies, renforcement des partenariats entre les institutions

---

25 PHILIPPE, Edouard, Lettre de mission à Aurore Bergé, Paris, 25 août 2019. En ligne : <https://www.cgt-culture.fr/wp-content/uploads/2020/02/Lettre-de-mission-Aurore-Berg%C3%A9-mission-culture.pdf>

26 BERGÉ, Aurore, *op cit*, p108.

27 BERGÉ, Aurore, *op cit*, p118.

culturelles et les quartiers politiques de la ville, résidences d'artistes, contrats territoire lecture, actions hors les murs des institutions culturelles...) [...] La numérisation des ressources culturelles, ainsi que la diffusion et la valorisation des contenus culturels numériques, en vue d'accroître leur accessibilité au plus grand nombre.<sup>28</sup>

Le projet Micro-folie est la 23<sup>e</sup> proposition sur un total de 60 pour la diffusion de la culture dans les territoires enclavés, en s'emparant de l'outil numérique comme d'une aide. La constitution du projet en réseau numérique en est la preuve, car il est et restera un catalogue national et un moteur de recherche exclusivement porté sur l'art du territoire comme du monde entier. Alimenté par les différents acteurs du réseau, les DRAC et les musées en partenariat, il s'enrichira au fur et à mesure et contribuera à créer et consolider un dialogue permanent entre les différentes institutions culturelles, malgré la distance qui les sépare. Le projet, par sa portée concrète sur l'ensemble du territoire, entre donc parfaitement dans un contexte où, comme le souligne Aurore Bergé, le ministère de la Culture « reste [chaque jour] en conquête de sa légitimité<sup>29</sup> ».

Toutefois, des limites se dressent. La question des financements et du déploiement effectif du dispositif est d'ores et déjà soumise à des rectifications. Peu avant la remise du rapport Bergé, la sénatrice Sylvie Robert, dans son avis remis au Sénat en novembre 2019 dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020, fait part de zones d'ombres quant aux budgets alloués. Sylvie Robert rappelle que le dispositif a vocation à être déployé dans les zones urbaines périphériques des villes, dans les villes moyennes mais aussi dans les territoires ruraux. Dans l'avis ce ne sont pas 2 millions mais 3 millions de crédits – le montant a donc connu une réévaluation dans le rapport Bergé – qui sont mentionnés pour financer l'ingénierie fournie par la Villette, qu'il s'agisse des coûts de numérisation des collections, de l'organisation du tour de table avec les collectivités territoriales ou des frais de déplacement dans les communes demandeuses, ainsi qu'une aide à l'acquisition

---

28 *Idem*, p135-136.

29 *Ibid*, p17.

des équipements. Les premières Micro-folies ont, en moyenne, bénéficié jusqu'ici d'un soutien de 15 000 euros pour leur lancement.<sup>30</sup>

Or, ce sont bien 10 000 euros d'aide financière de l'État que nous avons évoqués au début de cette présente étude, car le budget a été réévalué entre la publication de ces deux textes officiels. La sénatrice écrit qu'en effet, « le soutien de l'État à la création de nouvelles Micro-folies devrait se réduire », passant des 15000 euros initiaux à un budget compris entre 5 000 et 10000 euros. Plus important encore, il s'avère que « l'essentiel du financement de cette priorité gouvernementale devrait donc reposer sur les collectivités territoriales, au motif que ce projet ne consiste pas en l'implantation de grandes institutions nationales dans les territoires. » En effet, le « coût de fonctionnement des structures » et « le coup de maintenance des équipements numériques » seront, par la suite, à la charge des différentes communes<sup>31</sup>. Le dispositif sera ainsi dépendant des moyens dont chaque collectivité dispose, empêchant, de fait, la capacité de desserte équitable des territoires en matière d'équipements culturels. Victor Kherchaoui mentionne un exemple concret des différences de coûts nécessaires dans l'implantation d'une Micro-folie dans son article « Les Micro-folies en bibliothèque », où il précise que

Les chiffres varient en fonction des projets. [...] la ville de Vaulx-en-Velin a investi 40 000 euros dans l'implantation d'une Micro-folie en médiathèque, tandis que la ville de Metz a financé à hauteur de 70 % un projet de 90 000 euros ; la ville de Sevran a quant à elle investi 300 000 euros dans la création de sa Micro-Folie, auxquels s'est ajouté un budget de fonctionnement annuel de 600 000 euros.<sup>32</sup>

Pour ces raisons, la sénatrice Sylvie Robert craint qu'à long terme, le dispositif se déploie et se maintienne dans le temps surtout en ville, car il serait « davantage adapté aux espaces urbains situés dans l'orbite d'une métropole qu'aux communes rurales, dont les besoins en matière de démocratisation culturelle se font pourtant

---

30 ROBERT, Sylvie, Rapport législatif : Avis n°145 (2019-2020), fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, in «*Projet de loi de finances pour 2020 : Culture : Création et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture*», déposé le 21 novembre 2019, p32. En ligne : [https://www.senat.fr/rap/a19-145-22/a19-145-22\\_mono.html](https://www.senat.fr/rap/a19-145-22/a19-145-22_mono.html) (consulté le 01/02/22)

31 ROBERT, Sylvie, *op cit*, p32.

32 KHERCHAOU, Victor, « Les Micro-folies en bibliothèque », in DEVRIENDT, Julien, (dir par), *Valoriser et diffuser les arts numériques en bibliothèque*, coll. «La Boîte à outils» n°49, Presses de l'ENSSIB, Villeurbanne, 2021, p55.

particulièrement sentir », ce qui creuserait un fossé entre les territoires du fait des différentes capacités de financement. Sylvie Robert fait ainsi état de son regret quant à la « baisse de 5 millions d’euros des crédits destinés à corriger les déséquilibres territoriaux et sociaux dans l’accès à la culture dans le présent projet de loi, [...] estimant que cette contraction des crédits est incohérente avec l’ambition affichée de favoriser l’égal accès de tous aux arts et à la culture.<sup>33</sup>»

Il sera ainsi intéressant de poursuivre l’étude de l’état des lieux des Micro-folies dans les différents territoires à l’avenir, afin de juger de leur entretien, de leur évolution et, en somme, de leur efficacité réelle en termes de démocratisation culturelle.

### **I.2.c. La politique culturelle des tiers-lieux : la culture communautaire comme moyen de re-légitimation des institutions**

Si, sous Malraux, l’ère des politiques culturelles était à la décentralisation culturelle caractérisée par un aménagement culturel du territoire, depuis la fin des années 1990 l’heure est au développement local et à la mise en concurrence des territoires entre eux, au moyen de leurs acteurs culturels. Toutefois, Charles Ambrosino et Vincent Guillon, dans un article paru dans la revue *L’Observatoire*, font état de l’émergence d’un nouveau modèle de politiques culturelles dont les Micro-folies, comme autres tiers-lieux, peuvent se faire l’illustration. Avec elles, on assiste au modèle d’un concept qui incite aux cultures participatives, à l’expressivisme numérique – en bref, de créer une communauté de personnes « partageant une même volonté de faire œuvre commune » dans un lieu dédié, appelant à de multiples usages. Les rédacteurs de l’article mentionnent un « nouvel âge du faire » qui se met en place, où des activités sociales dont manuelles sont de nouvelles opportunités de créer du lien. Ainsi, l’usager n’est plus perçu comme tel, ni comme consommateur, désormais, on le considère comme un individu responsable, un « consommateur »<sup>34</sup>.

33 ROBERT, Sylvie, *op cit*, p32.

34 AMBROSINO, Charles, et GUILLON, Vincent, « Œuvrer en commun. Le nouveau onde des politiques culturelles et urbaines », in « Tiers-lieux : un modèle à suivre ? », *L’Observatoire, La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble,



Cette dernière vague de politiques culturelles, émergent depuis les années 2000-2010, se déploie sous deux constats principaux : d'une part, la « perte de centralité et d'autorité des institutions classiques de la culture, du savoir et de l'information ». On le constate : le déploiement « hors les murs » des Micro-folies, sans se substituer aux collections originales des musées, compte bien inciter ses visiteurs à s'y rendre par la suite. D'autre part, on constate que la « construction des personnes et de leurs parcours passe de plus en plus par la communauté (sociales, culturelles ou politiques), reléguant au second plan une partie de l'offre publique et des institutions qui la servent. ». Aussi, les institutions culturelles tentent de reconquérir leurs publics en adoptant les codes de la communauté, en multipliant les médiations appelant aux rencontres de personnes. La politique culturelle devient, en somme, « communautaire » car elle s'élabore « à partir de l'activité culturelle de groupes de personnes partageant une volonté de faire œuvre commune [...] dans la perspective de favoriser leur fonctionnement, leur ouverture, leurs interactions réciproques [...]»<sup>35</sup>. Ainsi, l'action publique change de paradigme, pour se changer en accompagnant, en médiateur de ces manœuvres culturelles communautaires.

Raphaël Besson, dans un article publié au sein de la même revue, prolonge le constat de cette nouvelle action publique à l'oeuvre dans les bibliothèques. Celles-ci se parent déjà de dispositifs participatifs préexistants aux Micro-folies comme le FabLab, par exemple : Coline Blanpain, conservatrice des bibliothèques, avait déjà mené un travail de recherche à ce sujet en 2014<sup>36</sup>. L'expérience devient une notion clef dans l'action culturelle en bibliothèque. Il s'agit dorénavant « d'organiser les conditions d'épanouissement de l'intelligence collective, afin de produire en continu des connaissances nouvelles »<sup>37</sup>. Que ce soit dans les bibliothèques ou dans les musées, l'accent est mis sur des expériences immersives, où l'on éveille les affects du visiteur en vue de transmettre un savoir.

---

2018, p14.

35 AMBROSINO, Charles et GUILLON, Vincent, *op cit*, p15.

36 BLANPAIN, Coline, *Un lab en bibliothèque, à quoi ça sert ?* Mémoire d'études dirigé par Isabelle Westeel, pour le diplôme de conservateur de bibliothèques, Enssib, Villeurbanne, janvier 2014, 89p.

37 BESSON, Raphaël, "Les tiers-lieux culturels. Chronique d'un échec annoncé.", in « Tiers-lieux : un modèle à suivre ? », *L'Observatoire, La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble, 2018, p17.

La meilleure illustration de telles animations mêlant affect et intellect, et sorte de « grand frère » des Micro-folies, serait l'événement Muséomix, annuel, fondé en 2011 et se déployant à l'international. Inspiré des pratiques numériques, son mode de fonctionnement réside sur la réunion de divers participants autour d'un « musée forum basé sur l'échange, le partage et la contribution des publics [...] [et] expérimenter et tester des dispositifs de médiation innovants ». Ici aussi, les visiteurs deviennent des « acteurs interactifs et non plus seulement des consommateurs<sup>38</sup> ». Raphaël Besson souligne que ces dispositifs culturels inventent une nouvelle scénographie de la culture, et de nouvelles interactions avec les œuvres. Ce constat n'est toutefois pas exempt de limites et de réserve de la part du rédacteur, réserves que nous présenterons dans une partie ultérieure, et qui sera mise en lumière au regard des résultats de notre enquête.

Si l'on doit souligner les points forts de tels dispositifs, on notera, à l'instar des propos de Nicolas Auboin dans son article, leur

souplesse de fonctionnement, des formes de partage de prise de décision, une définition large des rôles et des formes de contrôle symbolique des comportements, sont en rupture avec les modèles de fonctionnement des institutions culturelles (musées, opéras, théâtres, etc.) ou des industries créatives (sociétés de production de cinéma [...]), perçus comme trop rigides, bureaucratiques, fermés voire inadaptés aux pratiques créatives et innovantes.<sup>39</sup>

Cependant, s'ils se caractérisaient par leur liberté de fonctionnement par des codes redéfinis, ils sont dorénavant des « institutions à part entière », car ils sont développés par les grandes institutions qui faisaient autorité : c'est le cas de la Villette. Nicolas Auboin en conclut que l'avènement des tiers-lieux en tant qu'institutions est révélateur d'une remise en question des politiques culturelles d'aujourd'hui et des institutions qui en sont à l'origine. Ils sont un moyen de « re-légitimation mais aussi de transformation de l'action publique<sup>40</sup> ».

---

38 LOCHOT, Serge, « Des dispositifs de médiation innovants – Le recensement des herbiers », *La lettre de l'Ocim*, n°156, Dijon, novembre-décembre 2014. En ligne : <https://ocim.fr/lettre/dispositifs-mediation-innovants-recensement-herbiers/> (consulté le 12/07/22).

39 AUBOIN, Nicolas, « Dynamiques organisationnelles, modes de gestion et institutionnalisation de différents tiers-lieux culturels » in « Tiers-lieux : un modèle à suivre ? », *L'Observatoire, La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble, 2018, p39.

40 AUBOIN, Nicolas, *op cit*, p42.

Le changement de paradigme, que l'on observe au sein des politiques culturelles, s'observe également dans le champ des sciences humaines, qui ont observé depuis plusieurs décennies un changement du rapport de l'individu à l'espace, au savoir et à la culture. Afin de cerner au mieux les enjeux à l'oeuvre dans l'étude des Micro-folies en bibliothèque, notre analyse souhaite prendre en considération ce second changement majeur, dans la partie suivante.

### **I.3. LA RELATION ENTRE ESPACE ET CULTURE EN SCIENCES HUMAINES**

L'arrivée des Micro-folies est la résultante de deux facteurs : tout d'abord, une redéfinition de l'espace et des usages en milieu urbain ou rural, mais aussi une redéfinition du rapport au savoir. Le concept porte une idée d'un espace culturel multi-usages, que le nom « Micro-folie » souhaiterait idéalement englober. Avec ce, on mêle le théorique au pratique, l'étude et le ludique à direction de publics divers, dont les besoins et les pratiques culturelles le sont tout autant.

Cette troisième sous-partie décrit le glissement du fonctionnalisme à l'hybridité à l'échelle disciplinaire tout d'abord. Nous aborderons ensuite sa manifestation dans les bibliothèques, et un troisième mouvement présente un tiers-lieu culturel nommé « Micro-folie », comme exemple de cette redéfinition de la représentation des lieux de culture.

#### **I.3.a. L'espace entre politique, langage et usages : du fonctionnalisme à l'hybridité**

La théorie de l'espace hybride, voué à accueillir divers usages, n'est pas évidente en soi, et n'a pas toujours été dominante en sciences humaines. Nicolas Adell, dans son article intitulé « Sans feu ni lieu. L'espace géométrique du savoir », fait état d'un « tournant spatial » qui s'est manifesté dans les sciences humaines « dans les dernières décennies. », tournant qui se manifeste par une littérature scientifique abondante touchant à différentes disciplines comme l'anthropologie, l'urbanisme et les sciences de l'information. Ces études partent du postulat qu'une « situation est spatiale avant d'être sociale et [...] [que] l'espace est fondamentalement social. » Les espaces sont des lieux de « cristallisation du social », définis par les usages qui y sont pratiqués. Ce postulat affirme dès lors une grande ouverture de sa définition, ce qui, paradoxalement, rend difficile la description de ses contours.

L'espace est, tout d'abord, un objet politique. Le champ d'étude de l'espace en sociologie a émergé dans les années 1970, grâce aux écrits de Marx qui ont permis une lecture politique de la ville. Henri Lefebvre, dans son article « La Production de l'espace » publié en 1974<sup>41</sup>, expose l'approche nouvelle du concept d'espace dans les sciences sociales, alors que celui-ci était auparavant restreint aux sciences dures. Le champ de l'espace social, jusqu'à cette date, est dédaigné, sinon ignoré par les penseurs qui lui sont contemporains. Henri Lefebvre souligne un problème de définition des limites et circonvolutions des espaces sociaux, espaces qui fonctionnent par une interaction entre le mental, le physique et le social. En effet, les descriptions et découpages n'apportent que des *inventaires* de ce qu'il y a *dans l'espace*, au mieux un discours *sur l'espace*, jamais une connaissance *de l'espace*. Faute d'une connaissance de l'espace, on transfère au discours, au langage comme tel, c'est-à-dire à l'espace mental, une bonne part des attributions et « propriétés » de l'espace social<sup>42</sup>.

Le problème fondamental est de fournir une définition valide de l'espace : il n'est pas une accumulation de choses qui le composent, il n'est pas un simple sujet, il est d'abord un objet à circonscrire. D'où le flou théorique entre l'espace mental, imaginé, et l'espace social. L'espace social (notamment urbain) est un ensemble de sèmes et de pratiques sociales, construites à travers les âges, donc en perpétuelle évolution. Il évolue à la fois par une lecture – ou une compréhension – et une production de ses acteurs sociaux : élus, habitants, usagers. A cela, Henri

---

41 LEFEBVRE, Henri « La Production de l'espace », in *L'Homme et la société*, n°31-32, 1974, p15-32.

42 LEFEBVRE, Henri , *op cit*, p16.

Lefebvre, par ses lectures des travaux de Marx, ajoute que l'espace et les pratiques sociales sont intrinsèquement politiques. Pour lui, la « science de l'espace » comporte trois grands traits. D'une part, il y a un « emploi politique du *savoir* », d'autre part, ce savoir comporte une idéologie, enfin, l'espace contient « une utopie technologique », qui est une « simulation ou programmation du futur » que l'on retrouve dans les projets urbanistiques, par exemple. Les Micro-folies en sont une illustration. Ces lieux sont politiques car leur installation est un marqueur de la volonté des élus locaux d'insuffler une identité nouvelle à la culture et au patrimoine. L'espace social est soumis comme tout autre champ à l'hégémonie d'une classe dominante, d'une élite de politiques, personnalités et savants. Henri Lefebvre postule que « l'espace sert et [...] l'hégémonie s'exerce par le moyen de l'espace en constituant par une logique sous-jacente, par l'emploi du savoir et des techniques, un " système" ». L'imaginaire n'est pas dénué de cette même domination. L'espace, dans sa construction et dans ses usages, est soumis au politique, mais aussi au langage.

Nous postulons que le concept des Micro-folies est une illustration actualisée de la généralisation d'une « vision tiers-lieu » touchant aux lieux culturels, dont les bibliothèques font également partie. Comme les tiers-lieux, elles sont des « outils de développement des territoires [...] [et tout comme les tiers-lieux, elles sont investies] d'une forte attente politique, qu'on peut résumer en quatre mots-clés : télétravail, innovation, revitalisation, transformation. »<sup>43</sup> Elles s'inscrivent dans un projet d'aménagement d'urbain, «susceptibles de faciliter la transition de populations en difficulté, à commencer par les jeunes, vers des pratiques numériques, écologiques et solidaires [...]». Luigi Failla souligne le changement de paradigme entre le passage du matériel au numérique en le liant au changement d'usages et donc de dénomination des lieux de la ville. Pour lui, l'individu se déplace sur Internet dans des flux d'informations comme il se déplace dans la ville dans un carrefour de places, habitations, d'espaces de rencontres et identitaires. Sur Internet comme dans la ville se croisent des parcours chargés de symboles, d'information et de significations<sup>44</sup>. Concernant les bibliothèques, auparavant l'architecture des bâtiments suivait une typologie stricte qui suivait des fonctions traditionnelles, or, ces fonctions sont utilisées maintenant dans un but plus social que culturel, plus urbain qu'uniquement architectural.

---

43 LIEFOOGHE, Christine, « Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation » in «Tiers-lieux : un modèle à suivre ?» *L'Observatoire. La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble, été 2018, p9.

44 FAILLA, Luigi, *La bibliothèque comme espace public. Du livre à la ville*, « Vues d'ensemble essais », Métis Presses, Paris, 2017, p33.



Pensons par exemple aux termes qui vont nous intéresser dans notre étude : « bibliothèque », « Micro-folie » et tous les termes qui s'en rapprochent tels que « Fablab », « Minilab », « Musée numérique ». Chacun de ces termes décrivent un espace social et comportent l'idée d'un ou de plusieurs usages, d'une pratique spatiale qu'ils « disent et composent » selon Henri Lefebvre. Ou bien, ces termes pourront être (re)construits « en partant de ces matériaux (les mots) et de ce matériel (les opérations sur les mots) un code de l'espace.<sup>45</sup> ». En somme, le langage de l'espace est performatif. Dans un espace, les usages sont multiples, « hybrides », selon les mots de Nicolas Adell, tout comme hybrides sont les identités de ceux qui l'occupent et le font vivre<sup>46</sup>. Le mot Micro-folie veut englober cette totalité d'usages, toutefois, la pédagogie est de mise pour expliquer le concept aux publics. En effet, le terme n'illustre pas son contenu de manière explicite. Le terme du lieu n'est ici pas égal à une fonction, car les Micro-folies, présentées comme adaptables à l'environnement où elles s'installent – médiathèque, terrain vague, centre culturel voire autre équipement urbain désaffecté – épousent ces nouvelles manières hybrides d'occuper la ville. Leur identité est résolument modulable, affranchie d'un ancrage à un lieu spécifique. En cela, elles comptent bien répondre aux nouvelles pratiques culturelles en termes d'accès à l'information et au savoir.

Luigi Failla, dans son ouvrage *Du livre à la ville*, explique le changement de paradigme spatial du fonctionnalisme et l'hybridité d'usages – et donc de leurs noms de lieux attribués – d'un point de vue d'urbaniste. Il relève, dans un premier temps, un fort besoin d'espaces neutres et de sociabilité au sein des villes ; dans un second temps, d'espaces qui seraient adaptés à de multiples usages ; enfin, il souligne la prise en compte des publics dit mobiles en recherche de lieux de vie, même éphémères, qui se font rares dans la ville. Les bibliothèques, plus que jamais, répondent au besoin « d'avoir des lieux protégés pour les activités collectives », et agissent comme des refuges. L'espace qu'elles offrent est un service primordial. Plus important encore, la « médiocrité [...] des répétitions de formes » de la ville actuelle et de la prégnance des réseaux sociaux qu'évoque Luigi Failla est une réalité face à laquelle la bibliothèque, en tant que lieu culturel,

---

45 LEFEBVRE, Henri, *op cit*, p23 et 26.

46 ADELL, Nicolas, « Sans feu ni lieu. L'espace non géométrique du savoir. », Yolande Maury, Susan Kovacs, et Sylvie Condette (dir). *Bibliothèques en mouvement*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, p4. En ligne : <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-02514799/document> (consulté le 28/06/22)

peut répondre en offrant de l'insolite suscitant la curiosité, des passerelles vers la connaissance et la culture. Cependant, pour mener à bien un tel projet, les établissements doivent néanmoins, dans un premier temps, épouser les « codes de la société où ils s'installent. »<sup>47</sup> La Villette, en lançant le concept culturel de Micro-folies, a pris cela en compte, en reprenant les codes du marketing dans son processus de communication – mais nous y reviendrons dans une partie ultérieure.

### **I.3.b. Les bibliothèques dans le tournant de l'hybridité : vers une horizontalité des services, des espaces et des usages**

Le rapport à l'espace hybride, tel qu'on l'a décrit précédemment, est lié de très près à la représentation de la culture et de son accès, rendu multiforme du fait d'Internet. C'est par cela que l'on comprendra le lien discret mais évident entre Micro-folie et les bibliothèques telles qu'on se les représente aujourd'hui. Les bibliothèques sont pensées depuis de nombreuses années non seulement comme un lieu de conservation mais aussi comme un lieu collectif, qui promeut diverses formes de lecture selon les nouveaux usages. La fréquentation des bibliothèques est encore aujourd'hui élevée, on y vient d'abord pour y trouver un espace où s'arrêter, travailler ou se distraire plutôt que d'être motivé par les collections mises à disposition.

La question du spatial touche de près la culture dans la manière où celle-ci est souvent symboliquement associé à un lieu dédié. Pour Mathilde Servet, les bibliothèques connaissent un « pari physique » à l'heure de la dématérialisation des supports, elles sont un « point d'ancrage ». Il y a un enjeu architectural extérieur et intérieur pour favoriser l'attractivité des bibliothèques, qui n'ont plus l'image de temples du savoir fermés et réservés à une élite. Le lieu était auparavant perçu avec une forte charge symbolique, prescriptif, réglementé, excluant. Le chercheur Bruno Maresca, dans son livre sur la fréquentation et l'attractivité des bibliothèques municipales de France après le tournant Internet, souligne qu'en France il est communément admis que la culture – et l'activité de lire pour

---

47 FAILLA, Luigi , *op cit*, p44.

apprendre – est fortement dissociée de la culture dite de loisir, de divertissement. Aujourd’hui, « L’affaiblissement des pratiques cultivées privilégiant les formes les plus savantes de la culture et des institutions chargées de les faire vivre est ainsi sensible dans tous les domaines<sup>48</sup> ». Pour Luigi Failla, l’architecture tout comme les services des bibliothèques actuelles doivent épouser la nouvelle approche des individus à l’information.

Si auparavant, dans les années 1990, la norme était la bibliothèque fonctionnelle à trois niveaux, scindée selon les espaces adultes, enfants et musique, dorénavant on attend un bâtiment à niveau unique permettant des usages multiples. Ce lien fort entre le choix des mots pour désigner chaque espace – mais également les usages qui y sont attendus – est déjà illustré dans certaines bibliothèques dites du « troisième lieu », qui œuvrent pour une transversalité des usages – et donc du langage employé. A Angoulême par exemple, la future médiathèque ne sera pas scindée en un espace « Musique », un espace « Adultes » et un espace « Enfants », mais plutôt en « mondes » aux ambiances distinctes, appelés « Imaginer », « Créer », « Comprendre ». « Imaginer » se situe au rez-de-jardin, comportant un lieu calme pour la lecture et un autre pour les enfants. « Créer » se distingue par ses nombreuses couleurs, son espace informatique et un îlot BD. « Comprendre », enfin, se veut studieux, tranquille, sobre et lumineux, et comporte des alcôves individuelles pour s’isoler et travailler<sup>49</sup>. Comme l’écrit Henri Lefebvre, les usagers peuvent lire les codes de ces espaces sociaux dont le règlement et la norme se veulent ici assouplis, et peuvent reconstruire ces codes par l’interprétation, et donc, l’appropriation de l’espace. Les pratiques spatiales seraient ainsi dites et recomposées par cette ouverture laissée par le langage. Dans le cadre de la médiathèque d’Angoulême, notons d’ailleurs l’intérêt de nommer les différents espaces par des verbes (« Imaginer », « créer », « comprendre ») plutôt que par des noms traditionnellement attribués à ces espaces : espace Enfants / Jeunesse, espace Adultes. Le choix des verbes appelle à l’action, plutôt qu’à un état fixe, lié à l’âge ou aux types de documents. Dans ce cas de figure, l’usager est reconnu comme un acteur au sein de l’espace, et non plus comme un simple sujet se pliant aux règles de l’institution.

---

48 MARESCA, Bruno, GAUDET, Françoise et EVANS, Christophe, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*. Nouvelle édition [en ligne] Paris : Éditions de la Bibliothèque Publique d’information, 2007 (Généré le 04 juin 2015) En ligne : <http://books.openedition.org/bibpompidou/176> , p18 (consulté le 08/04/2021)

49 REYNAUD, Françoise, et SERVET, Mathilde, « Les bibliothèques troisième lieu, une nouvelle génération d’établissements culturels » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, T.55, n°4, 2010, p65.



On peut retrouver une dynamique similaire dans les Micro-folies, qui souhaite rassembler différents usages au sein de plusieurs espaces articulés : apprendre seul ou face à un conférencier, s’amuser avec des modules comme la réalité virtuelle, faire, ou créer, grâce au Fablab et à ses imprimantes 3D, débattre et échanger, enfin, dans les espaces de convivialité initialement prévus. Dans une logique d’horizontalité du rapport au savoir, la vocation du Musée numérique n’est pas seulement d’être un support de conférences, mais aussi d’être utilisé en toute autonomie par le visiteur, afin d’appréhender à son rythme les collections des musées. Nous retrouvons ici une injonction discrète mais réelle à l’action, à une posture de l’usager comme consommateur actif de culture, et non comme réceptacle passif d’un savoir que lui apporterait l’institution, qui en serait, de ce fait, l’unique gardienne légitime. Comme le résume justement Nicolas Adell à propos des Learning Centre qui sont concernés par les mêmes dynamiques, la transformation veut que l’on ait plus affaire à un lieu qui établisse, même pour les réduire, des distances entre ceux qui viennent pour être comblés et « remplis » et ces dépôts de mémoire et/ou de savoirs. Au contraire, le savoir n’attend pas passivement d’être acquis par un individu au sein de ces nouvelles configurations ; il doit être porté par l’acteur lui-même à qui le lieu sert de révélateur grâce à toute une série de dispositifs qui ne sont pas des dépôts mais des activateurs.<sup>50</sup>

Ces activateurs seraient, par exemple, l’incitation à une déambulation dans divers espaces proposant différents usages et contenus, l’incitation à la participation à la programmation culturelle, voire à l’événementiel. Nous souhaitons illustrer ces idées par l’exemple d’un établissement entièrement conçu dans cette optique.

### **I.3.c. De nouveaux lieux culturels. La Micro-folie du « Temps des Cerises » comme exemple d’une redéfinition de la représentation des lieux de culture**

L’articulation de plusieurs espaces appelant à des usages différents est matérialisée par exemple à la Micro-folie d’Issy-les-Moulineaux, installée dans un

---

<sup>50</sup> ADELL, Nicolas, *op cit*, p13.



établissement rénové nommé « Le Temps des cerises », que nous avons eu la chance de visiter en juillet 2021. Elle est présentée sur le site de la ville comme un « équipement public et associatif d’animations pluridisciplinaires, de découvertes culturelles, d’expérimentations ludiques, numériques et scientifiques, de rencontre et d’échange pour tous les publics. <sup>51</sup>». Elle a été inaugurée en 2019 dans l’ancien fort de la ville qui a été modernisé et réhabilité et est gérée par une association culturelle portée par la municipalité.

Le Temps des Cerises comporte un Musée numérique, un Mini-lab, un espace d’exposition, une médiathèque de 120 m<sup>2</sup>, une mangathèque, une salle d’étude et deux autres salles dédiées aux ateliers et activités associatives. Le lieu jouit également d’une dimension patrimoniale de part sa localisation dans le fort et par son nom, qui célèbre la mémoire de la Commune. Cette Micro-folie est « idéale » dans son implantation et sa construction puisqu’il est, d’une part, assez vaste pour accueillir les espaces attendus d’une Micro-folie, d’autre part, il est situé au cœur d’un éco-quartier entièrement équipé de commerces, de parcs et de terrains sportifs. La Micro-folie d’Issy se donne pour objectif de relier ce quartier aisé du quartier voisin, plus populaire, qui comporte d’autres équipements culturels.

**La Micro-folie d’Issy-les-Moulineaux au Temps des Cerises.**



51 Site de la ville d’Issy-les-Moulineaux, en ligne : <https://www.issy.com/temps-des-cerises>



**Photos personnelles, juillet 2021.**

Le panneau de signalétique résume la pluralité des espaces mis à disposition des publics, qui présentent un assortiment culturel varié, à direction des enfants comme des plus grands, dans une logique d'horizontalité. Les espaces sont disposés sur un unique plateau, gravitant autour d'un centre, avec la verrière d'exposition, son mobilier, et le café comme lieu de convivialité, qui incitent à la rencontre et à la discussion. Le pari du Temps des Cerises est particulièrement réussi dans sa conception architecturale, en mêlant modernité avec les fondations anciennes du forts. Certains choix incitent les usagers à développer leur rapport intime à l'espace, comme en témoigne le mobilier : aussi trouvera-t-on des tatamis sont disposés sur le sol de la mangathèque, des alcôves tapissées et des banquettes coté jeunesse. L'identité visuelle du lieu est également très marquée. La prédominance de la couleur rouge possède la double qualité de rappeler à la fois l'hommage à la Commune à laquelle son nom fait référence, mais aussi la charte graphique des Micro-folies, à savoir les cubes rouges, aisément identifiables.

Cet exemple de Micro-folie conçue de manière « idéale » - bien que de tels lieux soient toujours perfectibles – nous permet d'avancer les idées suivantes. Premièrement, les institutions culturelles, pour pallier leur perte d'influence symbolique, et pour s'adapter aux nouveaux usages et attentes, misent sur la construction d'espaces pensés pour accueillir cette hybridité tant observée. L'accent mis sur le design et le mobilier se donne pour objectif d'attirer les personnes, éloignées de la culture ou non, et de les inviter à y stationner. Désormais, le service et l'attrait prennent le pas sur les collections et les contenus mis à disposition. On attend de tels espaces qu'ils soient des lieux d'échange, de rassemblement avant d'être des lieux de culture, sans omettre toutefois leur dimension patrimoniale. L'idée répandue en filigrane derrière ces dispositifs est d'attirer, de rendre familier, voire intime un lieu que l'on ne peut pas identifier, même par son nom. Idéalement, cette capacité de rassemblement et de fidélisation du public souhaite permettre, dans un second temps, le déploiement des ressources culturelles ainsi que le débat.

C'est à la fois la force et la faiblesse des lieux hybrides. Le point faible provoqué par les termes et les architectures est l'absence d'identification. Ces termes n'évoquent rien à l'esprit, mais cela peut également être à leur avantage. En lisant « Micro-folie » ou « Temps des cerises », le passant n'aura pas d'*a priori* quant à la fonction du lieu et aux usages qui y sont effectués. Il n'identifiera pas ces structures culturelles comme représentantes d'une institution, et donc d'une vision de la culture jugée élitiste. C'est dans cette redéfinition totale, ce glissement dans une identité hybride que les mots ne peuvent fixer, que le projet souhaite se présenter comme luttant contre l'*a priori* symbolique de personnes exclues – ou se sentant comme telles – de la culture et de ces codes.

Dans le terme de Micro-folie, on appelle à la culture tout en ne la nommant pas : la visée culturelle n'est alors pas perçue comme injonction à la culture. Les codes sont revisités. Au Temps des cerises, un espace est voué tout entier aux mangas. Cet ancrage dans la matière, à direction des enfants et adolescents, témoigne de la reconnaissance de cet art comme majeur, en leur conférant un traitement égal aux autres supports et genres culturels. Les codes des postures des usagers vis-à-vis de l'espace sont également revisités, appelant à un échange et à une responsabilité partagée. Dans la mangathèque, la règle est de retirer ses chaussures avant de rentrer, et de les laisser dans un bacs à l'extérieur. Les usagers doivent demander la clef de l'espace à l'accueil, qu'ils se donnent à tour de rôle jusqu'à la fin de la journée. Les fresques et les affiches ornant les murs de l'espace, célébrant les plus grands héros de mangas à succès, ont été réalisés par des artistes locaux avant l'ouverture du lieu. Ces règles ont la capacité de jouer sur la représentation des publics à l'égard du lieu culturel qu'ils occupent, c'est d'ailleurs ce que souligne Nicolas Adell dans son article « L'espace non géométrique du savoir » : « La difficulté », écrit-il, « n'est pas tant l'espace ou la métaphore spatiale elle-même, mais bien plutôt la représentation que l'on peut en avoir et qui impacte corrélativement nos visions du temps, du savoir, etc.<sup>52</sup> ».

On l'a vu, dans une Micro-folie conçue pour elle seule, la place d'une médiathèque est mineure : elle est désormais une proposition culturelle mise sur un pied d'égalité avec les autres. Cela parachève un glissement ancien : les collections, auparavant au cœur de la médiathèque, perdent de leur centralité au profit du service à la personne : accueil, médiation, aide aux démarches, accompagnement

---

52 ADELL, Nicolas, *op cit*, p10.

numérique, proposition d'aires de jeu et de détente. Au Temps des Cerises, c'est le cas, la médiathèque est de taille réduite. Elle n'en demeure pas moins en relation avec la médiathèque centrale d'Issy, dont les 250 000 documents sont envoyés par navettes aux différentes annexes de quartier. On peut observer le même processus de glissement des collections vers l'individu dans d'autres projets de construction de centres culturels, notamment l'inauguration en janvier 2022 de la Médiathèque Maison de quartier Léonard de Vinci à Vaulx-en-Velin (69), cette fois-ci dans un quartier plus populaire. Elle remplace l'ancienne bibliothèque de quartier Georges Perec, très axée sur les collections. Construite dans une démarche participative, la Médiathèque Maison de quartier s'accompagne d'espaces dédiés aux jeux ou à l'étude, d'ateliers de construction de type FabLab, et, dans une moindre mesure, de collections. L'ancienne bibliothèque possédait déjà une Micro-folie depuis 2017, qui, grâce à cette récente inauguration, peut déployer son potentiel dans des espaces plus adaptés à ses objectifs.

Ces deux exemples récents montrent la tendance des politiques culturelles à concentrer divers équipements culturels dans des centres hybrides prévus à cet effet, tendance que nous avons évoquée dans le chapitre précédent de cette première partie, à travers les articles de la revue *L'Observatoire*. La démarche de concertation avec les populations du quartier effectuée à Vaulx-en-Velin semble l'application la plus en adéquation avec les objectifs de ces lieux de vie – et culturels – qui tendent à l'inclusivité. La participation des publics, initiée dès le départ, est la porte ouverte à sa poursuite dans la programmation culturelle par exemple, et est une garantie du succès des objectifs du lieu. Le rapport à l'étude, au jeu et à la détente n'est pas traité de manière hiérarchique dans de tels lieux, mais d'une manière plus libre, horizontale, qui se dessine par dynamiques, par – comme l'écrit Nicolas Adell - « intensités », qu'illustre le vocabulaire et le soin porté à l'affect dans les concepts architecturaux de Micro-folies et de tiers-lieux, par la participation et l'appropriation des lieux notamment<sup>53</sup>. Cela l'amène à penser que l'approche du savoir, dans ces lieux hybrides, est événementielle, tranchant ainsi avec un ordre ancien :

Il existe dans nos sociétés (occidentales modernes) une sorte de grand partage entre le savoir et le temps qui explique beaucoup des allures actuelles des représentations du savoir et des contraintes intellectuelles qui nous les font aplanir dans la géométrie de l'espace. Ce serait comme

---

53 ADELL, Nicolas, *op cit*, p13.

si l'ont avait concentré la dynamique, les flux, les traversées pour organiser les événements et que l'on avait en contrepartie assigné à la fixité, à la cartographie, l'organisation des savoirs. Longtemps donc, aux événements, les flux, les intensités ; aux savoirs, les lieux, les distances.<sup>54</sup>

On souhaite mêler l'apprentissage à l'affect dans l'approche de la culture. Les frontières entre le rapport à la connaissance, considéré comme, froide, austère, demandeuse de temps, et la détente, le ludique, le plaisir immédiat, l'événementiel sont dorénavant poreuses. La Micro-folie du Temps des Cerises est, en cela, l'illustration claire du changement de paradigme touchant les tiers-lieux devenus institutions culturelles où prévaut désormais une culture du faire, de l'horizontalité des savoirs, où l'utilisateur devient acteur et producteur de ces mêmes savoirs, dans le FabLab notamment.

Dans cet exemple, le service dénommé médiathèque est l'un des composants d'un service culturel plus général. Mais, à l'inverse, qu'entraîne l'installation d'une Micro-folie dans les médiathèques ?

La grande partie suivante présente l'état des lieux du déploiement des Micro-folies dans les médiathèques françaises dans l'année 2022, grâce aux réponses de l'enquête auprès des 26 établissements, diffusée par questionnaire de février à août 2022.

---

54 ADELL, Nicolas, *idem*.

## **II. LE DÉPLOIEMENT DES MICRO-FOLIES DANS LES MÉDIATHÈQUES FRANÇAISES**

---

Cette seconde partie, basée sur la matière des réponses de l'enquête, souhaite dresser l'état des lieux des Micro-folies en médiathèque sous trois axes. Le premier souhaite revenir sur la dimension visuelle inspirée du marketing, ainsi que sur le succès médiatique dans lesquels les médiathèques se trouvent intégrées, tels des porte étendards. Les établissements de lecture publique et leurs équipes deviennent des « laboratoires » où se déploie ce dispositif vertical présenté comme un kit, dépendant toutefois d'une médiation de qualité.

### **II.1. UNE OPPORTUNITÉ D'INNOVATION DANS LES MÉDIATHÈQUES**

Ce premier mouvement traite du rapport étroit entre la re-création d'une identité visuelle des institutions culturelles par le biais des Micro-folies et le rôle des bibliothèques, premier maillage culturel de France. Les inaugurations en série permettent, pour la première fois, de leur conférer une dimension événementielle au niveau national.

#### **II.1.a Les principaux arguments retenus en faveur de l'installation du dispositif dans les médiathèques de France et son état des lieux**

On l'a vu, une Micro-folie a la vocation d'être installée dans des structures déjà existantes, cinémas désaffectés, salles et centres culturels, bibliothèques ou

médiathèques. Elle peut également être mobile de par sa capacité à être démontée. La Villette présente le dispositif comme un ajout modulable qui peut se greffer naturellement à la structure qui l'accueille. On a énuméré les vocations de ce dispositif en matière d'animation et de pédagogie culturelle et artistique, et son rapprochement au sein d'une médiathèque semble s'accorder tout naturellement avec les objectifs de politique documentaire et d'action culturelle. Erik Orsenna s'en enthousiasmait déjà dans son rapport co-rédigé avec Noël Corbin, Inspecteur général des affaires culturelles, intitulé *Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain*, et publié en février 2018. Il témoigne de sa visite à la Micro-folie de Sevrans, toute première ouverte en France, qui l'a convaincu – et qui a également convaincu plusieurs milliers de visiteurs lors de son ouverture.

Erik Orsenna, de par ce succès reporté dans divers lieux, défend fermement l'intérêt de leur place dans les médiathèques, qui « tient d'abord aux espaces disponibles » et de leur variété. Les médiathèques sont déjà identifiées sur l'ensemble du territoire comme lieu de culture par excellence, y compris dans des lieux enclavés ou éloignés, où elles sont parfois le premier et le seul point d'accès à la culture. L'autre principal argument est de proposer une « offre nouvelle » qui attirerait immédiatement de nouveaux visiteurs qui, par la même occasion, découvrirait les autres services de la médiathèque par un système de « passerelle ». Jusqu'alors, le succès connu aux Mureaux et à Sevrans est aussi dû au programme d'animation en direction des publics scolaires, où la Micro-folie devient un support éducatif renforçant le partenariat entre médiathèque et écoles. En observant cela, Erik Orsenna y voit la preuve que ce n'est pas un « dispositif fini qui [viendrait] se poser sur un territoire mais une sorte d'application dont chaque collectivité se saisit et s'imprègne pour en faire un objet adapté à ses besoins et à son environnement.<sup>55</sup> ». Les espaces déjà existants et l'opportunité d'attirer de nouveaux publics – dans un but de lutte contre l'exclusion et l'éloignement culturel – sont donc deux principaux arguments de leur installation en médiathèque.

Dans la *Base des lieux et des équipements culturels* mise à jour par le ministère de la Culture, toutes les Micro-folies, y compris la trentaine installée en bibliothèques, sont classées sous le nom de Musées, et cela n'est pas un hasard dans un contexte où les deux structures font face aux mêmes problématiques. Aude

---

55 ORSENNA, Erik, et CORBIN, Noël, *Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain*, Rapport remis au ministère de la Culture, février 2018, p22. En ligne au format pdf : <https://livre.ciclic.fr/outils-ressources/information-documentation/etudes-guides-fiches-pratiques-outils/bibliotheque/rapport-erik-orsenna-voyage-au-pays-des-bibliotheques-lire-aujourd-hui-lire-demain>

Porcedda, dans un article à propos de l'évolution des musées en France d'un point de vue québécois, postule qu'il est

indéniable aujourd'hui que le développement des musées ne peut se réaliser qu'à travers une logique de mise en réseau. Les musées se multiplient et affirment leurs vertus territoriales [et] n'a d'autre choix, dans un contexte économiquement difficile, que de s'engager dans une dynamique de mutualisation des moyens, des idées et des projets qui maille les diverses ressources locales, régionales, voire internationales, tirant ainsi profit des synergies qui en découlent et renforçant, par là même, la collaboration des réseaux communautaires [...]<sup>56</sup>

Au sein de cette crise des institutions de la culture qui est la résultante d'une perte de reconnaissance et de légitimité – Aurore Bergé le mentionnait clairement dans l'introduction de son rapport au Premier ministre – l'innovation que sont les Micro-folies apparaissent comme un moyen de jeter un regard neuf, renouvelé sur l'action culturelle publique. Celui-ci s'illustre dans sa capacité de mise en réseau et d'inciter les citoyens à l'implication dans la vie culturelle locale. Il s'agit aussi, ajoute Aude Porcedda « pour le politique [...], se mettre à l'écoute de la population et de contrer le désengagement social, de combattre [...] l'apathie des citoyens et leur indifférence face à la chose publique ». La réponse du ministère est donc de consolider les liens et les partenariats entre les différentes institutions culturelles et territoriales afin de garantir à la vie culturelle une visibilité accrue – visibilité qui, à terme, entraînerait la reconnaissance des citoyens. Dans le cas des Micro-folies, numérique aidant, la visibilité passe par la mise en place d'un nouveau maillage national par-dessus un maillage déjà existant de longue date : celui des bibliothèques publiques, entre autres.

Notre enquête, déployée sous forme de questionnaire Forms, a recueilli les réponses de 9 établissements sur les 26 contactés. Elle comporte, par conséquent, un biais du fait de l'échantillon mineur dont nous disposons. L'autre biais concerne la grande actualité de l'installation du dispositif dans ces établissements, qui n'ont

---

56 PORCEDDA, Aude, «Cas d'appui : Musées et médiations culturelles, quelle(s) évolutions(s) ? », in PAILLER, Danielle, et URBAIN, Caroline, (dir par), *Participation et médiation(s). Nouveaux regards pour de nouveaux enjeux*, coll "Logiques sociales", L'Harmattan, Paris, 2016, p165.

pas toujours suffisamment de recul pour évaluer son impact en leur sein. En effet, plus des trois quarts des sondés avaient installé le dispositif à partir de 2019. Les résultats que nous présentons se veulent être des exemples caractéristiques d'un moment de leur fonctionnement au cours de l'année 2022, date à laquelle cette enquête a été menée. Enfin, nous précisons que sur les huit personnes ayant répondu au questionnaire, sept d'entre elles sont responsables de médiathèque et non des médiateurs-bibliothécaires, et celles-ci ont accompagné et vu l'installation du dispositif. De plus, la majorité des établissements sondés étaient des médiathèques centrales et/ou tête de réseau, accueillir une Micro-folie était donc pour elle un moyen d'affermir leur rôle de lieu culturel de référence.

### **II.1.b. Une communication inspirée du marketing pour une identité renouvelée**

A l'heure où l'Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France (ADBGV) débat autour de la création d'une enseigne commune pour les bibliothèques, l'installation des Micro-folies apparaît comme une opportunité d'arborer un marqueur visuel.





**La médiathèque des Mureaux (78) avant et après l'installation de l'enseigne lumineuse.** La première photo appartient au site de la mairie des Mureaux, les deux autres ont été prises par l'entreprise Optimark, spécialisée en communication visuelle et en vente d'enseignes lumineuses<sup>57</sup>.

Elles sont intitulées « Enseignes lumineuses sur toit pour la médiathèque de la ville des Mureaux, vue de face et vue du toit »©

57 « Enseignes lumineuses sur toit pour la médiathèque de la ville des Mureaux, vue de face et vue du toit » Optimark. En ligne : <https://www.optimark.fr/enseigne-lumineuse/> (consulté le 17/07/2022).

L'enseigne lumineuse comble en partie le manque de signe distinctif souligné par l'association pour les établissements de lecture publique. La médiathèque des Mureaux, grâce à l'insigne, s'inscrit dans le réseau des lieux du projet.

Pour lancer et faire connaître son dispositif, la Villette s'est appuyée sur un vaste plan de communication qui reprend les codes du marketing. En cela, nous pouvons y voir une volonté de la part du ministre de la Culture et de toutes les institutions culturelles publiques de revêtir une identité nouvelle en embrassant les codes publicitaires des entreprises privées, issues de l'événementiel notamment. Le logo Micro-folie en est un exemple : blanc et rouge, avec les trois cubes des Folies du Parc de la Villette, il arbore le nom de cette dernière et du dispositif dans une typographie qui lui est propre. Le choix du rouge n'est pas anodin, il confère à la marque qui la porte des aspects attrayants, intenses, souvent repris par des industries touchants à tous les domaines. Dans le domaine du divertissement touchant au numérique, nous pensons notamment aux logos de Nintendo®, de YouTube® et de Netflix®. Le rouge leur confère une note de dynamisme, d'ingéniosité, d'innovation, de jeunesse – en bref, toutes les qualités que l'on attendrait de la part de marques de divertissement, et dont la Micro-folie souhaite s'emparer sans renier sa dimension culturelle. Passeur d'art, elle se fait le porte-parole d'une vision souhaitant mêler culture et loisir, intellect et affect comme moyen d'attiser l'intérêt de ses usagers. Mais tout d'abord, il s'agit pour elle de se vendre, et de convaincre les élus locaux de s'en procurer une.

Pour cela, le site de la Villette s'est doté de plusieurs pages présentant le dispositif, en employant la même typographie que sur son logo. Le site compte une page de présentation du concept où l'on peut télécharger une plaquette de présentation suivant une charte graphique unie, vive et efficace reprenant la couleur rouge comme fil directeur<sup>58</sup>. Définition, composition, objectifs, réseau et innovation : ornée de photos de publics jeunes et d'extraits des collections de ses partenaires parisiens, la Villette réussit à présenter son dispositif comme une solution évidente à quiconque souhaite revitaliser son territoire par de nouvelles offres culturelles. En guise d'exemples concrets, on y trouvera aussi des typologies de projets partout

---

58 Micro-folies. Un lieu culturel à composer en fonction des besoins du territoire, *lavillette.com*, en ligne : [https://lavillette.com/page/micro-folies-de-la-villette\\_a139/1](https://lavillette.com/page/micro-folies-de-la-villette_a139/1) (consulté le 16/07/22).

en France et à l'international, installés dans des lieux divers. Pour achever de convaincre ses destinataires, la plaquette s'accompagne d'extraits de presse choisis de différents journaux régionaux rapportant le succès de certaines inaugurations. Adhérer au projet, c'est aussi rejoindre un vaste réseau dont les partenaires sont liés entre eux par leurs collections numériques. La page du site de la Villette présente une carte du monde en temps réel, indiquant chaque Micro-folie ouverte dans le monde grâce aux Instituts français et aux Alliances françaises.

Enfin, une page s'adresse directement aux potentiels futurs adhérents « Une Micro-folie chez vous ? » en adoptant un vocabulaire emprunté au commerce : en effet, l'offre présente comme avantages sur sa carte :

**Développer une Micro-folie sur son territoire, c'est aussi rejoindre un vaste réseau d'acteurs et de partenaires en France comme à l'international. La coopérative permet de :**

**Disposer de contenus et d'outils pour lancer sa Micro-folie**

Toutes les collections du Musée numérique

- Les contenus fournis par les institutions partenaires (les programmes de Réalité Virtuelle ARTE 360°, des applications avec Radio France, des web docs...)
- Des outils de médiation (la mallette pédagogique de la RMN - Grand Palais, des tutoriels d'ateliers....)
- Des formations (prise en main du Musée numérique, ateliers FabLab...)

**Participer à des événements communs**

Différents temps forts ponctuent la vie du réseau Micro-Folie, comme :

- Le lancement d'une nouvelle collection du Musée numérique
- Les rendez-vous institutionnels et opérationnels du réseau...

**Garantir l'enrichissement de l'offre culturelle**

- Une base de ressources réunit une sélection de propositions éclectiques, émanant des territoires, des différents partenaires et des scènes labellisées.
- Adaptée à l'activité des Micro-Folies, cette base permet au responsable de chaque lieu de puiser des idées de programmation pour l'animation de son lieu.

La carte s'achève par la mention des contacts des coordinateurs de projets. L'offre connaît un certain retentissement auprès des élus territoriaux : les Micro-folies sont, par exemple, au cœur de la Commission culture de l'AMIF, l'Association des maires d'Ile-de-France, en novembre 2019, avec pour thème « Le déploiement du tourisme régional et du patrimoine local ». Lors de cette Commission à laquelle les élus ont assisté, le projet de la Villette a été présenté comme une solution aux problématiques touchant à l'activité culturelle des territoires, Commission suivie par une visite de la Micro-folie de Noisy-le-Sec<sup>59</sup>.

Ces documents de communication portent une identité visuelle et conceptuelle riche et unie qui inspire confiance, nécessaire pour sensibiliser les élus à affermir l'action culturelle dans des quartiers dans le besoin, par une promesse d'inscription dans un vaste réseau. Grâce à ces inaugurations, les élus ont également la possibilité de créer des actions de communication, de valoriser leur rôle en tant que responsable culturel. Les sites des mairies concernées par le projet le montrent : c'est le cas par exemple à Bourg-la-Reine (92), où une page du site, riche et fournie en informations présente de manière attractive la nouvelle offre de service. Le maire adjoint délégué à la Culture et au patrimoine prend lui-même la parole pour expliquer les raisons de ce choix et affirmer son aspect révolutionnaire pour la ville : « Accessible et novatrice, la Micro-folie place Bourg-la-Reine au cœur de la modernité et fait, plus que jamais, un territoire d'innovation et de culture<sup>60</sup> ». Notre enquête révèle que, dans le cas des Micro-folies en médiathèques, 75 % des projets ont vu le jour sous l'impulsion des élus. Il est beaucoup moins fréquent que ce soit la médiathèque elle-même voire la Villette qui viennent demander le lancement du projet.

Interrogés sur les objectifs principaux de la mise en place du projet Micro-folie, les établissements ont manifesté en priorité leur volonté d'attirer de nouveaux publics et d'enrichir leur offre culturelle et de services. La Micro-folie apparaît donc, aux yeux des élus comme des responsables d'établissement, comme une opportunité de répondre à des objectifs déjà avérés dans les établissements de lecture publique.

---

59 Programme et supports de la Commission Culture tenue le jeudi 07 novembre 2019, *amif.asso.fr*, en ligne : <https://amif.asso.fr/commissions/developpement-economique-attractivite-du-territoire-emploi/commission-developpement-economique-seance-2-jeudi-07-novembre-2019-18h30-20h30-seance-commune-avec-la-commission-culture/> (consulté le 16/07/22)

60 « Micro-folie à la Médiathèque », *bourg-la-reine.fr*. En ligne : <https://www.bourg-la-reine.fr/10658-micro-folie-a-la-mediathèque.htm> (consulté le 17/07/22).

Cela explique également le fait que, sur les 9 enquêtés, tous sauf 2 d’entre eux gèrent la Micro-folie seuls, sans le concours des services culturels de la collectivité. Les résultats en matière d’objectifs recherchés sont comme suit :

Attirer de nouveaux publics	88,9 %
Démocratiser les arts	77,8 %
Démocratiser le numérique	66,7 %
Affirmer la médiation au sein de l’établissement	33,23 %
Une volonté de changer l’image de la médiathèque	22,2 %
Que la médiathèque gagne en visibilité à l’échelle locale / régionale	22,2 %
Affirmer ou relancer les partenariats avec les scolaires	22,2 %
Affirmer ou relancer les partenariats avec les musées et/ou centres culturels locaux	11,1 %

Il est intéressant de remarquer que les questions d’identité d’établissement ainsi que d’offre de médiation sont moindres, tout comme la question des partenariats, en particulier avec les musées. Ces taux peuvent s’expliquer par le fait que la plupart des médiathèques interrogées possèdent une identité bien implantée – rappelons que la majorité des sondées sont des établissements centraux – et qu’elles disposent déjà d’offres de médiation et de partenariats en place. A notre question « L’implantation du service a-t-il engendré de nouveaux partenariats entre la médiathèque et des musées ou des centres culturels locaux ? », il apparaît qu’une petite majorité des établissements a répondu par la négative, soit 55,5 %. Toutefois, la moitié d’entre eux souligne que ce genre de partenariat est envisagé et se mettra peut-être en place à l’avenir. La question des partenariats entre médiathèque et musée reste à creuser à l’avenir, car le taux de réponses à cette question est biaisé par le nombre restreint de répondants.

Le projet Micro-folie demeure, en somme, une grande opportunité pour les acteurs territoriaux comme pour l'action publique au sens large, représentée par le ministère de la Culture : celui-ci reconquiert une forme de légitimité en adoptant une image de marque, en s'emparant des couleurs rouges et blanches du dispositif comme d'un nouvel étendard. Désormais, la culture devient une marque « visible ».

### **II.1.c. Du côté de la presse : un succès largement relayé dû à la portée événementielle du dispositif**

Le lancement des Micro-folies a été couvert, depuis 2017, par une couverture médiatique locale et régionale qui a célébré chaque inauguration en des termes élogieux. Sur les 26 médiathèques comportant une Micro-folie, recensées au début de notre étude, toutes ont bénéficié de l'écriture d'un article de presse à portée locale ou régionale. Certaines ont même droit à leur mention sur le site du ministère de la Culture, comme la médiathèque de Denain, première médiathèque de France à avoir accueilli le dispositif, ainsi que la médiathèque de La Possession, sur l'île de la Réunion, première de l'Outre-mer. Lors de notre veille, la grande majorité des articles en ligne lus, sur une période allant de 2017 à 2022, expliquent l'origine et les objectifs du dispositif. Ils font état de leur succès, souvent en rapportant les termes élogieux de son concepteur, Didier Fusillier. Anissa Bekkar, dans un article publié au *Monde* en 2021, fait état de l'ambition enthousiaste de son créateur, car les composantes sont « conçues pour s'implanter partout et en seulement deux heures ». Avec une vision à long terme, il compte non seulement les répandre sur le territoire français mais aussi partout dans le monde – certaines sont déjà ouvertes – « autant pour faire rayonner la culture française que pour enrichir le catalogue du musée numérique ». La Micro-folie a une « souplesse » qui permet sa personnalisation et ainsi l'élargissement de ses possibilités de succès : « Ainsi, si la réalité virtuelle rencontre un grand succès à Villeneuve-Saint-Georges [...], La Souterraine (Creuse) propose de nombreux ateliers de design, tandis que Sevran (Seine-Saint-Denis) mise davantage sur le spectacle vivant. ». Un autre avantage concerne son accessibilité. En effet, lors des confinements liés à la crise sanitaire, « les Micro-folies [ont été] l'un des rares lieux « non essentiels » encore accessibles aux groupes scolaires et périscolaires partout en France. ».

Enfin, la variété des animations proposées et l'accent mis sur l'outil numérique contribue à « faire changer les mentalités », selon les mots du maire de Villeneuve-Saint-Georges, qui souligne le « frein psychologique » à aller dans un musée, car « la plupart des familles qui vivent ici, [se disent] que la culture, ce n'est pas pour eux »<sup>61</sup>.

A Sevrans, le directeur de la Micro-folie Phaudel Khebchi se dit convaincu par le dispositif, car celui-ci, situé dans un quartier prioritaire, trouve son public. Le directeur dresse ce bilan, deux ans après son ouverture :

les jeunes en particuliers sont très attirés par les fablabs. [...] Depuis son ouverture, la fréquentation de la Micro-Folie ne cesse d'augmenter pour atteindre 25 000 visiteurs en 2018. En ce sens, le projet est un véritable succès. Il a également répondu aux objectifs d'accessibilité culturelle pour tous, en créant une dynamique culturelle mais également économique et sociale sur le territoire, contribuant ainsi à réduire les inégalités. [...] Le lieu sert à tous. Aujourd'hui, il est devenu emblématique et les pouvoirs publics le valorisent comme dispositif de référence pour les prochaines Micro-Folies.<sup>62</sup>

Phaudel Khebchi insiste toutefois sur la nécessité pour la Micro-folie de bénéficier d'une « structure en dur avec des espaces délimités bien séparés, [...] afin de ne pas subir les nuisances liées aux bruits extérieurs et aux conditions climatiques » - à Sevrans, elle se trouve en effet sous un chapiteau, sous un unique et grand espace. Une grande partie de la communication « indirecte » de la Villette se fait grâce à la presse et aux retours d'expérience que l'on trouve aisément sur internet. L'exemple de Sevrans est en effet une référence puisqu'on le retrouve notamment sur la page Wikipédia dédiée aux Micro-folies, et nul ne peut l'ignorer dès qu'il commence à se renseigner sur le sujet. Les articles traitant des Micro-folies sont plutôt élogieux et relaient la communication déjà opérée par la Villette sur son site dédié ainsi que sur ses livrets de présentation.

---

61 BEKKAR, Anissa, « Les Micro-folies ou le casse-tête de la culture pour tous », *le monde.fr*, jeudi 8 avril 2021, en ligne : [https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/04/08/les-micro-folies-ou-le-casse-tete-de-la-culture-pour-tous\\_6076040\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/04/08/les-micro-folies-ou-le-casse-tete-de-la-culture-pour-tous_6076040_3246.html) (consulté le 16/07/22).

62 CAMORS, Caroline, et KHEBCHI, Phaudel, « Phaudel Khebchi, directeur de la Micro-folie à Sevrans », *institutparisregion.fr*, 13 juin 2019, en ligne : <https://www.institutparisregion.fr/economie/emploi/travailler-autrement/phaudel-khebchi-directeur-de-la-micro-folie-a-sevrans/> (consulté le 16/07/22).

A Bailleul, « La Micro-folie fait exploser la fréquentation de la médiathèque » titre *La Voix du Nord* le 15 mars 2019, faisant état d'un maximum de 12 3000 entrées depuis 2018<sup>63</sup>. La même année, Stéphanie Theeten publie un article bilan à son sujet, un an après son inauguration. Quatrième Micro-folie située dans le Nord, celle-ci propose peu ou prou les mêmes activités dont disposent les différents modules, et est animée d'un médiateur en PEC (Parcours Emplois Compétence) d'une durée d'un an, qui a rejoint l'équipe de la médiathèque. Comme à Sevrans, le succès de cette ouverture a entraîné une hausse des entrées : « les agents constatent qu'en un an la fréquentation du lieu culturel a augmenté de 20 %. Le directeur du pôle culture de Bailleul, Benoît Blanc, est conscient que ce succès est dû à l'effet de nouveauté, mais le projet a toutefois réussi à faire converger différents partenariats et conférer à la médiathèque une visibilité accrue, au sein de la ville comme au-delà :

*En un an, nous avons reçu beaucoup de groupes d'adultes et d'enfants, principalement de Bailleul et ses environs, mais aussi des associations venues présenter leurs activités ou encore des groupes de musiques pour des petits concerts »,* liste-t-il. Des concerts qui sont devenus, depuis quelques semaines, un rendez-vous régulier le vendredi soir où « une centaine de personnes assistent à l'événement »<sup>64</sup>

Le retour est ainsi positif, à Sevrans comme à Bailleul, que ce soit dans une médiathèque ou non. Le dispositif semble, dans les deux cas, remplir en effet ses objectifs de démocratisation de l'art par l'outil numérique, de lutter contre le sentiment d'illégitimité à la culture, et de relancer les partenariats entre institutions culturelles locales tout en favorisant à la création. Même si le nombre d'entrées vient à baisser, on suppose que le dispositif aura néanmoins amené de nouveaux usagers à fréquenter également la médiathèque, et aura contribué à rendre « la médiathèque [...] l'équipement de référence pour la ville », selon les mots de Benoît Blanc, aux yeux de la population.

---

63 Extrait du journal *La Voix du Nord*, vendredi 15 mars 2019, p12-13, présent sur le livret de présentation Micro-folie de la Villette, p32. Téléchargeable en ligne : <https://static1.lavillette.com/files/6/18/46/@/23301902-mf-dossier-de-presentations-planches-compresses.pdf>

64 THEETEN, Stéphanie, « Quel bilan pour la Micro-folie installée à Bailleul depuis un an ? », *L'Indicateur des Flandres*, publié le 22/03/2020. (consulté le 16/07/22).

Du côté des médiathèques, l'article de Laure Filippi « Le dispositif Micro-folie tisse sa toile culturelle sur l'île » publié à *Corse matin* en juillet 2021 mentionne l'inauguration de plusieurs antennes du projet dans un centre culturel et dans la médiathèque de Bonifacio notamment. Le succès est rapporté *a fortiori* pour les publics scolaires : le dispositif ayant intéressé les enseignants comme support pédagogique, les accueils de classe prennent une toute nouvelle tournure, numérique et artistique en particulier. La référente de la Micro-folie témoigne que la Micro-folie « a suscité des demandes et des envies de la part de certains enseignants. Pour les travaux [des élèves], nous avons travaillé à partir d'un powerpoint et d'éléments ludiques, puis les enfants ont rejoué les scènes des tableaux pour être pris en photo ». Elle souligne toutefois que les élèves « n'auront certainement pas retenu tous les peintres ou les anecdotes liées aux œuvres, mais auront eu une première approche inédite et probablement marquante.<sup>65</sup> »

Le retour de cette professionnelle témoigne de la capacité du dispositif de mobiliser les affects, de marquer les esprits dans une atmosphère de découverte, mais ouvre également de nouveaux questionnements quant à la portée culturelle – mais aussi à long terme – du dispositif. Nous aborderons ces thèmes dans la sous-partie suivante, dans le cadre de son installation dans l'établissement.

## II.2. LES MÉDIATHÈQUES ET LE KIT CULTUREL

Ce second mouvement s'attache à décrire plus précisément les différentes facettes du dispositif, qui est présenté par la Villette comme un kit culturel mis à disposition et à manier selon les besoins propres de chaque établissement. Puisqu'il est issu d'une institution, il est déployé selon un modèle « type », et s'avère donc normé. Nous souhaitons tout d'abord traiter de sa portée verticale, car issue d'une ambition nationale du ministère, et à partir de cela, questionner sa personnalisation qui est l'une de ses facultés présentées. A partir des réponses

---

65 FILIPPI, Laure, « Le dispositif Micro-folie tisse sa toile culturelle sur l'île », *corsematin.com*, publié le 25 juillet 2021. En ligne : <https://www.corsematin.com/articles/le-dispositif-micro-folie-tisse-sa-toile-culturelle-sur-l-ile-119245> (consulté le 19/07/22).

obtenues des médiathèques interrogées, nous établirons un état des lieux de l'inscription des Micro-folies dans les espaces et au sein des collections.

### **II.2.a. Un dispositif culturel vertical au sein de la médiathèque ?**

Si la Micro-folie est présentée par son créateur comme une manifestation d'un tiers-lieu, horizontal par son incitation à une culture fondée sur l'échange, le partage et la conception en groupe, le dispositif n'est pas dénué d'une forme de verticalité. On l'a vu en effet dans sa charte graphique comme dans le vocabulaire de communication employé, à l'instar d'un service fourni par une entreprise – chose qui participe à consolider une identité – donc une autorité – forte au projet, tout comme à l'organisme de la Villette.

Tout organisme désireux de l'implanter sur son territoire se doit de signer une Charte d'adhésion au réseau et le remettre à l'Établissement Public du Parc de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV),<sup>66</sup> charte qui se présente comme un contrat entre le bénéficiaire – le maire d'une ville par exemple, accompagné du responsable du projet Micro-folie, qui peut être un responsable de médiathèque – et la Villette. La Charte n'est pas dénuée d'engagements à tenir par le bénéficiaire, qui scelle le lien entre celui-ci et l'organisme. Ainsi, le bénéficiaire devra s'assurer d'utiliser les équipements et les contenus fournis dans le seul but préconisé par la Villette, et « respecter [ses] préconisations [...] ». Cette dernière a également un rôle de coordinateur des réunions d'animations et de modérateur entre tous les membres du réseau, qui sont impliqués dans les propositions de programmation. Si une médiathèque met en place un programme à partir des outils de la Micro-folie, elle doit transmettre ce programme à l'organisme. De même, la gestion de la

66 Ministère de la Culture, *Charte d'adhésion au réseau Micro-folie*, en ligne : [https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/CHARTE-D\\_ADHESION-RESEAU-MICRO-FOLIE-Formulaire.pdf](https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/CHARTE-D_ADHESION-RESEAU-MICRO-FOLIE-Formulaire.pdf) (consulté le 31/07/22)

Micro-folie doit suivre un traitement particulier : pour toutes les actions de communication, il convient de respecter la charte graphique du dispositif et de toujours transmettre les documents relatifs à l'organisme, afin qu'il les valide. Les partenariats entre les acteurs devront également être renseignés. En bref, la Charte vise non seulement à assurer une diffusion normalisée du dispositif sur l'ensemble du territoire, mais aussi à recueillir le maximum d'informations quant au fonctionnement et au succès de la Micro-folie, dans le but d'évaluer chacune de ses composantes. La Charte demande en effet au bénéficiaire de lui fournir tous les six mois des éléments d'évaluation tels que la fréquentation, des statistiques de publics, et tous les projets entrepris avec les usagers comme avec les partenaires. La Villette revendique toutefois la confidentialité de ces informations qui lui doivent être communiquées.

Dans le cadre d'une médiathèque concernée, on atteint un contexte particulier puisque la responsabilité de l'action culturelle et de la communication sont désormais partagée entre l'établissement, la mairie et ce service à dimension nationale. Cette situation d'autorité « partagée » n'est pas sans rappeler, une fois de plus, la relation étroite entre l'État et les associations et volontés culturelles propres à chaque territoire des Maisons de la culture. Les médiathèques concernées adoptent cette position hybride, comme réceptacle de ce service national. Sous Malraux, les espaces étaient municipaux, mais

la gestion [était] confiée à une association dans laquelle l'État et la collectivité ont un nombre égal de représentants [...] [Cela a engendré des] difficultés de [...] partenariats vécus par certains élus comme une perte de contrôle et une atteinte à la démocratie municipale. Au total, sauf rupture du contrat, c'est bien l'État qui s'est réservé le rôle dominant.<sup>67</sup>

On constate toutefois ici une relation toute autre, avec une place plus discrète de l'État qui porte une aide mais qui relègue ensuite la gestion matérielle et une partie de l'action culturelle aux collectivités, puisque chaque Micro-folie est réputée personnalisable. A la différence des Maisons de la culture, l'État n'envoie pas sur place ses représentants pour accompagner les agents territoriaux dans leur projet culturel. La Micro-folie n'est pas seulement modulable sur le plan matériel, elle

---

67 POIRRIER, Philippe, *L'Etat et la Culture en France au XXe siècle*, "Le Livre de Poche : Références - Histoire", Librairie générale française, Paris, 2000, p101.

l'est aussi dans sa gestion, par un partage de pouvoir qui se situe à plusieurs niveaux : entre le ministère et les territoires, entre le territoire et la médiathèque. C'est le cas des Micro-folies dites « mobiles » dans les zones rurales par exemple : n'ayant pas de lieu où s'installer, elles sont accueillies de manière provisoire dans certaines médiathèques pour une durée de quelques mois. Une responsable d'établissement situé en Vendée, dans une commune de moins de 10 000 habitants, témoigne :

*La médiathèque sert de lieu d'accueil provisoire pour la Micro-folie. C'est un service « à part » avec un agent de la communauté de communes, alors que la médiathèque est municipale. Toutefois, un partenariat s'est mis en place pour la saison 2021-2022 avec la préparation et l'animation commune d'ateliers numériques [...], ces ateliers ont lieu dans les locaux de la médiathèque et sont co-animés par les bibliothécaires multimédia et l'animatrice culturelle en charge de la Micro-Folie. Le matériel « fab-lab » est mutualisé, car les deux structures en disposent, et sont complémentaires.<sup>68</sup>*

L'exemple particulier de la Micro-folie mobile au sein de cette médiathèque montre, dans ce cas de figure, qu'un partenariat à multiples facettes qui englobe à la fois le niveau intercommunal et national est facilité, car moins perçu comme une intervention directe de l'État. On constate aussi que les agents de la médiathèque sont impliqués et appuyés par une médiatrice issue du territoire, ce qui permet une intégration à la vie d'établissement réelle et efficace, bien que provisoire. La responsable interrogée est, en définitive, convaincue de l'expérience qui a été positive pour son établissement, mais aussi pour tisser des liens avec d'autres acteurs culturels du territoire :

*Une Micro-folie peut être une très belle opportunité de développement et de diversification de l'offre des médiathèques. Pour ma part, je souhaite d'ailleurs que notre partenariat se poursuive avec la Micro-Folie gérée par la communauté de communes, malgré le déménagement vers d'autres locaux, des liens se sont créés depuis deux ans. L'avenir nous dira comment nous le faisons évoluer, mais le lien devrait perdurer.*

---

<sup>68</sup> Une responsable de médiathèque d'une commune (85), entretien effectué par mail le 18/02/2022

Cependant, en apportant à l'échelle nationale un contenu prêt à déployer, une offre culturelle présentée comme une solution culturelle, le dispositif porte malgré tout des discours institutionnels et maintient en cela, de près ou de loin, une relation de pouvoir avec les organismes qui le reçoivent et le diffusent. C'est pourquoi nous le considérons donc selon le sens foucauldien de dispositif, défini comme un

ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments.<sup>69</sup>

Le dispositif selon Michel Foucault est d'abord un réseau de discours dits ou non-dits, émanant "d'éléments hétérogènes", qui peut "justifier", "masquer", "réinterpréter" chaque chose. Le dispositif est tel le pouvoir, il émerge de relations entre des réseaux de nature diverse. Ces relations relèvent quelque part du jeu, d'un tour de rôle dans la genèse et la construction du dispositif, il est stratégique avant tout et est modulable aussi, car il évolue selon les situations. Comme le dispositif selon la définition de Foucault, « Il est obligé de se construire et de se conduire comme une stratégie. Il produit donc des effets qui n'étaient pas prévus à l'avance, et doit donc entraîner une nouvelle stratégie<sup>70</sup> » La Micro-folie mobile en est un bon exemple : sa capacité à s'adapter aux territoires est de l'ordre de la stratégie. Les différents modules (*a fortiori* le Musée numérique) et son fonctionnement sont toutefois normés et se retrouvent quel que soit le lieu où il s'installe.

De même, la manière de présenter l'art et la culture dans une Micro-folie comporte à la fois des « rapports de force » et des « types de savoirs ». Un dispositif a toujours quelque chose à voir avec le pouvoir et le savoir, il peut donc être

---

69 FOUCAULT, Michel, entretien avec D. Colas, A. Grosrichard, G. Le Gaufey, J. Livi, G. Miller, J. Miller, J.-A. Miller, C. Millot, G. Wajeman, « Le jeu de Michel Foucault » *Bulletin Périodique du champ freudien*, no 10, juillet 1977, p62.

70 FOUCAULT, *op cit*, p65.

conditionné. Il y a toujours un jeu d'interdépendance entre le dispositif et les types de savoir. Le dispositif est à la fois discursif – c'est à dire qu'il porte un discours direct sur ce qu'il montre – et non-discursif, ou non-dit, qui est pour Michel Foucault l'apanage d'une institution : « Tout ce qui, dans une société, fonctionne comme système de contrainte, sans être un énoncé, bref, tout le social non discursif, c'est l'institution ». En somme, la Micro-folie comporte et diffuse des codes de présentation et de compréhension de l'art propres à une institution.

En conclusion, dans le domaine des Micro-folies, la diffusion du dispositif sur tout le territoire est une projection du pouvoir central dans la mesure où il s'agit d'un modèle unique aux couleurs de la Villette. Or, cette verticalité de fait n'exclut jamais des usages non prévus à l'origine par ce modèle normé. Nous postulons relations de pouvoir ne fonctionnent pas forcément de haut en bas, il y a aussi des îlots de pouvoir locaux ainsi que des initiatives propres à chaque établissement. Il y a toujours une adaptation, un dialogue, une négociation avec le discours projeté, et cette négociation se trouve au cœur du format de « kit culturel » que la Villette propose, censé aider chaque agent dans sa mise en œuvre.

## **II.2.b. Un kit culturel vraiment « personnalisable » selon le lieu d'accueil et le territoire ?**

Avant de nous interroger sur la capacité réelle du dispositif à être personnalisé et adapté par les acteurs qui en bénéficient, nous souhaitons nous attarder sur la définition de « kit », sous-jacente dans ce modèle culturel diffusé par la Villette.

La Micro-folie est une innovation culturelle. On l'a vu, elle suit les codes du commerce tant dans son fonctionnement que dans sa communication. Les pouvoirs publics du secteur culturel – dont les bibliothèques font partie – misent sur une stratégie de marque pour réinventer leur identité ainsi qu'une autorité. Innover fait partie de cette stratégie. Marie-Christine Jacquinet, dans son ouvrage dirigé *Créer des services innovants en bibliothèque*, rappelle que le contexte actuel fait la part belle aux innovations de tous types, dont technologiques, qui se déploient dans les bibliothèques de France, en vue d'enrichir leur offre de service. Dans ce cadre, ce

n'est pas un hasard qu'elle utilise le terme « d'usagers-clients ». Elle souligne également que les bibliothèques sont perméables au contexte d'innovation effrénée des entreprises en matière de produits comme de services : « l'enjeu est de faire de l'entreprise, quelle qu'elle soit, une machine à innover », écrit-elle, et « les nouvelles technologies sont une source majeure d'innovation<sup>71</sup> ». Toutefois, nous rappelons que ce n'est pas l'objet en soi qui est forcément innovant, mais la manière dont on s'en sert.

Voir émerger des kits culturels dans ce contexte n'est donc pas anodin. Pour caricaturer, une Micro-folie n'est en effet jamais d'un kit composé d'un catalogue d'œuvres numérisées, d'un écran géant, de quelques tablettes et d'imprimantes 3D. Marie-Christine Jacquinet prend l'exemple d'Ikea qui a « radicalement innové en mettant en oeuvre une simple idée, la commercialisation de meubles en kit. Toute l'entreprise s'est structurée autour de cette idée, en particulier en concevant les meubles pour qu'ils soient faciles à assembler<sup>72</sup>». La culture, à son tour, s'inspire de ce type d'innovation en se « mettant » en kit qui promeut l'utilisateur en posture d'acteur, fabriquant lui-même son produit culturel, qui par le « faire » s'imprègne par la même occasion d'un savoir. L'optique du « faire » et de la mutualisation des savoir-faire est une illustration de la participation, qui ont la capacité d'influer sur les représentations de l'utilisateur-acteur. Celui-ci se sent plus légitime vis-à-vis de l'objet dont il est en partie à l'origine, car il a contribué à sa conception : il en est donc responsable. La capacité d'être personnalisable ajoute plus de poids à cet argument somme toute commercial, et c'est l'un des grands principes de la Micro-folie qui souhaite favoriser la création et l'appropriation de la culture de la co-construction, que ce soit du côté des médiateurs (bibliothécaires) comme des usagers.

Notre enquête a voulu questionner l'usage des kits d'animation de la Villette pour les bibliothécaires sondés. Pour ce qui est des contenus, lors de notre visite d'établissements ayant reçu les mobiliers numériques de la Villette, nous avons nous-mêmes pu observer les mallettes distribuées par l'organisme comme supports d'animation, selon des cycles thématiques. Ce sont les médiateurs – et parfois les partenaires extérieurs comme les enseignants – qui sélectionnent eux-mêmes les œuvres selon un thème et qui construisent leurs propres playlists. Notre enquête

---

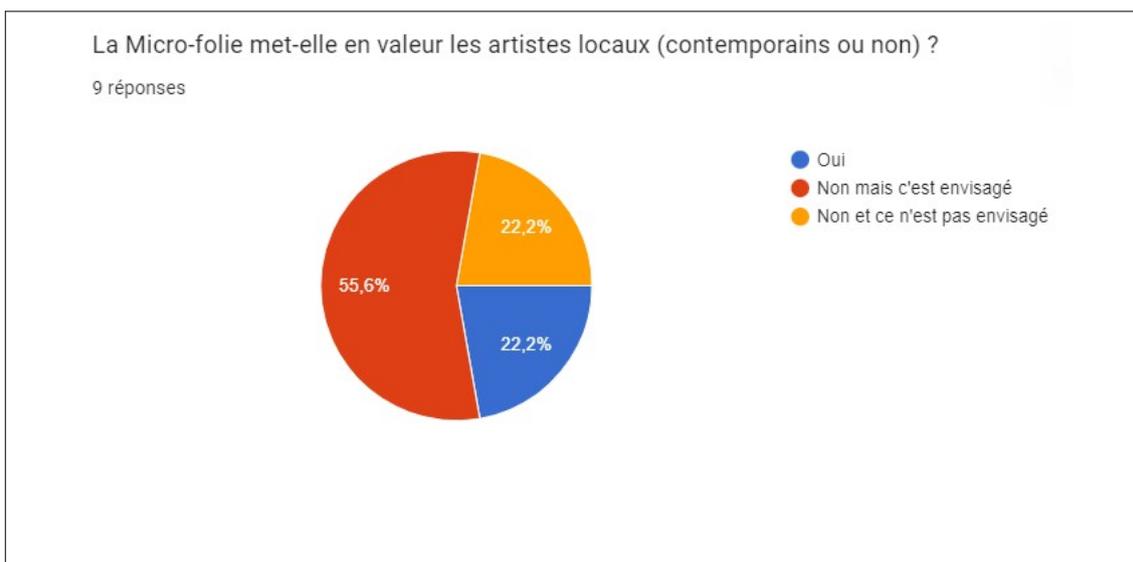
71 JACQUINET, Marie-Christine, dirigé par, *Créer des services innovants. Stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*, "La Boîte à outils", Presses de l'ENSSIB, Villeurbanne, 2011, p11.

72 JACQUINET, Marie-Christine, *op cit*, p24.

révèle que 87,5 % des bibliothécaires des établissements sondés utilisent les kits d'animations proposés par la Villette, et 75 % d'entre eux s'inspirent de ces kits pour proposer de nouvelles animations. Un plus faible pourcentage (14%) souligne que d'autres animations diverses, en lien avec l'art, sont organisées pour accompagner la Micro-folie, adaptant de fait son action culturelle. De plus, il s'avère que si 33,3 % des sondés sélectionnent en majeure partie les thèmes proposés par la Villette, tous les sondés sans exception proposent d'autres thèmes en lien avec les événements de l'établissement et du territoire, favorisant de fait une véritable appropriation par les agents qui la gèrent, et garantissant une liberté prise vis-à-vis de la relative verticalité des contenus de médiation proposés.

Si notre enquête démontre, à son niveau, que les établissements réussissent à s'accaparer le dispositif et de prendre des libertés d'actions culturelles à partir de ses contenus, qu'en est-il de l'adaptation de la Micro-folie vis-à-vis du territoire qu'elle dessert ?

On l'a vu plus en amont, l'amorce de nouveaux partenariats entre les musées et centres culturels (dont régionaux) et les médiathèques suite à l'installation de la Micro-folie est encore minoritaire, ne touchant que 3 établissements sur 9 sondés, malgré une volonté présente chez quelques-uns de les développer. Quelques articles de presse, comme celui de *Corse matin* que nous avons déjà cité en amont, mentionnent l'enrichissement de la Micro-folie effectué dans la région où elle est implantée, grâce aux partenariats avec les musées locaux. Toutefois, à l'heure actuelle, une majorité d'établissements avec Micro-folie ne sont pas en mesure de mettre en valeur les artistes locaux :



On notera malgré tout la forte volonté des sondés (5 établissements sur 9) de mettre en place cette valorisation à l'avenir. Le seul établissement qui est actuellement en mesure de mettre en valeur ses artistes locaux a centré son action culturelle autour des micro-festivals, qui sont constitués de projets menés en étroite collaboration avec des intervenants locaux. Pour valoriser la création, des ateliers sont conçus où les artistes sont invités à élaborer une médiation autour de leur propre art et inciter ainsi le public à participer en créant leur propre œuvre. Les expositions en salle sont également citées comme moyen sûr d'appuyer la création artistique. A la question posée « Avez-vous la possibilité d'incorporer [la production des artistes locaux] aux collections initiales du dispositif ? », les établissements ont répondu « Non », en précisant que « le rôle de la Villette est de décider des œuvres à ajouter dans ses collections », toutefois, les bibliothécaires demeurent force de proposition.

Ce retour nous permet d'avancer que les médiathèques ont un pouvoir de personnalisation de leur Micro-folie à l'échelle territoriale biaisé, car elles dépendent de la validation de structures plus larges, que ce soient les DRAC ou la Villette. On ajoutera que le travail de la Villette consiste aussi à obtenir les droits de chaque œuvre en vue de les diffuser. Cette tâche est longue et fastidieuse, ce qui peut expliquer le retard, sinon l'abandon de certaines demandes d'ajout aux collections. Des responsables, dans notre questionnaire, rapportent que les

personnalisations sont possibles sur les animations développant la créativité, mais pas sur l’outil en lui-même.

### **II.2.c. Un dispositif inscrit dans les espaces et au sein des collections**

A défaut d’avoir plus de pouvoir dans l’inscription directe des œuvres des artistes locaux dans les collections, on suppose que les médiathèques ont la capacité de personnaliser le dispositif au sein de leurs espaces et vis-à-vis de leurs collections. C’est pourquoi nous avons demandé dans notre questionnaire de quelle manière une Micro-folie était inscrite dans son établissement d’accueil, tant dans ses espaces qu’au sein des contenus physiques de celui-ci, à savoir les collections. Nous avons à l’esprit d’ainsi répondre au questionnement de Victor Kherchaoui sur le risque d’exclusion de ce service par rapport aux autres.

Le kit Micro-folie se veut une boîte à outils tant dans son approche des espaces que dans son contenu. Côté espaces, dans son article sur les Micro-folies en bibliothèque, Victor Kherchaoui rappelle que celles-ci, « présentée[s] comme peu coûteuse[s] et facile[s] d’utilisation, [...] [ont] principalement vocation à s’implanter dans des structures existantes (salles polyvalentes, centres culturels, bibliothèques et médiathèques), sans en modifier fondamentalement l’organisation (le musée numérique est démontable). »<sup>73</sup> Il en va de même au sein des multiples espaces d’un unique établissement. Notre enquête montre en effet que 66,7 % des sondés possèdent une Micro-folie répartie dans plusieurs espaces. En cela, la situation diffère fortement selon les capacités de chaque établissement :

<b>TYPE D’ESPACE</b>	<b>NOMBRE DE MEDIATHEQUES CONCERNÉES (sur 9)</b>
Lieu d’exposition d’œuvres d’art	4
Studio de répétition / auditorium	2

73 KHERCHAOU, Victor, *op cit*, p57.

Salle d'animations	2
Espace adulte	2
Espace jeunesse	2
Espace multimédia	1
Espace musique	0

Notre questionnaire autorisait à cette question plusieurs réponses des établissements. On constate aux premiers abords qu'il n'y a pas de lieu unique de prédilection, outre la salle d'exposition d'art même si la moitié des sondés en possédaient déjà une. Les modules de la Micro-folie sont davantage répartis dans des espaces dédiés à l'action culturelle (lieu d'exposition, d'animation...) que dans les espaces « traditionnels » où sont présentées les collections, sans toutefois les négliger. Ces installations, demandeuses d'espaces, n'ont pas été exemptes de changements parfois drastiques dans l'organisation de la médiathèque : 6 des 9 établissements rapportent plusieurs aménagements faits dans les espaces existants. Sur les 6, 4 ont connu une simple modification du mobilier pré-existant, 2 ont dû réagencer leurs collections dans les espaces, un établissement a lancé du désherbage de collections en place, un autre a dû mettre entièrement à jour son parc informatique et de projection, un dernier, enfin, a été complètement réagencée et la Micro-folie y a trouvé naturellement sa place.

Les responsables mentionnent quelques réticences des professionnels liées à ces changements, et parfois des difficultés. Une responsable adjointe et le responsable numérique, référent Micro-folie, d'un établissement situé en Ile-de-France, racontent que leur mairie a imposé le projet, entraînant des difficultés d'installation dans leurs espaces :

*Responsable adjointe : - [Le projet] a été assez soudain, d'autant plus que c'était pendant le confinement. Au début effectivement on a vu la Micro-folie comme une charge qui se rajoutait. Le confinement a complexifié les choses. L'imprimante 3D et la VR se sont installées comme ça, peu à peu, il y a eu beaucoup d'allers-retours, des moments mouvants [...].*

*Responsable numérique : - Avant [l'inauguration], on la faisait vivoter partiellement avec le musée numérique, et non le Fablab. Ce qui nous freinait c'était l'espace dans la médiathèque, qui n'était pas adapté. C'est le même problème actuellement, on n'a pas vraiment pris en main les imprimantes 3D. Avec les casques de réalité virtuelle, on a dû attendre également à cause du Covid, on a préféré attendre avant de lancer les animations en réalité virtuelle. [...] Au départ, on a été très dubitatifs, il faut le reconnaître, maintenant on voit le potentiel et il y a du répondant. On reconnaît qu'il y a un plus pour la médiathèque.<sup>74</sup>*

Les difficultés relatées ici peuvent être assez fréquentes : au vu de la taille des équipements et de l'espace que les animations Micro-folies demandent, le risque de se retrouver à l'étroit et de perturber le fonctionnement habituel de la médiathèque est élevé. Dans ce cas de cet établissement, l'équipe a rencontré des difficultés supplémentaires durant toute l'année de l'installation : l'annonce des deux confinements, et l'absence d'un responsable d'établissement. Le Musée numérique, dont l'écran géant, a finalement trouvé sa place dans la salle d'animation régulièrement utilisée par les professionnels.

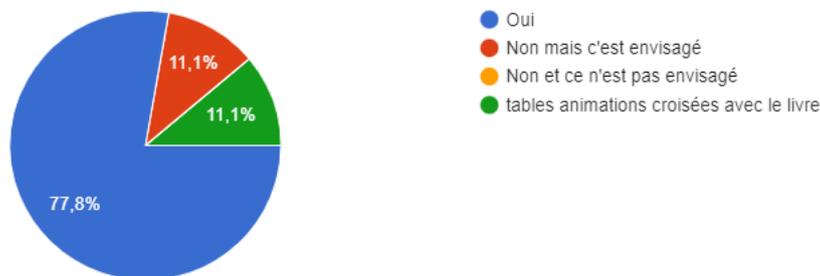
Les établissements sondés nous ont également répondu au sujet du lien qu'ils tissaient entre les collections « régulières » de l'établissement et le nouveau dispositif, mais aussi du lien tissé avec les autres activités de la médiathèque. Le résultat est très largement positif pour les deux questions :

---

<sup>74</sup> Responsable adjointe et responsable numérique d'un établissement situé en Ile-de-France, entretien effectué *de visu* le 17/02/2022.

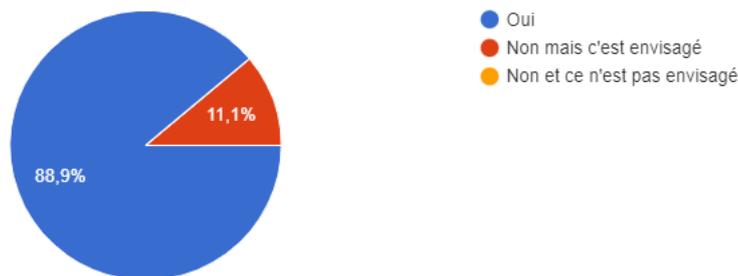
Y a-t-il un lien entre le service et les collections de la médiathèque ? (par exemple, renvoi aux autres espaces, tables thématiques en rapport avec l'animation...)

9 réponses



Y a-t-il un lien entre le service et les autres activités de la médiathèque ? (par exemple, des animations autour d'un thème commun ou d'un cycle d'événements...)

9 réponses



8 établissements sur les 9 interrogés construisent des liens entre les deux, de telle sorte à harmoniser la Micro-folie au reste de la vie d'établissement. Pour valoriser les collections, les médiathèques opèrent différentes actions qu'elles nous ont transmises au sein d'une question ouverte. Parmi les idées les plus partagées, on cite la création de tables thématiques au fil des thèmes d'animation où les ouvrages d'art, par exemple, sont présentés. Un établissement ajoute qu'il profite des cycles d'événements pour enrichir son offre documentaire en fonction du thème de la Micro-folie. Un autre a créé pour l'occasion une étagère spéciale Micro-folie au centre des collections qui fonctionne comme une table thématique estampillée aux

couleurs de la Villette. Un autre encore cite un schéma de valorisation très complet et qui assure l'inscription totale du kit culturel au reste des ressources de l'établissement. Il s'agit d'une animation en trois temps, où les ouvrages documentaires sont d'abord présentés au public, suivie d'une session au musée numérique et achevée par une création physique au Fablab. Il s'agit le plus souvent d'impressions 3D d'œuvres d'art, par exemple, statues, sculptures ou monuments en miniature, afin que chaque personne reparte avec un « souvenir » et demeure marquée par l'expérience culturelle vécue. Un dernier établissement, enfin, jouit de la présence d'une artothèque dans ses murs et en profite pour établir des animations liant ce service à celui de la Micro-folie, focalisant son action culturelle sur l'art.

L'enquête rapporte que les animations sont en général menées selon un projet thématique transversal où toutes les activités de la médiathèque convergent. Les projets sont également mis en lien avec des événements locaux ou nationaux, en bref, ils sont montés en collaboration avec l'équipe entière de la médiathèque et d'autres interlocuteurs issus de la vie culturelle locale. Il nous a été souvent rapporté aussi que dans le cadre des accueils de classe, les instituteurs choisissaient les thèmes selon le programme scolaire. Toutefois, cette nouvelle offre d'animation ne va pas, parfois, sans quelques sacrifices. A la question « Lors du lancement de la Micro-folie, avez-vous dû renoncer à certaines de vos activités et/ou animations menées auparavant ? », 55,6 % des établissements (5 d'entre eux) répondent que non, 22,2 % (2 d'entre eux) ont effectivement cessé certaines animations faites auparavant, et un établissement mentionne que, du fait du manque de place, le renoncement s'est fait du côté des collections, qui ont dû être désherbées.

Ces résultats indiquent que les Micro-folies ne se développent pas en vase clos au sein des établissements, au contraire, que ce soit dans leurs contenus comme dans leur disposition au sein des différents espaces, elles semblent se fondre aisément dans les activités culturelles régulières des médiathèques. Les équipes et les publics cibles, comme le corps enseignant, réussissent à se les approprier comme un véritable outil culturel. En ce sens, nous pouvons affirmer que dans la majorité des cas recensés, les Micro-folies inscrites en médiathèque semblent remplir les objectifs promis par la Villette. Toutefois, l'arrivée d'une Micro-folie implique toujours un changement, parfois brutal, dans l'organisation d'un établissement qui

s'en trouve toujours changée, du côté des espaces, des animations et des collections.

L'arrivée d'une Micro-folie entraîne un autre changement radical, que notre questionnaire d'enquête rend peu compte pour le moment : il s'agit de la question de la médiation et de la mobilisation des professionnels pour l'animer et la faire vivre. En effet, si le « kit » culturel est un point de départ, c'est par la qualité de la médiation que l'on pourra juger du succès du dispositif, et donc de l'intérêt porté à ceux qui font vivre le dispositif.

### **II.3. LA MÉDIATION, MOTEUR DU DISPOSITIF**

Si l'intégration de la Micro-folie au cadre de la bibliothèque se fait par son lien aux collections, aux espaces et aux cycles culturels, comme l'indiquait Victor Kherchaoui dans son article, étudier son rapport aux agents déjà en service est un point central. Il écrit que le gage de sa pérennité est, dans la « majorité des cas » de donner « lieu au recrutement spécifique de médiateurs, ou au choix d'une gestion en direct par les services culturels des collectivités », sans que cela puisse « empêcher toute forme de travail en transversalité avec les bibliothécaires<sup>75</sup> ». C'est ainsi que cette troisième sous-partie présente les remarques et réponses obtenues de la part de professionnels interrogés à propos des personnels gérant le dispositif, suivant leurs profils et leur formation. En effet, le dispositif nécessite une médiation de qualité, et entraîne des besoins d'embauche ou de formation qui inquiètent. On s'attachera également à présenter les évaluations globales du dispositif de la part des responsables sondés.

---

75 KHERCHAOU, Victor, *op cit*, p59.

### II.3.a Les personnels dans la gestion de la Micro-folie

Notre enquête a cherché à savoir dans quelle mesure les bibliothécaires étaient intégrés dans la gestion de la Micro-folie et impliqués dans le choix et la poursuite des animations. L'entièreté des sondés a répondu positivement concernant les animations : les bibliothécaires sont toujours sollicités pour discuter des thèmes d'animations et des méthodes choisies. Mais dans la gestion même, quelques différences émergent. Les réponses font état de 2 personnes en majorité gérant la Micro-folie sans y être forcément affiliées, et on compte parfois 3, 5 voire 6 personnes dans d'autres cas. Il s'agit, dans une moindre mesure, de l'équipe de médiathécaires affiliée à un Pôle numérique, multimédia ou Son et image, selon les dénominations. Le plus souvent, il s'agira de « plusieurs agents polyvalents », c'est à dire une absence d'agent dédié spécifiquement au dispositif.

Les profils des personnes animant la Micro-folie marquent par leur diversité : on trouve une très large majorité d'établissements conférant la gestion du dispositif à des agents titulaires, suivis ensuite par les médiateurs agréés.

TYPE DE POSTE	NOMBRE DE MEDIATHEQUES CONCERNÉES
Bibliothécaire titulaire	8
Médiateurs	3
Service civique	2
Bibliothécaire contractuel	1
Intervenants (conférenciers, artistes)	1
Postes d'adultes relais	0
Bénévoles	1

Vacataires	0
------------	---

Ce résultat montre que le dispositif est largement intégré dans l'organisation de la médiathèque où il se trouve, puisque sa gestion est donnée en premier lieu à des postes fixes plutôt que des postes temporaires sujets à de forts renouvellements. On peut donc espérer un fonctionnement et une intégration pérennes dans l'action culturelle de l'établissement. Bien que les Micro-folies soient encore récentes, l'appropriation se fait petit à petit. Les bibliothécaires d'une médiathèque située en Ile-de-France, rencontrés lors d'un entretien *in situ*, racontent s'accaparer l'outil au fil du temps, et cela concerne plusieurs agents, quel que soit leur secteur :

Responsable adjointe – *On commence, on construit notre outil.[...] La difficulté, c'est de trouver les œuvres [sur le catalogue] malgré les [nuages de mots-clés], mais par expérience, si l'on n'a pas une connaissance des musées, on peut perdre du temps à chercher les œuvres – et parfois ne pas les trouver.*

Responsable numérique – *Pour le coup on a connu la première version de création des playlists qui s'est encore développée depuis. [La Villette est] en train de mettre l'accent sur le développement des outils de recherche, mais quand on est arrivés dans le projet il n'y avait que 150 mots-clefs.*

Responsable numérique – *Cette manière de présenter les contenus ne nous correspondait pas forcément [au départ]. Il faut feuilleter la Micro-folie, faire la playlist de manière un peu extensible, les sortir au format pdf. Je trouve que ça nous aide bien, je me le suis bien accaparée. Ça fait un livret tableau par tableau, et on a toutes les informations sur les tableaux. [...] Pour les conférences, on va se lancer au mois de mars, ça va nous demander beaucoup plus de travail et de connaissances. Ce sera plus compliqué car il faudra construire vraiment le projet, on est pas formés en art.<sup>76</sup>*

<sup>76</sup> Responsable adjointe et responsable numérique d'un établissement situé en Ile-de-France, entretien effectué *de visu* le 17/02/2022.

L'enquête rapporte que la majeure partie des sondés (8 sur 9) considère que la Micro-folie est facile à prendre en main, bien que « longue » à cause du « rechargement des tablettes et de la manutention ». Les deux responsables rencontrés partagent le même avis et après les premiers tâtonnements, l'appropriation de l'outil se fait, selon leurs besoins. Si la composition des playlists et des œuvres est facile à prendre en main, la préparation des contenus de conférences, elle, est longue et plus coûteuse en temps de travail – toutefois, elle pourra être réutilisée à l'avenir.

Malgré ce retour positif et la polyvalence des agents, les deux bibliothécaires interrogés regrettent néanmoins de ne pas avoir de référent à ce dispositif :

*Responsable numérique – Là où nous sommes un peu pénalisés c'est que nous n'avons personne qui est exclusivement dédié à la Micro-folie, ce qui fait que pour la recherche de partenariat, c'est compliqué, car nous sommes pris par nos autres tâches liées à la médiathèque. Pour creuser ces questions de thématiques ou autre, on avait cherché à retrouver un service civique pour cela, force est de constater que nous ne sommes pas la seule Micro-folie à en chercher un. Mais [...] nous n'en avons pas encore trouvé. De manière générale, notre plus gros obstacle est l'absence de missions liées exclusivement à la Micro-folie. Un service civique, lui, pourrait monter des animations.*

*Responsable adjointe – [Pour l'instant], on fait un peu en fonction des gens qui viennent et de leurs retours, au fur et à mesure, mais il faut se faire connaître, prendre le temps de nous présenter aux écoles, on se base donc sur le bouche à oreille.*

En l'absence d'un agent spécifiquement dédié, l'inscription complète de la Micro-folie dans l'établissement comme dans la vie culturelle de la ville est ralentie, d'où le besoin de s'appuyer sur des types d'emplois temporaires comme c'est le cas avec les services civiques – la mairie n'ayant pas envisagé d'embaucher une personne pour un contrat plus stable.

### II.3.b. Les limites de la Micro-folie : la médiation, source d'inquiétude chez les bibliothécaires

Un contrat temporaire, comme un service civique pour animer la Micro-folie, peut parfois pécher par le manque de formation des employés en médiation, dont en histoire de l'art, un service civique de ce genre étant ouvert à toutes les formations en sciences humaines. Que ce soient des services civiques ou des bibliothécaires titulaires, les questions du manque de personnel, du manque de formation et du besoin de compétence est souvent soulevée dans les retours que nous avons recueillis.

La journaliste Stéphanie Lemoine, dans un article publié au *Journal des Arts* questionnant la portée du dispositif, rapporte des propos de Didier Fusillier, qui justifierait son implantation au sein des bibliothèques, au-delà de l'objectif culturel commun. « Pour limiter les coûts de fonctionnement [de la Micro-folie], on préconise de la réaliser dans des lieux existants, comme les médiathèques, où il y a déjà du personnel.<sup>77</sup> ». Les espaces des établissements ainsi que les personnels des médiathèques sont ainsi perçus comme des ressources à disposition pour faire fructifier le dispositif tout en faisant des économies d'aménagement – par exemple en construisant de nouveaux espaces dédiés – ainsi que des économies de personnels – la présence de bibliothécaires évitant parfois l'embauche de médiateurs culturels agréés, référents de la Micro-folie. Ce propos montre que les bibliothécaires sont déjà considérés comme des médiateurs culturels dotés d'une polyvalence et d'une culture générale propre au métier : ils sont et seront les clefs de la réussite du dispositif.

En effet, il apparaît que le dispositif en lui seul est loin d'être suffisant. Stéphanie Lemoine rapporte des propos de personnes qui se sont avérées déçues après avoir assisté à quelques séances : *“L'expérience en elle-même est très décevante, note un connaisseur du dispositif. C'est un grand mur technologique où manque même l'effet “waouh”. J'ai vu des gamins appuyer trois fois sur la tablette et arrêter.”*

---

77 LEMOINE, Stéphanie, “Les Micro-folies, des boîtes à outils insuffisantes”. *Le Journal des arts* n°550, du 4 au 17 septembre 2020, p28-29.

Une médiatrice au sein de la Micro-folie d'Auxerre, qui connaît du succès, rapporte toutefois que “la *Micro-folie* est un très bel outil, mais c’est un outil qui a ses limites [...] Il faut savoir pourquoi et comment s’en servir. L’installer ne suffit pas : sans médiation, elle risque de rester un outil un peu creux”. Stéphanie Lemoine en tire la conclusion que

De fait, le système technologique en lui-même n’offre pas vraiment de plus-value à des contenus disponibles par ailleurs sur Internet. Son intérêt réside bien plutôt dans les échanges et activités sur lesquels il ouvre. [...] Le besoin de médiation est d’autant plus grand que sa pluridisciplinarité fait du dispositif un allié naturel de l’éducation artistique et culturelle. S’il a vocation à accueillir tous types de public, il multiplie l’offre à destination des scolaires. Or, avec six équivalents temps plein (ETP) seulement, l’établissement public de la Villette n’est pas en mesure de concevoir l’intégralité des contenus pédagogiques. *A fortiori* dans un contexte où ces derniers s’étoffent toujours plus<sup>78</sup>.

Le dispositif peut être un succès dans un lieu en particulier et peut s’avérer décevant dans un autre : cette différence joue non pas sur l’outil et ses contenus en eux-mêmes, mais principalement selon les moyens mis en œuvre pour l’intégrer à la médiathèque, et de la médiation qui l’accompagne. La remise en question citée par Stéphanie Lemoine soulève plusieurs points problématiques : le besoin de médiation et la production de contenus adaptés face à une demande qui, on l’imagine, sera exponentielle à mesure que le réseau et les contenus se déploieront. L’innovation se situe entre la passerelle dressée entre l’outil et le public, et non pas dans l’outil en lui-même, contrairement à ce que la communication autour du projet peut parfois laisser penser.

Du côté des bibliothèques, la question de la pertinence de la Micro-folie dans leur établissement se pose parfois, pour son type de médiation d’abord, pour sa gestion au quotidien ensuite. Savoir quel personnel lui sera attribué est une source d’inquiétude chez les équipes, qui peuvent voir l’arrivée du projet comme une charge de travail en plus, et qui souligne leur manque de formation à la médiation en histoire de l’art. Parmi les autres limites soulevées, on trouve la question de la

---

78 LEMOINE, Stéphanie, *op cit.*

plus-value de la Micro-folie par rapport aux autres activités de la médiathèque, ou, plus généralement, de son apport en termes de contenus par rapport à Internet.

Notre veille s'est agrémentée de deux entretiens téléphoniques informels, qui nous ont permis de recueillir des témoignages de professionnels qui ne sont pas responsables d'établissement, contrairement au questionnaire national. Le premier de ces échanges a été fait avec une bibliothécaire d'un établissement rural desservant un village de plus de 1500 habitants dans le Doubs, que nous appellerons « Bibliothécaire A ».

Leur situation est un peu particulière : leur Micro-folie est mobile, elle a été installée deux fois depuis mars 2020, pour une durée de 2 semaines à chaque fois, dans une petite pièce de la bibliothèque, avec le Musée numérique pour seul équipement. La personne qui animait le dispositif était issu d'une association départementale en reconversion qui n'avait pas reçu de formation de médiateur ou en histoire de l'art. La bibliothécaire A et ses collègues font état de grandes attentes au départ, car la communication et l'aspect du dispositif leur avait fait une grande impression. Comme à Sevrans ou ailleurs, le succès a été au rendez-vous, la Micro-folie attisant la curiosité, mais parents et enseignants ont fait part de leur déception, « restant sur leur faim ». Des retours tels que « On peut [...] faire [...] [ces recherches] à la maison avec Internet » se sont fait entendre, malgré l'effet hypnotique de l'image sur grand écran et l'effet de surprise des premiers jours. La bibliothécaire A souligne également que beaucoup de familles viennent à la médiathèque pour faire une coupure avec le numérique, et n'ont pas apprécié la présence d'un écran géant accompagné de tablettes à mettre entre les mains des enfants. L'autre reproche notable est que la présence d'écrans et leurs sollicitations cognitives multiples entraînent une perte d'attention pour le discours du médiateur.

Le second échange a eu lieu avec une encadrante du pôle Multimédia d'une médiathèque desservant une communauté de communes dans la Loire, que nous appellerons arbitrairement pour les besoins de l'enquête, « Bibliothécaire B ». Elle nous a témoigné par téléphone sa situation au sein de son établissement d'une communauté de communes, où l'implantation d'une Micro-folie n'était pas encore décidée. Les élus locaux ont été très séduits par le dispositif et voulaient en implanter une dans la médiathèque. La responsable du Pôle et sa directrice sont allées visiter une Micro-folie dans un tiers-lieu numérique situé dans une région voisine. L'expérience ne les a pas convaincues. La bibliothécaire B dresse le

portrait d'un lieu tenu par des médiateurs trop peu formés, sortant d'études et issus de formations éloignées de l'histoire de l'art. Le contenu du Musée numérique leur est apparu très sommaire par rapport aux attentes :

*Bibliothécaire B - On se retrouve avec un contenant très mis en valeur, mais on attendait aussi du contenu. On attendait une visite virtuelle du Louvre par exemple, mais on peut accéder à celle-ci par une simple recherche internet. La Micro-folie semble un bien faible substitut face à la possibilité de faire nos recherches nous-mêmes sur Internet. En fait, le contenu, il faut le faire soi-même par des recherches, des exposés, c'est un travail de médiation entier. Le matériel en soi n'est pas grand chose, or tout est présenté comme s'il se suffisait à lui-même, mais tout repose sur la médiation, a fortiori une médiation de qualité.<sup>79</sup>*

Le propos de la bibliothécaire B soulève justement un biais dans la communication déployée autour du dispositif, qui, en présentant son kit numérique et technologique comme une solution innovante, semble se suffire à elle-même comme diffuseur d'un contenu culturel déjà prêt. Il s'avère que la communication autour des Micro-folies ne mentionne pas, sinon très peu, le rôle pourtant central que les médiateurs doivent jouer, tant dans la conception des animations que dans leur conduite. Par exemple, dans le *Dossier de présentation générale des Micro-folies*<sup>80</sup> le terme de « médiateur » n'apparaît que trois fois sur les 36 pages du dossier. Il est indiqué que « Deux médiateurs suffisent pour accueillir le public et les guider dans la prise en main du Musée numérique et l'animation du Fab Lab. [...] La Villette propose à chaque médiateur une formation gratuite de deux jours prise en charge [...] ». Dans ce cas précis, tout est une question de destinataire : les documents de présentation de la Villette disponibles en ligne s'attachent en premier lieu à convaincre les élus locaux plutôt que d'expliquer plus en détail le parcours d'un médiateur face à l'outil, dont la charge de travail demandée. Aucune littérature publique n'est produite pour préciser le contenu de la formation de deux jours proposée par la Villette. Les entretiens menés avec deux nous ont appris qu'elle se constituait principalement d'une formation à l'utilisation des outils Micro-folie au détriment de techniques de médiation.

---

79 Responsable de Pôle numérique, médiathèque d'une communauté de communes (42), entretien effectué par téléphone le 14/01/2022. Durée : 10min.

80 *Dossier de présentation générale des Micro-folies : Micro-folie, plateforme culturelle au service des territoires*, La Villette et le ministère de la Culture. En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Politique-culturelle/Dossier-de-presentacion-generale-des-Micro-folies>, octobre 2019, téléchargé le 16/11/21, p8.

L'inquiétude de la bibliothécaire interrogée est fondée dans la mesure où l'innovation en terme de médiation est questionnée, ainsi que la plus-value apportée par les écrans géants et les tablettes – outils qui, d'ailleurs, demandent un coût élevé de fonctionnement, de maintenance et du temps de gestion entre deux animations. La même inquiétude en termes de moyens est partagée par la sénatrice Sylvie Robert, qui soulignait dans son avis sur le projet de loi finances pour 2022, que :

une nouvelle fois, l'essentiel du financement de cette priorité gouvernementale devrait donc reposer sur les collectivités territoriales, au motif que ce projet ne consiste pas en l'implantation de grandes institutions nationales dans les territoires. Certes, la mobilisation de plusieurs dotations [...] devrait être facilitée. Mais ce sont bien les communes qui devront ensuite prendre à leur charge les coûts de fonctionnement des structures et les coûts de maintenance des équipements numériques, faute de quoi le dispositif pourrait rapidement se transformer en coquille vide.<sup>81</sup>

En connaissance ce biais de financement, il apparaît que les communes seront inégalement desservies en fonction des moyens dont elles disposent pour permettre un fonctionnement optimal du dispositif.

Outre l'aspect de gestion des supports numériques, se pose la question de la qualité des contenus, du personnel alloué sur chaque animation (Musée numérique et FabLab n'ont pas les mêmes besoins selon les publics et le type d'animation) et de la charge de travail demandée. La bibliothécaire B a témoigné du manque de formation en histoire de l'art qu'elle a pu observer chez les médiateurs de la Micro-folie visitée. En demandant à des bibliothécaires de « s'improviser » médiateur en histoire de l'art, l'interrogée craint une « dissolution des compétences », et en conclut que :

---

81 ROBERT, Sylvie, Rapport législatif : Avis n°145 (2019-2020), fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, in "*Projet de loi de finances pour 2020 : Culture : Création et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture*", déposé le 21 novembre 2019, p32. En ligne : [https://www.senat.fr/rap/a19-145-22/a19-145-22\\_mono.html](https://www.senat.fr/rap/a19-145-22/a19-145-22_mono.html) (consulté le 01/02/22)

*Non seulement nous avons besoin de médiateurs formés, mais en plus d'un créateur de contenu [le catalogue de la Micro-folie ne suffisant pas]. L'idée que n'importe qui puisse s'improviser créateur de conférence sur n'importe quel thème grâce à des recherches sur YouTube et Wikipédia est quelque peu dérangement.*

L'interrogée souligne ici une confusion récurrente entre les métiers de médiateurs culturels et de bibliothécaires, qui, bien que proches du fait des animations culturelles portées par les métiers de la lecture publique, conservent leurs différences en termes de formation et de savoir. C'est pourquoi elle s'oppose à l'installation d'une Micro-folie dans la médiathèque où elle travaille.

De fait, par cette confusion entre métiers et savoirs-faire, la greffe d'une Micro-folie peut créer de fortes réticences au sein des équipes, dont l'identité de métier peut se retrouver modifiée. On reviendra dans la troisième grande partie de notre étude sur la question de l'identité professionnelle, en comparant les retours d'expérience des interrogés et des exemples d'offres d'emplois générés par des médiathèques comportant une Micro-folie.

### **II.3.c. L'évaluation des Micro-folies dans les médiathèques sondées : des premiers résultats nuancés**

Évaluer le dispositif est chose complexe dans les médiathèques sondées, de par la grande actualité de son installation et la pluralité des situations. Les résultats compilés dans cette sous-partie s'attacheront à mettre en lumière l'évaluation du dispositif par ses publics d'abord, puis par la mesure de la satisfaction des responsables d'établissements.

L'évaluation du succès se mesure d'abord par des indicateurs de fréquentation des publics. En demandant aux établissements de dresser le portrait des publics ciblés, on constate que les publics jeunes arrivent en tête, les primaires en particulier :

<b>PUBLICS CIBLES</b>	<b>TAUX DE RÉPONSES</b>
Primaires	100 %
Adolescents	77,8 %
Adultes	77,8 %
Retraités	55,6 %
Associations	44,4 %
Tout-petits	22,2 %

Dans la plupart de la presse que nous avons lu au sujet des Micro-folies en médiathèque, les publics primaires étaient en effet cités en grande majorité. Leur avantage est d'être un public captif, public que l'on peut intégrer à un programme culturel en lien avec leur établissement d'enseignement, et ainsi affermir le partenariat entre médiathèque et scolaires. La Micro-folie s'adapte en effet aux demandes des enseignants et est un support pédagogique en lien avec les programmes d'enseignement intéressant à employer en collaboration avec les bibliothécaires. Les publics jeunes, car captifs, constituent un élément d'évaluation non négligeable car il permet de calculer le succès de la Micro-folie selon les taux de fréquentation. Ainsi, en se basant sur les accueils de classe, on obtiendra un nombre constant et plus ou moins fixe de publics à la Micro-folie. Mais qu'en est-il de l'évaluation des publics au sens large ?

Dans les articles de presse, il est souvent fait mention du succès quasi immédiat rencontré lors des inaugurations des Micro-folies, c'est pourquoi nous avons voulu questionner les établissements sur les potentiels succès rencontrés et leur maintien dans le temps. On a également souhaité connaître le portait des publics visitant et utilisant le dispositif, et ainsi savoir si celui-ci remplissait ses objectifs d'accueillir, entre autres, des publics éloignés et exclus de la culture. On a donc obtenu ces résultats :

Lors de l'inauguration de la Micro-folie, avez-vous remarqué un accroissement des entrées dans votre établissement ?

9 réponses



Si oui, s'est-il maintenu dans le temps ?

4 réponses



Les résultats ne sont pas représentatifs car ils comportent deux biais. Le premier est dû à la crise sanitaire, qui a entraîné une perte de publics conséquente dans de nombreux établissements. Lorsque le Pass sanitaire n'a plus été obligatoire pour entrer dans les médiathèques, les publics sont revenus peu à peu et un établissement, dans le questionnaire, précise que l'afflux et le retour des personnes n'est pas forcément dû à la présence de la Micro-folie. Le second biais, soulevé par un des sondés, est lié au manque de recul dans le temps de la plupart des établissements, en plus des perturbations organisationnelles liés à la crise sanitaire.

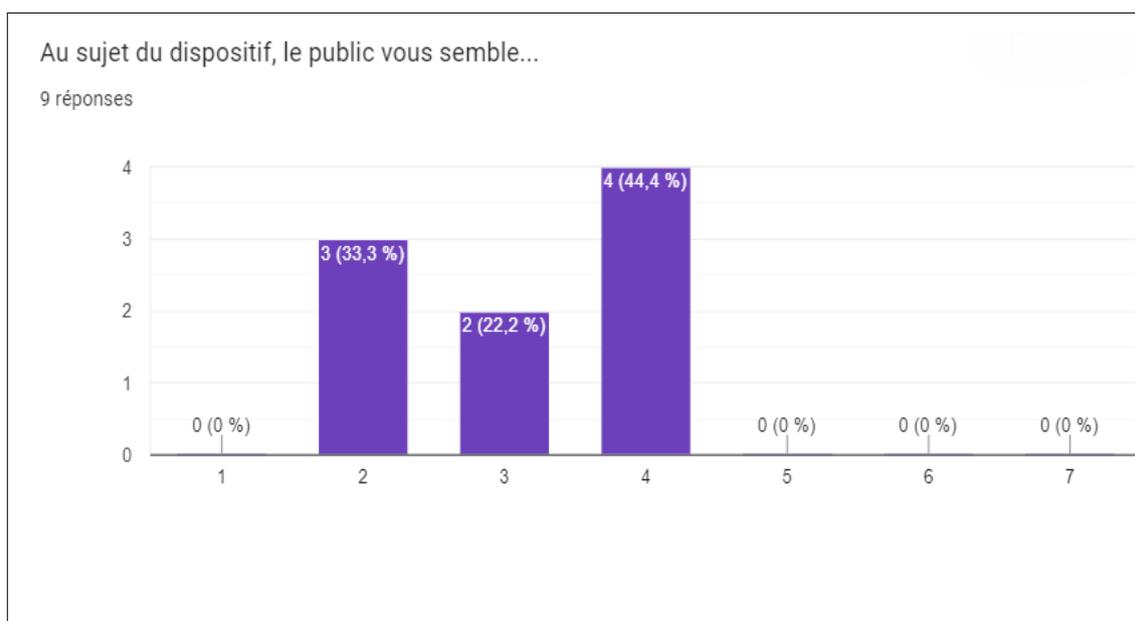
Ces résultats relèvent, à cet instant de l'étude et en prenant compte des biais, que tous les établissements sondés n'ont pas forcément connu le même succès et le même accroissement d'entrées comme cela a été le cas à Sevrans, dont l'inauguration a connu un retentissement médiatique, qui est souvent cité comme exemple – 6 sur les 9 médiathèques n'ont quant à elles pas remarqué d'entrées supplémentaires. Quatre d'entre elles ont néanmoins répondu à la question du maintien dans le temps, en majorité par la négative, et toujours avec la réserve du manque de recul. Le questionnaire soulève aussi que l'inauguration de la Micro-folie n'a pas entraîné une hausse de la fréquentation des autres services ou espaces de l'établissement d'accueil – 8 établissements sauf un, sur la réserve du manque de recul, ont répondu par la négative.

La question de la variété des publics, au cœur de la promesse faite par Didier Fusillier lors du lancement du projet, semble toutefois plus nuancée. 5 établissements rapportent ne pas avoir remarqué d'arrivée de nouveaux publics, mais 4 d'entre eux l'affirment, citant par exemple des classes de collège, ou une demande accrue d'établissements scolaires et d'organismes de formation grâce au nouveau service. A la question « Si oui, utilisent-ils les autres services de la médiathèque ? », 3 de ces 4 mêmes établissements répondent oui. Le quatrième soulève un autre biais par un témoignage :

*Lors de l'ouverture publique standard de la médiathèque la micro-folie tourne en mode libre, le public a donc la possibilité de naviguer dans les espaces à son bon vouloir. En accueil de groupe, le temps étant limité à 1h ou 2h, c'est un choix, uniquement le musée-numérique avec une animation adaptée ou une visite des différents espaces (médiathèque, micro-folie et fablab).*

Ce propos souligne les difficultés pour l'établissement d'évaluer les mouvements des publics « libres » plutôt que des publics captifs, ces derniers étant plus faciles à compter et à observer lors des animations d'accueil. A la question de l'utilisation des autres services, on ne pourra pas donc répondre de manière précise et certaine en incluant les publics libres. On notera toutefois que les bibliothécaires mettent tout en œuvre pour présenter au public leur établissement et leurs autres services en plus que la Micro-folie.

A la difficile question de la satisfaction des publics, nous avons souhaité recueillir le ressenti des responsables d'établissements. Dans le graphique ci-dessous comme dans le suivant, la valeur 1 signifie « Très satisfait » et la valeur 7 signifie « Plutôt déçu ».



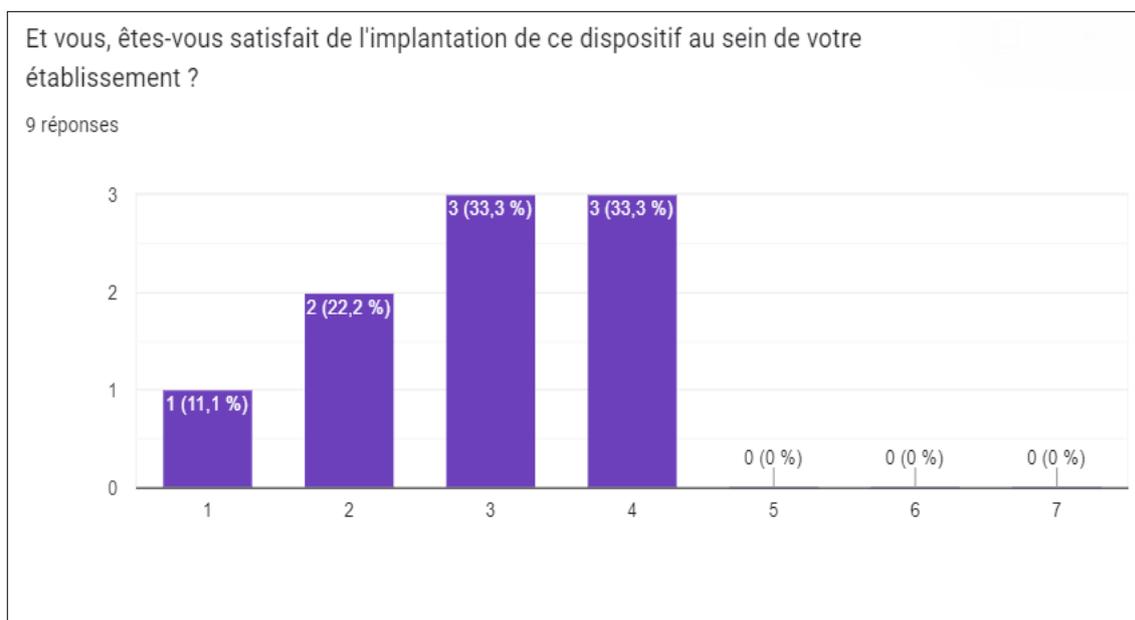
Les réponses se basent sur un ressenti, donc une valeur subjective, on prendra donc ses résultats comme une photographie d'un instant précis et non pas comme une vérité générale sur l'état des lieux des Micro-folies après leur inauguration. Le ressenti soulève une satisfaction globale de publics, sinon un manque de réaction orientée, comme le suggère la valeur 4, plutôt neutre. Un établissement, dans les questions libres, nuance le résultat en prenant en compte la diversité de publics :

*Concernant la satisfaction du public, il est beaucoup plus réceptif aux animations que l'on met en place (avec le mode conférence) qu'au mode libre qui reçoit davantage de critiques (collections sans logique, diffusion trop rapide des œuvres) surtout avec le public senior.*

Le mode de fonctionnement « libre », où le public peut naviguer lui-même dans le Musée numérique grâce aux tablettes laissées sur place, liées à l'écran géant, ne paraît pas adapté aux besoins des publics dont âgés. L'outil seul face au public

semble être davantage une vitrine artistique, avec un pouvoir de fascination, mais qui peut apparaître creux s'il n'est pas mis en valeur par l'acte de médiation et d'échange.

On constate à peu près les mêmes retours lorsque nous avons demandé la satisfaction directe des responsables, à la différence que quelques-uns d'entre eux affirment en être très satisfaits :



6 sur 9 établissements, en la parole de leur responsable, affichent donc une réaction satisfaite, sinon très satisfaite du dispositif, qui est une valeur ajoutée en termes de services. 3 d'entre eux demeurent toutefois neutres, pour de multiples raisons : manque de recul sur les résultats, impact de la crise et du Pass sanitaire, travaux de réaménagement, manque de personnel dédié et/ou compétent, et difficultés techniques liées à l'application de la Vilette...

L'ultime question de notre enquête cherchait à approfondir ces retours de satisfaction en prenant pour point de départ les objectifs cités dans le projet Micro-folie dès sa conception et son lancement, et en demandant si ceux-ci étaient remplis. Les réponses sont plus nuancées, comme le montre le tableau ci-dessous :

OBJECTIFS	SUFFISAMMENT REMPLIS	PAS SUFFISAMMENT REMPLIS
Etre facile à installer	5 établissements	4 établissements
Etre facile à prendre en main	8	1
Donner un gain de visibilité à la médiathèque	4	4
Etre personnalisable selon les besoins de l'établissement	3	6
Favoriser la créativité des publics	3	6
Valoriser les artistes locaux	2	7
Faire le lien avec les musées locaux	1	8
Attirer de nouveaux publics	1	7

Les principaux objectifs remplis touchent en majorité les questions de facilité d'installation et de prise en main, et sont plus neutres quand il s'agit de gain de visibilité d'établissement. Toutefois, on constate que les critères promis par la communication autour de la Micro-folie ne sont à ce jour pas remplis, ou pas suffisamment, ce qui remet en question la satisfaction globale des responsables ayant témoigné dans la question précédente. Sans établir de conclusion générale ferme, nous nuancerons ces résultats par l'actualité de notre sujet.

Que ce soit du côté du catalogue de la Villette ou du côté des acteurs culturels et partenaires locaux, le réseau Micro-folie est encore en construction et en perpétuelle évolution, nous laissons donc ces résultats au bénéfice du temps. La

question des moyens financiers et de ressources humaines mises en œuvre est la seconde grande inconnue de notre enquête, compte tenu des coupures budgétaires soulignées par la sénatrice Sylvie Robert. A l'avenir, le scénario le plus probable est que les Micro-folies situées dans les médiathèques se développent comme un service à part entière, fonctionnel et intégré dans l'action culturelle locale, surtout dans les municipalités disposant d'un réseau culturel solide et maintenu, et bénéficiant de la part des élus d'une volonté politique ferme de diffuser la culture même dans ses territoires les plus enclavés et éloignés des grands centres. On conclura, en bref, par les mots justes d'une responsable d'une médiathèque située en Vendée : « *Tout cela demande donc du temps, de l'investissement matériel et humain, et aussi que cela prenne sens pour un territoire donné.* ».

Le résultats obtenus durant cette grande partie, grâce au questionnaire national mené auprès des médiathèques ayant une Micro-folie nous ont permis de souligner les forces et les faiblesses du projet, dont la pérennité et le succès dépendent à la fois des moyens alloués pour sa maintenance dans le temps par le territoire, et de la qualité de médiation des personnels qui la feront vivre auprès des publics. Toutefois, nous souhaitons affiner notre recherche en visitant de nous-mêmes un établissement directement impliqué dans l'appropriation nouvelle du dispositif, dans l'optique de recueillir davantage d'informations et de témoignages dans le détail, du côté des professionnels notamment. Les résultats de cette observation seront déployés dans la troisième grande partie de notre étude.

### III. LA MICRO-FOLIE DANS L'ÉCOSYSTÈME D'UNE MÉDIATHÈQUE : LE CAS DE LA MÉDIATHÈQUE DE FONTENAY-AUX-ROSES

---

Cette troisième grande partie s'attache à présenter les résultats des observations *in situ*, des entretiens menés avec des bibliothécaires et des critères d'évaluation obtenus en filigrane par ceux-ci, à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, situées dans les Hauts-de-Seine (92), qui a eu la gentillesse de nous ouvrir ses portes.

Cette partie s'articule en trois temps, premièrement, elle abordera la question de l'intégration de la Micro-folie dans les activités quotidiennes de l'établissement dans sa communication, ses espaces et l'inscription du dispositif dans la politique documentaire. Le second temps souhaite questionner le succès obtenu auprès des publics et leurs retours, grâce à des grilles d'observations menées sur site durant une journée d'animation. Enfin, nous souhaitons aborder la question de l'identité d'établissement, et *a fortiori* celle du métier de bibliothécaire à l'aune des impératifs de médiation du dispositif. Les entretiens menés avec les professionnels seront une matière précieuse pour y répondre.

Nous souhaitons toutefois soulever des biais de lecture concernant cette présentation. La Micro-folie de Fontenay-aux-Roses a été visitée et les bibliothécaires ont été rencontrés peu de temps après le lancement du projet, notre étude est donc soumise à son évolution. De plus, médiathèque est elle-même implantée dans un territoire proche de la capitale, disposant de ressources pour lancer et entretenir son dynamisme culturel, ce qui peut influencer dans sa réussite pérenne, grâce aux moyens alloués.

## **III.1. LA MICRO-FOLIE DE LA MÉDIATHÈQUE DE FONTENAY-AUX-ROSES : HISTOIRE D'UNE GREFFE**

### **III.1.a. L'établissement et son environnement**

L'unique médiathèque de Fontenay-aux-Roses dessert une commune de 25 500 habitants, située dans le sud des Hauts-de-Seine (92). Depuis 2016, la commune est inscrite au sein du territoire de Vallée Sud-Grand Paris, une structure intercommunale dont le siège administratif est situé au même endroit. Le territoire regroupe onze communes du sud des Hauts-de-Seine. Le territoire comprend un réseau de médiathèques qui ne couvre cependant pas toutes celles de ces communes. On en compte actuellement sept, à Malakoff, à Bagneux, à Fontenay-aux-Roses et quatre à Clamart. Toutes les médiathèques ont récemment fait l'objet d'une extension des horaires en réponse aux préconisations du rapport Orsenna publié en 2017, en vue d'améliorer leur accessibilité et d'attirer de nouveaux publics, notamment employés et étudiants.

La médiathèque de Fontenay-aux-Roses dessert une population majoritairement aisée, composée à 25,9% de ménages de cadres et de 24,6 % de professions intellectuelles supérieures, selon les statistiques de l'INSEE. La commune comporte de nombreux établissements scolaires : six écoles maternelles et six écoles primaires, un collège et un lycée, formant un public jeunesse régulièrement mis en relation avec la médiathèque, sans compter les crèches. La médiathèque a également des partenariats avec d'autres équipements culturels de la ville, comme le Théâtre des Sources, le cinéma Le Scarron, et des centres culturels de jeunesse et de loisirs.

Quatre salles de lecture et deux salons d'exposition et d'animations font partie des services de la médiathèque, construite en niveaux : l'espace musique est situé en sous-sol, l'espace jeunesse au rez-de-chaussée et le premier et second étage constituent l'espace adulte, scindé entre les documentaires, l'espace de travail et les romans et œuvres de fiction. La salle d'exposition et d'animation est inscrite dans une aile du château Sainte-Barbe près duquel le bâtiment actuel de la médiathèque a été conçu en 2005. Ces salons sont le théâtre régulier d'expositions culturelles, mettant en valeur la vie artistique locale et faisant de la médiathèque

un lieu privilégié pour les créateurs et les associations d'artistes. L'arrivée d'une Micro-folie dans la médiathèque est, dans ce cadre, en adéquation avec l'identité artistique forte de l'établissement comme des acteurs de la ville, en plus de sa teneur pédagogique. Ouverte en septembre 2021 et inaugurée dans la médiathèque le 24 novembre suivant, elle est constituée du Musée numérique, d'un FabLab, d'une scène artistique et d'un café folie. Son installation dans la médiathèque n'était toutefois pas prévue initialement : la Micro-folie devait aller dans un lieu dédié, plus grand, mais l'établissement a été malgré tout choisi. C'est pourquoi, dans une vidéo promotionnelle générée par le service de la communication du territoire, intitulée « Faites l'expérience d'une Micro-folie à Vallée Sud-Grand Paris ! », elle est présentée non pas comme celle de la médiathèque, mais bien comme la Micro-folie de Vallée Sud-Grand Paris.

L'équipe des bibliothécaires, quant à elle, est constituée d'une vingtaine de personnes effectuant les tâches traditionnelles de bibliothéconomie et d'accueil de publics, réparties en secteurs jeunesse, adulte et musique. La politique d'établissement repose également sur une action culturelle forte, dynamique car régulièrement renouvelée par des cycles d'événements artistiques et culturels en lien avec les partenaires locaux, et ce avant même l'installation de la Micro-folie. Cette dernière a, par conséquent, pu bénéficier dès son arrivée des liens déjà présents entre la médiathèque et les acteurs culturels et éducatifs de la ville. Greffer le dispositif à l'action culturelle paraissait donc, dans un tel contexte, comme un prolongement naturel : prolongement de l'offre artistique pour le Musée numérique, élargissement de l'offre scientifique et technologique dans une perspective plus appliquée le FabLab lui se charge d'élargir, ce seront ces deux seuls modules que nous avons étudiés, les autres n'ayant pas ouvert lors de notre observation.

A l'heure actuelle, la Micro-folie est gérée essentiellement par le responsable numérique, qui est son référent principal, et deux bibliothécaires également médiateurs, un pour les publics adultes et l'autre pour les scolaires.

### **III.1.b. Une communication large et multiple pour un concept encore peu compris**

Au fil de notre veille, nous avons vu diverses manières de présenter le dispositif selon les établissements, la communication se faisant en majorité sur les sites des mairies, et moins sur les sites de médiathèques. Ce n'est pas le cas à Fontenay-aux-Roses où celle-ci est déployée sur la page « Accueil » et « Services » du site de la médiathèque, qui rappelle les objectifs fondamentaux des Micro-folies en France selon son concepteur Didier Fusillier : promouvoir une culture issue des grands musées nationaux au niveau local, culture désormais à portée de main grâce à l'outil numérique et aux ateliers. Le texte de présentation le mentionne :

La médiation proposée par l'équipe Micro-folie lors des animations et ateliers mensuels, allie à la fois éducation à l'image, éducation au regard et manipulation des œuvres. Ces rendez-vous sont adaptés aux besoins d'un public qui souhaite développer sa curiosité et sa créativité. En explorant les outils micro-folie, le public se familiarise avec les œuvres du patrimoine. [C'est] avant tout un lieu de vie, de convivialité et d'échanges<sup>82</sup>.

La présentation, complète, reprend les grands traits de celle de la Villette, tout en appuyant le rôle central de la médiation et des médiateurs : dans ce cadre, toute l'équipe de la médiathèque est considérée comme accompagnante. Le dispositif y est considéré comme un gain pour l'établissement :

Inaugurée le 24 novembre 2021, la Microfolie augmente la médiathèque d'un dispositif qui renforce la dimension participative, citoyenne et même contemplative de l'établissement.

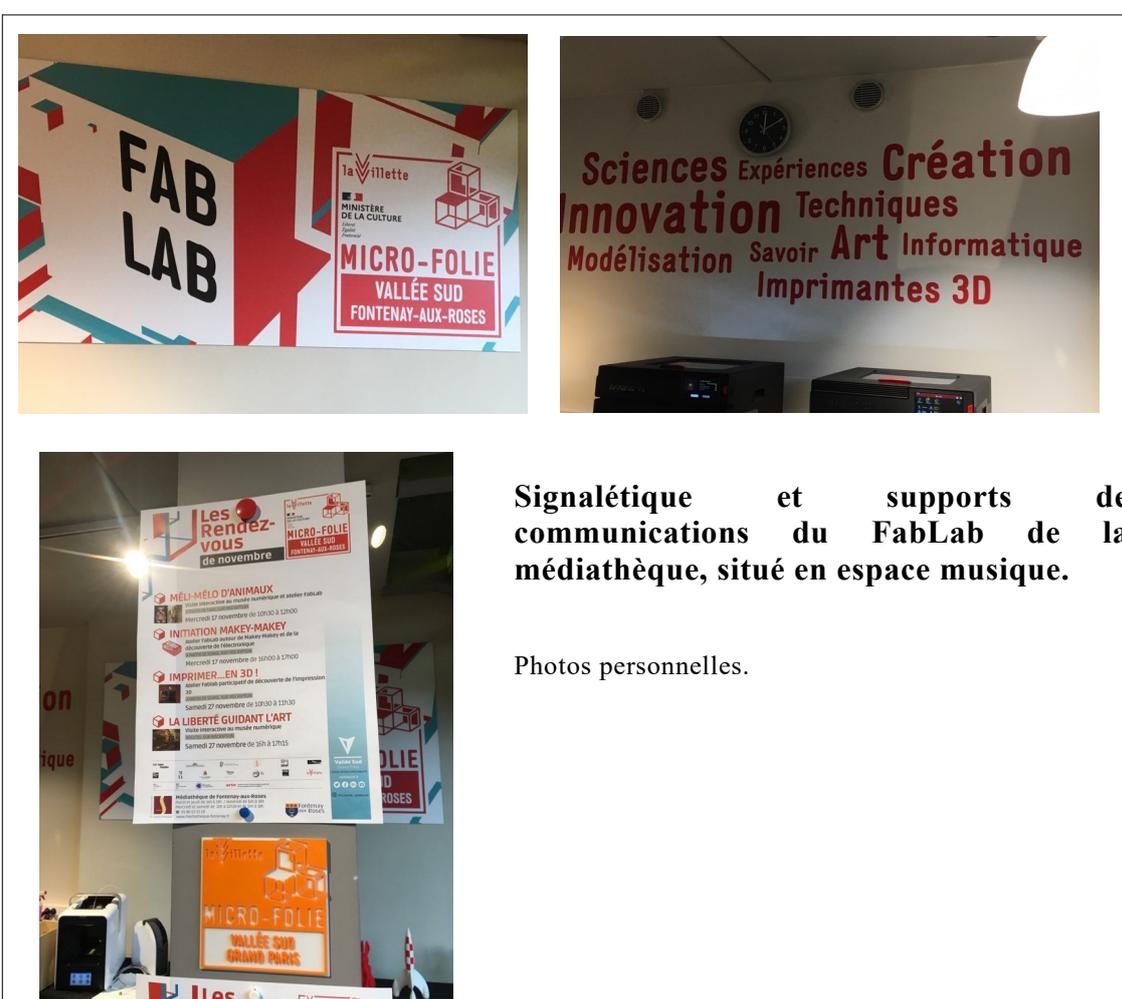
La Micro-Folie vient prolonger les expositions mensuelles d'artistes locaux par la présentation du patrimoine régional, national et international via le musée numérique. L'espace d'innovation numérique, dit « FabLab », permet de faire une place privilégiée aux sciences et techniques. Le FabLab fournit également du matériel

---

82 Site de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, onglet « Services », page « Micro-folie ». En ligne : <https://www.mediathèque-fontenay.fr/micro-folie> (consulté le 04/08/22)

informatique utile à l'éducation aux médias de l'information et donne une dimension citoyenne aux rencontres au sein de la médiathèque.<sup>83</sup>

Les différents modules du dispositif sont ainsi considérés comme un véritable apport renforçant les missions traditionnelles d'une médiathèque, qui est *de facto* un lieu de vie et d'échanges culturels. L'apport numérique et scénographique – les modules bénéficiant en effet d'une signalétique et de supports de communication propres – confèrent une valeur ajoutée aux espaces, estampillés aux couleurs de la Villette :

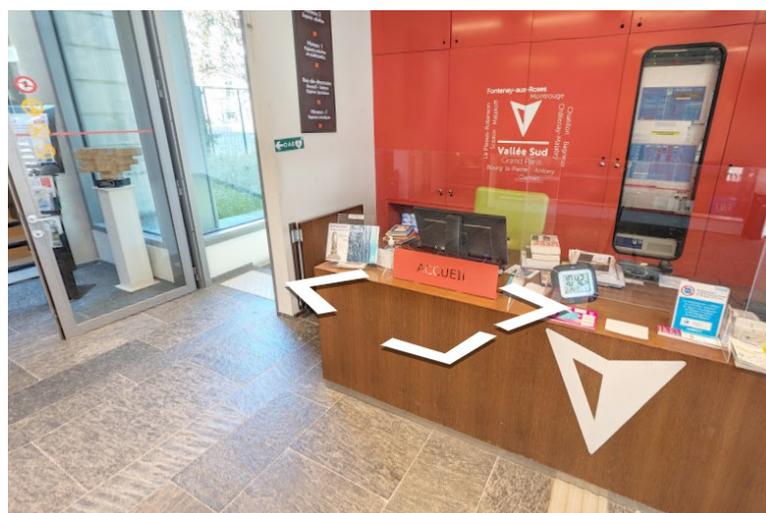


Signalétique et supports de communications du FabLab de la médiathèque, situé en espace musique.

Photos personnelles.

<sup>83</sup> Site de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, page d'accueil, section Micro-folie. En ligne : <https://www.mediathèque-fontenay.fr/> (consulté le 05/08/22)

En ce sens, sur le plan visuel, on peut considérer que le territoire et la Vilette s'attachent à imprimer leur image de marque : une image moderne, faisant la part belle au numérique et soucieuse de son dynamisme culturel. La médiathèque devient une chambre d'écho, une vitrine culturelle des acteurs politiques locaux visible, où les logos gagnent en importance, comme c'est le cas par exemple à l'accueil de la médiathèque :



**Le logo du territoire à l'accueil de la médiathèque.**

Capture faite avec la visite virtuelle, consultable sur le site de l'établissement.

A l'occasion de l'installation de ce projet culturel fort, le territoire a émis la volonté de revisiter sa représentation dans les locaux mêmes de son réseau. L'arrivée de la Micro-folie a été, en somme, une occasion de « faire marque ».

Si le territoire de Vallée Sud est en charge des supports de communication des événements de la médiathèque, c'est l'équipe de bibliothécaires qui gère sa communication sur les réseaux sociaux, notamment Instagram, par le compte *@microfolie\_valleesud*, suivi par de nombreux autres comptes de Micro-folies françaises, suivant la perspective initiale de faire réseau. Le compte a une portée explicative, d'abord, en expliquant l'enjeu de chaque module, et informative, car c'est lui qui porte la communication autour des animations. Le réseau social est un support intéressant dans ce cadre pour miser sur les visuels, la simplicité et

l'efficacité, et pour publier des retours : on peut consulter, par vidéo, des extraits d'ateliers avec des enfants par exemple.



microfolie\_valleesud • Abonné(e)  
Médiathèque de Fontenay-aux-Roses

microfolie\_valleesud 📣 Sortez vos agendas ! Pour ce mois de novembre, nous vous avons préparé plusieurs animations, sur diverses thématiques, suivant l'exposition du moment !

📅 Au programme :

- 🗨 « Méli-mélo d'animaux » le mercredi 17 novembre de 10h30 à 12h. Visite interactive au musée numérique et atelier FabLab. A partir de 7 ans.
- 💡 « Initiation électronique » le mercredi 17 novembre de 16h à 17h. Atelier FabLab autour de Makey-Makey et de la découverte de l'électronique.
- 🖨 « Imprimer...en 3D ! » le samedi 27 novembre de 10h30 à 11h30. Atelier FabLab de découverte de l'impression 3D. A partir de 10 ans.
- 🗨 « La liberté guidant l'art » le samedi 27 novembre de 16h à 17h15. Visite interactive au musée numérique. A partir de 14 ans.

Aimé par **micro.folie.vence** et 20 autres personnes  
OCTOBRE 29, 2021



microfolie\_valleesud • Abonné(e)  
Fontenay-aux-Roses

microfolie\_valleesud 🧑 Dans le cadre du concours Micro-Métrages organisé par La Villette, 24 enfants de l'école du Parc de Fontenay-aux-Roses ont participé à la création d'un court-métrage sur le thème de la danse !

🧑 Durant trois jours, ils ont pu suivre les différents ateliers menés par Guillaume Hoenig du collectif La Ménagerie et ainsi découvrir l'histoire du cinéma, s'initier à la technique du stop motion, à l'enregistrement des voix, inventer un scénario ou encore réfléchir à leur rapport à la danse.

🧑 Une fois les enfants pris en photo, ces photos sont imprimées puis placées sur des tablettes lumineuses pour pouvoir en dessiner les contours. Leurs dessins sont ensuite disposés sur un banc-titre, un dispositif servant à filmer image par image. Pour accompagner l'animation, leurs voix ont même été enregistrées. Elles nous révèlent d'ailleurs leur goût pour la danse...

🌱 Souhaitons-leur bonne chance !

#microfolie

**Exemple de publications événementielles.**  
Captures issues du compte Instagram de la Micro-folie Vallée sud.

Les publications permettent d'avoir une vision complète de la vie culturelle du lieu. Le compte est également utilisé pour communiquer autour des décisions du territoire impactant l'établissement, comme l'extension des horaires par exemple. Toutefois, il n'est jamais utilisé pour communiquer sur la vie culturelle de la médiathèque, du fait de deux responsabilités différentes. Sur le plan de la communication, médiathèque et Micro-folie cohabitent, sans que cette dernière ne demeure en vase clos, mais en affichant toutefois sa singularité.

Une littérature et des visuels nombreux sont donc déployés dans les espaces physiques et web de la médiathèque. Pourtant, lors de notre passage, nous avons observé que le mot était mal compris, tout comme le concept, hérité du tiers-lieu. Si celui-ci est bien connu pour nombre d'universitaires en sciences humaines et d'acteurs du milieu de la culture, il est encore peu compris par le public. C'est ce fossé que l'on observe dans le mot « micro-folie », logique pour des connaisseurs cultivés, mais encore nébuleux pour le plus grand nombre. Interrogé durant un entretien, un médiathécaire de public adulte<sup>84</sup> raconte :

*Le mot [Micro-folie] a plein de sens, c'est ce qui brouille. C'est à la fois un lieu, un projet, un type architectural. On se dit : c'est ça, c'est ça, c'est ça. Mais au fond c'est quoi ? A chaque début d'animation, j'explique le projet. J'essaie de situer, de présenter les modules principaux et les modules secondaires. Mais je ne sais pas s'ils comprennent, c'est une introduction et non pas le cœur de l'animation. Je n'ai pas de retour là-dessus. J'ai un monsieur qui est venu plusieurs fois aux animations et qui m'expliquait qu'il ne comprenait toujours pas ce que c'était, ce que cela voulait dire. Mais il revenait ! [...] [Les publics seniors] eux, ont vu la Micro-folie dans le livret sûrement, qui répertorie toutes les animations. Ils sont venus car le thème les intéressait avant tout. Ils sont venus, ils ont apprécié, ils reviennent. Mais je pense qu'ils pourraient se passer du mot Micro-folie. Pour eux, c'est une animation comme une autre !<sup>85</sup>*

---

84 Nous l'appellerons par l'abréviation A lors des citations d'entretien.

85 médiathécaire du secteur adulte, entretien mené sur place le 16/02/2022. Durée : 2h.

Il semblerait, selon le retour de ce bibliothécaire, que les publics accordent davantage d'attention sur l'animation en elle-même plutôt que sur le fonctionnement global du dispositif, qui, en apparence, n'a pas de lien entre les modules du fait des espaces différents et des noms donnés aux outils différents. La communication faite autour de la Micro-folie et, plus généralement, sur la raison d'être du tiers-lieu, qui mêle les espaces et les usages dans une horizontalité, semble ici être soumise à une toute autre réalité qui est en fait liée à la structure fonctionnaliste du bâtiment – un espace est lié à un support ou à un public en particulier. Donc, comme le concept et son nom sont mal compris, les publics n'assistent pas aux animations pour lui-même, mais plutôt pour leur contenu et leur thématique. Cette incompréhension peut entraver la communication autour de la Micro-folie, et donc sa fréquentation par de nouveaux publics, selon l'objectif principal de celle-ci.

Nous demandions ainsi au bibliothécaire interrogé si la communication déployée autour de la Micro-folie attirait de nouveaux publics, grâce aux nouveaux visuels, à la charte graphique aisément reconnaissable déployée dans le bâtiment comme à l'extérieur – par un kakemono sur la façade notamment. Et s'il y a nouvelle fréquentation, il y a-t-il une fréquentation des autres services de la médiathèque ? Il répond :

*C'est plus dans l'autre sens que cela se fait j'ai l'impression. On va surprendre des usagers qui vont se trouver dans l'espace musique, ils vont s'interroger sur l'animation qui a lieu dans l'Espace musique. Ils vont se demander ce que c'est. Donc on leur en parle, mais ça se fait rarement à l'inverse. Souvent les participants connaissent et fréquentent déjà la médiathèque. Il n'y a aucun usager qui vient pour la Micro-folie et découvre la médiathèque en même temps. Parce qu'en plus, le gros de la communication de la Micro-folie se fait par la médiathèque, les usagers sont donc plus susceptibles de la voir.*

De fait, la Micro-folie attire d'abord les usagers de la médiathèque puisqu'elle se situe dans les espaces où ils évoluent habituellement, et puisque c'est l'établissement qui gère le principal de la communication. Si questions il y a, elles portent d'abord sur le fait accompli. Nous l'avons nous-mêmes observé lors de notre visite sur place, lors d'un atelier FabLab un samedi matin en novembre 2021 (soit trois mois après le lancement du dispositif). Le FabLab cohabite avec les

rayons de Cds de l'espace musique, qui ont dû être réaménagés pour laisser place à des tables neuves, des ordinateurs, 3 imprimantes 3D. Le FabLab accueille des ateliers de modélisations de figurines et d'impression 3D pour les jeunes enfants, qui se retrouvent au même endroit que les usagers habituels de l'espace. Le responsable indique ne pas avoir eu de retour particulier au sujet de ce changement. En tout cas, les ateliers en eux-mêmes forment l'essentiel de la communication, car ils attirent l'attention. En une heure d'observation, plusieurs mères accompagnées de leurs enfants en ont profité pour demander des informations, et se sont inscrites. Des curieux s'approchent, demandent si l'atelier est ouvert à tous. Pour la plupart, le FabLab est avant tout un atelier numérique. Pour faire découvrir leur dispositif à un plus grand nombre en dehors des usagers, la médiathèque compte sur sa visibilité sur Instagram qui, pour l'heure, compte peu de vues et de likes. La cause : le public habituel de la médiathèque est moins coutumier de ce réseau social, prisé des plus jeunes.

La réussite de la communication interne de la Micro-folie, donc, repose essentiellement sur la variété des formats et des médiations, appliqués à divers publics, qui par leur mise en scène attirent les regards. Les publics sont plus réceptifs aux contenus et aux formats qu'au concept général qui lui, pour le moment, reste assez théorique. En ce sens, la richesse de la Micro-folie repose sur les médiations déployées, que ce soit par leurs techniques, comme par leurs thèmes.

## **III.2. LES MÉDIATIONS PLURIELLES, CLEF DU SUCCÈS DU DISPOSITIF À LA MÉDIATHÈQUE**

Cette seconde sous-partie décrit la médiation comme le cœur du dispositif et la clef de son succès, en définissant tout d'abord cette dernière et les visions de la culture qu'elle transmet. On présentera ensuite la matière des entretiens tenus avec les bibliothécaires-médiateurs, dont les retours d'expérience en matière d'animation et de partenariats nous sont précieux pour juger de ce succès.

### III.2.a. Médiation, médiateur et visions de la culture

Si la Micro-folie se présente comme un outil culturel innovant, les formats de médiation qu'elle propose, eux, ne le sont pas forcément : c'est leur mise en scène qui est nouvelle, imaginée pour améliorer davantage l'accessibilité des publics à l'art, de manière la plus naturelle possible. Pour rappel, la définition de la médiation, selon François Mairesse et Bruno Nassim Aboudrar, désigne un

ensemble d'actions visant, par le biais d'un intermédiaire - le médiateur, qui peut être un professionnel mais aussi un artiste, un animateur ou un proche - à mettre en relation un individu ou un groupe avec une proposition culturelle ou artistique [...] afin de favoriser son appréhension, sa connaissance et son appréciation. [...] [Elle] apparaît le plus souvent comme une pratique spontanée, informelle, par laquelle un amateur, familier d'une expression artistique, en facilite l'accès [à tous].<sup>86</sup>

Le médiateur est par étymologie celui qui se met au milieu, entre une œuvre et un public de diverses natures, dans le but d'en faciliter l'appréhension et le dialogue. La médiation est par conséquent un arbitrage qui consiste en la formation d'un équilibre pour que l'œuvre soit la plus accessible possible à ceux qui l'approchent. Il s'agit de la rendre intelligible, de transmettre les codes pour la comprendre en s'adaptant aux besoins et aux profils des publics qui n'y sont pas forcément familiers. L'action de médiation tire son importance d'un contexte de crise des institutions culturelles, que nous avons déjà évoquée précédemment au sujet des politiques culturelles, qui touche également à la culture dite « légitime » ou « haute », soutenue par les institutions qui connaît un « isolement progressif » car

---

86 MAIRESSE, François, ABOUDRAR, Bruno Nassim, *La médiation culturelle*, Presses Universitaires de France, Paris, 2016, p3.

la « population [...] ne se reconnaît plus dans ses valeurs et lui préfère une culture de masse conforme aux standards de la globalisation et véhiculée par des canaux alternatifs [...]»<sup>87</sup> Ce contexte explique l'enjeu essentiel de cette culture, qui « fonde précisément sa légitimité sur un principe d'universalité », à être transmise par des médiateurs dans le but de la rendre accessible, de briser les *a priori* et le sentiment d'illégitimité, et, enfin, la poser comme socle d'une « communauté apte à vivre ensemble ». Le rôle du médiateur est donc, de « jeter des ponts entre les cultures et les publics et de faciliter les échanges ». Les bibliothèques se sont déjà vues attribuer les rôles de lieux de débats et d'échanges depuis l'arrivée en France du concept de tiers-lieu, emprunté à la sociologie urbaine, en sciences de l'information lors de la publication du mémoire de Mathilde Servet *Les bibliothèques troisième lieu* en 2009. Elles ont d'office le rôle de médiateur en étant un lieu d'accueil et de culture ouvert à tous, sans discrimination.

Il nous faut souligner que dans ce contexte, le terme de culture demeure alambiqué, car il

continue de désigner un ensemble de connaissances et de pratiques, en partie artistiques et en partie sociales, qui sont l'apanage de la classe dominante tout en favorisant en son sein des discriminations [...] Mais, jusqu'au milieu du siècle dernier, il existe un consensus social pour reconnaître à la culture « cultivée » un privilège normatif. « Être cultivé », « se cultiver », « accéder à la culture », signifient s'acculturer aux usages, aux goûts et aux valeurs de la classe dominante. Hors de son acception anthropologique, la culture tout court, c'est la haute culture.»<sup>88</sup>

Cette norme est au fondement du sentiment d'illégitimité vis-à-vis d'une culture, qui appartiendrait exclusivement à une élite. L'avènement de la « pop culture » et de la « culture de masse », diffusée par de nouveaux canaux tels Internet, a modifié cet état de fait, mais a suscité des réactions qui, selon François Mairesse et Bruno Nassim Abouddrar, « [consistent] à réaffirmer, contre ce qui apparaît comme un dangereux relativisme, la vocation de la haute culture à assumer la cohésion de la société ». Le médiateur, lui, a pour mission de rendre cette culture que l'on pourrait qualifier « d'élite » accessible à tous, malgré ses codes de compréhension socialement marqués qui créent une discrimination d'office. Une partie de la

---

87 MAIRESSE, François, ABOUDRAR, Bruno Nassim, *ibid.*, p7.

88 MAIRESSE, François, ABOUDRAR, Bruno Nassim, *ibid.*, p23.

« stratégie » du médiateur, pour les deux auteurs, est d' « estomper la distinction [...] attachée à la culture en intensifiant les valeurs des cultures populaires ».

Le contenu des Micro-folies, parce qu'il est issu des grands musées, est fortement marqué par cette culture « d'élite ». Nous avons aperçu, au fil de nos visites, des extraits de diaporamas thématiques portant sur les châteaux d'Europe ou sur des toiles de maîtres, de danse classique, de concerts classiques de la Philharmonie de Paris par exemple. On peut également trouver des thèmes issus de la culture populaire comme le jazz, malgré le fait que cet art ait perdu de son aspect populaire en s'étant « gentrifié ». L'enjeu de rendre accessibles ces arts aujourd'hui en décalage avec les (nombreux) codes de référence de la population est de taille. A titre personnel, nous avons assisté à une conférence avec le Musée numérique sur le thème intemporel et central de la liberté dans l'art, dont l'oeuvre phare présentée était *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix, reconnue comme l'un des symboles de la République. Le message est clair : il s'agit pour la nation de faire revivre les symboles qui font l'identité nationale et de réaffirmer une culture commune. Dans les playlists thématiques, on regrettera cependant – l'actuel ! – manque de dialogue de ces œuvres phares, continuellement mises en avant au même titre que la *Joconde*, avec des œuvres contemporaines, issues de divers médiums et porteurs de divers codes de compréhension. Il faut prendre aussi en compte le fait que, selon le sociologue Bernard Lahire, les nommées « hautes » cultures et « sous-cultures » ont actuellement

tendance à s'entremêler. En effet, depuis les enquêtes de Bourdieu et Darbel, la société a changé [...] et désormais une majorité d'individus présente des profils de consommation nettement plus diversifiés. En simplifiant, on peut dire qu'il est possible d'aimer à la fois l'opéra et la télé-réalité ou d'écouter du *métal* et de lire des *haikus*.<sup>89</sup>

Nous supposons que lorsque les institutions culturelles parviendront à mettre l'accent sur le dialogue et la relation entre des œuvres phares d'hier et des œuvres populaires contemporaines, comme porteurs de valeurs, d'esthétiques et d'influences liées de près ou de loin, que la volonté politique de démocratisation culturelle trouvera ses publics et son succès.

---

89 MAIRESSE, François, ABOUDRAR, Bruno Nassim, *ibid*, p100.

Les Maisons de la culture d'André Malraux ont périclité dans le courant de mai 1968, à l'heure où l'ordre établi, porté notamment par la culture d'élite, a été remis en question par une population qui ne se reconnaissait plus en ses valeurs. François Mairesse et Bruno Nassim Abouddrar expliquent cette perte de vitesse par la « réticence [des pouvoirs publics] à prendre en considération les déterminismes sociaux qui pèsent sur [la culture d'élite] [...] [qui apparaît] en rupture avec les préoccupations [de l'époque] ». Nous rejoignons les deux auteurs dans l'idée que « la démocratisation de la culture doit passer par une véritable action culturelle visant à développer la création, à aller chercher les publics et à travailler avec eux, de manière conjointe, à un projet politique commun.<sup>90</sup>»

Les Micro-folies, en tant qu'outil de transmission de la culture, ont ce potentiel certain, grâce au numérique. Nous considérons, à la lumière de nos lectures et observations, que le gage de leur pérennité repose sur les deux facteurs que sont, d'une part, la promotion de la créativité des publics, d'autre part, la mise en relation systématique des œuvres issues de la culture dite « haute » et de la culture dite « populaire » ou *pop culture* autour de thématiques philosophiques, esthétiques et/ou sociétales. Les médiathèques, parce qu'elles sont implantées dans des territoires et qu'elles desservent des populations qu'elles connaissent, font partie des lieux-clefs pour développer ces liens, au moyens de diverses méthodes de médiation.

### **III.2.b. Les différents formats de médiation et les retours des publics à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses : un succès global**

Les Micro-folies reposent sur deux catégories de médiation déjà bien connues des bibliothécaires, car utilisées lors de leurs cycles d'animations. Il s'agit, d'une part, d'activités où le public est plutôt passif face à un contenu qui lui est présenté par un médiateur, un artiste, un conférencier qui les met en relation esthétique avec les œuvres. D'autre part, le public est acteur, il est amené à recevoir non seulement un

---

90 MAIRESSE, François, ABOUDDRAR, Bruno Nassim, *ibid*, p35.

savoir, mais également à « interagir », à « créer ou produire un objet <sup>91</sup> ». On le voit dans le Fab Lab, qui est l'un des principaux modules des Micro-folies. Enfin, on trouve également des cycles de médiation de longue durée, qui englobent plusieurs acteurs, comme l'organisation de projets de médiation. La médiathèque de Fontenay-aux-Roses, avec sa Micro-folie, assure ces trois modes de médiation.

Le FabLab, par exemple, offre au public une médiation portée sur l'action. Il est entièrement tourné vers la conception d'objets où le public se voit concepteur de A à Z d'un objet qui sera imprimé en 3D. Ce peut être une œuvre d'art, un monument célèbre, ou une création totale. A la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, l'atelier FabLab a lieu toutes les semaines pour les jeunes à partir de 10 ans. Il est encadré par trois médiateurs : un étudiant en service civique, un vacataire et un stagiaire. Le jour de notre observation <sup>92</sup>, on comptait sept participants : cinq enfants de 10 et 11 ans, une femme retraitée habituée de la médiathèque, et une adolescente habituée également. Les deux assistent régulièrement aux ateliers. La retraitée, ingénieure de formation, nous a confié être très intéressée par la technique d'impression 3D et a un rapport actif, presque intime avec les médiateurs. L'adolescente, quant à elle, est collégienne. Elle vient toujours aux activités de la médiathèque, seule, et aime beaucoup fabriquer des objets. Elle fait le parallèle avec le cours de technologie au collège où elle nous dit manquer de cours appliqués de ce genre, d'où sa venue au FabLab. Elle collectionne les figurines qu'elle a créées, du logiciel jusqu'à l'impression. Elle a pris ses marques dans l'espace de la médiathèque : en attendant qu'une impression se fasse, elle prend un siège et attend, avant de partir discrètement une fois sa pièce est achevée. Le retour de cette collégienne dresse un portrait discret mais réel de l'apport d'une culture technique appliquée réussie, car la fabrication d'un objet personnel favorise une fidélisation du public qui y participe. 1h30 sont nécessaires pour l'impression d'une figurine et les médiateurs demandent aux publics à revenir ultérieurement. Pour de nouveaux publics, cette démarche peut aider à les familiariser avec les espaces de la médiathèque et, pourquoi pas, à les inciter à utiliser d'autres services. Toutefois, lors de notre observation, il s'est avéré que tout le public était déjà usager de la médiathèque : soit ils venaient seuls de leur plein gré, soit sous l'impulsion de leurs parents. Des ateliers comme ce FabLab où la médiation par le faire est valorisé sont essentiels, car pour François Mairesse et Bruno Nassim Aboudrar, ce sont des « lieux [anti-classes] pour faire des expériences, pour

---

91 *Ibid*, p14.

92 Observation déroulée le 27 novembre 2021, pendant une heure, dans un atelier de conception et de modélisation 3D.

apprendre ou pour créer, situés à l’opposé de l’instruction scolaire classique<sup>93</sup>», nous l’avons vu avec le témoignage de la collégienne habituée.

Le Musée numérique, quant à lui, propose un mode actif et un mode passif dans son approche. Lors de notre enquête – et c’est le cas actuellement à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses – le Musée est configuré en mode libre en hors temps de médiation, et chaque visiteur peut s’installer, et à l’aide des tablettes mises à disposition, naviguer seul dans les collections du catalogue. Le mode libre rencontre quelques limites : un établissement enquêté nous a rapporté que celui-ci diffusait trop rapidement les œuvres, et que les collections n’avaient pas de logique apparente, d’après les retours de publics de seniors. Le mode passif a toutefois plus de succès, quoiqu’il demande une plus intense préparation de la part des bibliothécaires. Le médiathécaire adulte témoigne :

*le dispositif appelle à une médiation beaucoup plus pointue. Cela demande énormément d’adaptation. [...] Pour les adultes, il y a beaucoup de préparation. [...] Maintenant mon animation est de plus en plus schématisée. Ça va plus vite. Je prends une grosse introduction, et après quand on lance les œuvres ça va être structuré de cette manière: présentation de l’oeuvre, premier échange, reprise. Œuvre suivante, échange, reprise. Ça va être tout le temps ça. Sur une œuvre, on travaille à redonner le contexte de l’oeuvre, présenter le travail de l’artiste, le mouvement dans lequel il s’inscrit, une anecdote, et ça me fait tout. En faisant ces recherches, je vois aussi tout ce qu’il y a autour et je l’apprends au cas où on me pose la question. Maintenant je vais beaucoup plus vite.*

Le bibliothécaire A mentionne ici la posture délicate que le médiateur se doit d’adopter, c’est à dire une « posture de bon connaisseur non spécialiste » qui « garantit la souplesse, la plasticité » de son exposé, à mi chemin entre « spécialiste et profane » dans le but de mieux s’adapter à son auditoire<sup>94</sup>.

---

93 MAIRESSE, François, et ADOUDRAR, Bruno Nassim, *op cit*, p87.

94 MAIRESSE, François, et ABOUDRAR, Bruno Nassim, *op cit*, p96.

Le bibliothécaire A mentionne également l'usage de vidéos explicatives comme contenus utilisés lors de la conférence. Il s'agit d'un contenu que le médiateur est libre ou non d'utiliser lors de ses conférences. Ces pauses permettent

*une respiration dans l'animation [...] Après, concernant leur qualité, il y a un peu de tout. Parfois, il y a des vidéos de vulgarisation qui sont trop courtes pour retracer des sujets très complexes, parfois c'est balayé. Mais elles captivent le public, redonnent de l'attention, relancent le débat. Mais j'ai le droit de faire ma sélection, je choisis parfois de ne pas montrer certaines vidéos qui me paraissent un peu tirées par les cheveux.*

L'outil permet toujours une certaine prise de distance dans ce qu'il apporte : le bibliothécaire conserve sa capacité de sélection et d'exercer son esprit critique vis-à-vis de ces contenus. Ces vidéos, qui ne se suffisent pas à elles-mêmes, relancent le débat auprès des publics qui, du côté des adultes, demeurent plutôt discrets. Le bibliothécaire fait état de sa difficulté, surtout au début, à produire un discours ni trop précis, ni trop généralisant, pour s'adapter au plus grand nombre. La difficulté est de s'adapter à un public qui n'est pas captif, dont les membres de différents âges et de différents niveaux de culture ne se connaissent pas. Il regrette toutefois l'aspect un peu scolaire de ce mode de médiation où le public est passif :

*J'étais très angoissé par les premières animations. Je les voyais vraiment comme des exposés, avec le petit plus, on essaye de faire interagir le public, mais en dehors de ces moments d'échange, c'est un exposé. Je n'ai pas réussi à ce jour à faire évoluer la chose, où l'on serait dans la discussion, dans le débat de A à Z [...] il faut un discours adapté à tous, c'est pas toujours évident. Mais je n'ai jamais eu de retour négatif jusque là. J'essaie à la fois de donner des infos un peu précises, pour des personnes qui ont déjà une culture sur le sujet, d'autres fois, j'essaie de faire interagir sur des trucs de base.*

Le profil de publics fréquentant les conférences du musée numérique est senior, à partir de 50, 60 ans. Il s'agit de personnes plutôt cultivées, issues d'un milieu social aisé, intéressées, avec « une vraie habitude ancrée de visite » dans les salons

et expositions organisées de la médiathèque. Ils sont décrits par le médiathécaire comme « *peu actifs mais réceptifs* », qui « *hochent la tête, [...] sont intéressés par ce [qu'il dit], et de temps en temps, des personnes viennent et [le] félicitent* ». Ces habitués de l'établissement prolongent leurs habitudes avec le dispositif, car depuis son inauguration, il y a « *un quart voire la moitié des personnes qui reviennent* » y assister.<sup>95</sup> A noter qu'en moyenne, pour le moment, le nombre de personnes présentes par mois varie entre 6 et 7.

Nous avons pu nous-mêmes nous rendre compte de cela lors de nos propres observations de conférences<sup>96</sup>. Celles-ci ressemblent à un cours d'histoire de l'art, semblable à une visite guidée de musée effectuée en un unique lieu. Le public est très attentif, scolaire, mais participe peu. Le format de médiation du Musée numérique rend la participation et le débat peu intuitifs. En effet, l'écran géant, la distance entre le médiateur mis dans une posture de conférencier et le public assis sur des poufs mis en rang rappellent une scénographie proche de la salle de classe, voire du cinéma. Le public se met instantanément dans une posture d'apparente passivité, d'écoute, prêt à recueillir un savoir plus ou moins pointu sur une thématique particulière. Ces conditions de mise en espace expliquent la timidité relative des personnes et la nécessité, pour le médiateur, de rappeler souvent si ce n'est constamment la raison d'être du dispositif : l'échange et le débat.



95 Médiathécaire du secteur adulte, entretien mené sur place le 16/02/2022. Durée : 2h.

96 Observations déroulées le 27 novembre et le 18 décembre 2021, pendant une heure, lors de conférences au Musée numérique de la médiathèque.



### **Scénographie du format « conférence » du Musée numérique de la médiathèque**

Photos personnelles, décembre 2021.

Le mode de conférence du Musée numérique rencontre *a contrario* plus de succès côté jeunesse. Nous avons rencontré une seconde médiathécaire, chargée de l'accueil des publics scolaires cette fois<sup>97</sup>. Elle programme une animation mensuelle en plus d'une quinzaine d'accueils de classe par mois à organiser, axées sur la Micro-folie. Parce que les scolaires sont des publics captifs, et grâce aux partenariats avec les écoles, le succès est au rendez-vous : « *Les écoles sont assez motivées pour venir, cela ne s'essouffle pas, je veux dire, on a toujours le même nombre de classes qui viennent chaque mois*<sup>98</sup> ». La bibliothécaire J effectue un travail d'organisation et d'animation, en permettant de sonder les enseignants qui peuvent s'inscrire à l'animation via un formulaire s'il en ont l'envie. La bibliothécaire J souligne que les accueils de classe favorisent une bonne participation et un échange assidu plus que des animations mensuelles :

---

97 Nous la nommerons « Bibliothécaire J » pour les besoins de l'enquête.

98 Bibliothécaire J, entretien mené sur place le 15/02/2022. Durée : 1h30.

*Pour les accueils de classe, je les préfère aux animations mensuelles. C'est beaucoup plus détendu, les enfants se connaissent tous, ils sont super spontanés, c'est très vivant. Alors qu'une animation mensuelle, avec 6, 10 enfants maximum, il faut aller les chercher, parfois tu te sens un peu seul, ils sont impressionnés, les âges sont différents.*

La bibliothécaire adapte son discours de telle sorte à rendre les œuvres les plus accessibles possibles. L'enjeu est autre que les publics adulte, car si ces derniers se montrent discrets et touchent peu aux tablettes, les enfants, eux, sont obnubilés par les petits écrans à défaut du grand et du médiateur. La qualité de la médiation doit être au plus haut pour « *capter l'attention des enfants. Tu ne peux pas juste te contenter d'analyser l'oeuvre normalement : c'est avant tout un échange. Ce n'est pas un cours* », ajoute la bibliothécaire J. La recette de ce succès est visible dans les choix de médiation. Le bilan des animations de la Micro-folie reprend avec précision leur déroulement en soulignant les réussites et les écueils à retravailler. Lors d'un cycle d'animations ayant pour thème le jazz au mois d'octobre, 14 classes allant du CP jusqu'au CM1 ont bénéficié de la présentation tenue par la bibliothécaire J et deux collègues, dont bénévoles. L'animation était constituée de la diffusion d'extraits de concerts, de présentation de différents genres liés au jazz, de son entrée dans la culture populaire (notamment dans les films d'animation Disney), et de discussions à propos des instruments qu'ils connaissaient. Certains enfants dansaient même spontanément.



## **Un accueil de classe au Musée numérique avec pour thème le jazz.**

Photo issue du bilan d'animations Micro-folie de l'établissement.

Le bilan des animations Micro-folie pour les scolaires de la médiathèque confirme donc un succès qui dure dans le temps, et une satisfaction générale du côté des enseignants, fidèles aux rendez-vous. Dans l'ensemble, les enfants témoignent d'un intérêt bien réel pour les animations et la qualité de la médiation : le bilan fait état de leur implication, de leurs remarques, et de leur écoute dans la grande majorité des cas. Pour l'établissement, la captation de ces publics est d'autant plus importante puisque elle permet, dans le même temps, de faire découvrir la vie artistique locale. En effet, avant les présentations Micro-folie, les médiateurs prennent le temps de leur présenter les expositions en cours dans les salons où est également installé le Musée numérique. C'est aussi l'occasion de faire rencontrer aux enfants les artistes invités : cela a été le cas, en octobre 2021, avec une photographe mise à l'honneur qui a eu l'occasion de leur montrer son travail et ses techniques.

La Micro-folie offre, dans ce cadre, plusieurs formats de médiation suffisamment variés et adaptables selon les âges des publics pour rencontrer un succès pérenne, *a fortiori* chez les plus jeunes. Le Musée numérique à direction des adultes semble, seul, complexe à rendre attractif pour un public difficile à capter, de par ses connaissances et ses profils divers. Pour celui-ci, la médiathèque compte sur ses habitués mais peut difficilement capter un public plus large en comptant exclusivement sur sa communication sur les réseaux sociaux et sur son site. L'autre critique que l'on peut soulever est intrinsèquement liée à cette dernière : si le Musée numérique n'attire que des publics adultes habitués de la médiathèque, il risque de n'attirer également que des publics déjà cultivés. En cela, la démocratisation culturelle voulue par les concepteurs du dispositif risque de ne pas répondre à ses objectifs qui sont d'attirer des publics exclus ou éloignés de la culture, ou simplement non-usagers de la médiathèque.

Il est possible de remédier à ce risque en renforçant l'offre culturelle à destination des publics captifs que sont les scolaires, où la population est plus diversifiée. Ce

sont par les enfants que la médiathèque peut affirmer son rayonnement : parmi eux, certains n'ont jamais passé la porte de l'établissement. La bibliothécaire J a constaté que les accueils de classe Micro-folie ont favorisé l'arrivée de nouveaux publics :

*Dans les accueils de classe que je reçois, il y a des enfants qui n'ont jamais mis les pieds dans un musée. [...] certains enfants nous disent « Oui moi je viens demain ». Et ils viennent ! Ils me reconnaissent, et j'en suis très contente, je me dis que ça les marque, en plus ça les a touchés. J'ai même eu la mère d'une petite fille une fois à l'accueil, une maternelle, qui m'a demandé la référence d'une œuvre que la petite avait vue la dernière fois. Elle l'avait adoré, et avait 5 ans. Elle est revenue avec sa mère pour lui montrer, et ça lui a fait visiter l'exposition.<sup>99</sup>*

La seconde force de captation des publics que permet la Micro-folie dans la médiathèque de Fontenay-aux-Roses est sa capacité à faire converger plusieurs acteurs culturels de la ville dans un projet commun : en bref, dans sa capacité de personnalisation avec son territoire.

### **III.2.c. Personnaliser la Micro-folie de Fontenay-aux-Roses sur le territoire comme au sein de l'établissement**

A Fontenay-aux-Roses, la Micro-folie de la médiathèque a la capacité de faire converger des projets culturels en affirmant les partenariats entre les équipements de la ville, déjà en place auparavant avec la médiathèque. La bibliothécaire J mentionne des partenariats effectués avec le théâtre et le cinéma local qui sont

*liés avec deux médiathécaires des différents secteurs, il y a donc un médiathécaire qui est sur Micro-folie et un autre qui n'est pas sur*

---

<sup>99</sup> Bibliothécaire J, entretien mené sur place le 15/02/2022. Durée : 1h30.

*Micro-folie. [...] Il y a aussi des enseignants de plusieurs écoles et lycées. Le but de ce projet, c'est que trois classes de collège écrivent une histoire pour créer un jeu vidéo dans l'ambiance de The Witcher. Du coup c'est un jeu d'écriture, et on intervient dans ce projet pour leur faire une séance dans le Musée numérique, on leur fait une sélection d'œuvres d'art qui peuvent les inspirer, suivi de séances au FabLab.*

Dans ce contexte, la présence de la Micro-folie devient un argument supplémentaire pour renforcer ces liens entre les différents équipements culturels – toutefois, ils ne dépassent pas l'échelle de la ville, hormis les musées nationaux. Des projets de longue haleine comme celui-ci mettent en pratique de nombreux arts et disciplines – littéraires, graphiques et historiques – dans un objectif de création collective, via le jeu vidéo. Cet exemple est caractéristique de la médiation par la participation et par le faire car un résultat concret est attendu à la fin du projet. C'est un « travail collectif [...] [qui permet] de développer un projet centré aussi bien sur les apprentissages que sur la participation à la vie collective et le développement de lien social.<sup>100</sup> ». Les auteurs de *La médiation culturelle* ajoutent que les performances des artistes sont centrales dans la médiation de l'art et de la culture, car ceux-ci peuvent se substituer à un médiateur en proposant une médiation renouvelée, basée sur leur propre expérience sensible.

La médiathèque a tiré profit de sa capacité d'attraction auprès des artistes locaux malgré une rivalité quant à l'espace tenu par le Musée numérique, installé au sein des salons où les artistes exposaient traditionnellement leurs œuvres. Pour ces derniers, l'arrivée de la Micro-folie a été un choc car leur espace avait désormais un nouvel usage. Le bibliothécaire A témoigne :

*[La crainte, c'est que] l'écran captiverait les visiteurs et [que l'on] ne regarderait plus les autres œuvres exposées dans la salle. Les artistes qui exposent ici ont une volonté d'exposer leurs œuvres, il y a un enjeu financier aussi. Qu'est-ce que c'est donc que cette Micro-folie qui vient dans leur espace ? C'est leur voler un peu la vedette. [...] Les artistes [...] considèrent le dispositif, peut-être, comme en rivalité avec leur place.*

---

100 MAIRESSE, François, et ADOUDRAR, Bruno Nassim, *op cit*, p89.

La bibliothécaire J a eu le même ressenti :

*[Les artistes] étaient choqués de voir l'écran géant et les tablettes. On m'a déjà demandé de pousser les équipements car selon les artistes ils gênaient leurs œuvres. [...] cela les dérange que j'utilise du numérique dans un salon artistique. Ils se sont dits que cela n'avait aucun intérêt, [pensant] que ça n'a pas sa place dans un salon d'exposition. J'ai senti que je prenais un peu trop de place [...].*

Pour remédier à ce problème, un compromis a été trouvé, de telle sorte à ce que les artistes gagnent en visibilité sans que leur espace d'exposition soit empiété par le Musée numérique. On a émis l'idée de permettre à des artistes professionnels exposants de diffuser sur l'écran géant une vidéo promotionnelle où ils se filment en train de créer, tout en expliquant leur projet artistique. Nous avons eu l'occasion d'en visualiser une, créée par un sculpteur qui, dans une vidéo complète, présentait son travail. En faisant cela, la médiathèque intègre à son outil Micro-folie un espace d'expression des artistes locaux, en lien direct avec les expositions en cours. En ce sens, l'outil remplit son objectif de personnalisation à l'échelle locale et donne une valeur ajoutée spectaculaire aux cycles d'expositions. Il remplit également l'objectif de valoriser la création artistique en tant que telle.

Par ce compromis avec les artistes et le renforcement des partenariats grâce à un projet culturel commun avec les scolaires, la Micro-folie de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses réussit son intégration dans la vie culturelle locale, et donc sa personnalisation. Elle n'a cependant pas les moyens d'intégrer au catalogue de la Villette les œuvres des artistes locaux : seul l'organisme a ce pouvoir pour des questions de droits de diffusion des œuvres. Toute proposition émanant des bénéficiaires est néanmoins prise en compte, en attendant l'enrichissement des collections du catalogue.

Toutefois, il s'avère que créer du lien avec les autres services dits « traditionnels » de la médiathèque est moins évident. Si notre enquête a révélé que la plupart des établissements sondés développaient diverses idées pour créer un lien entre les services, comme des tables thématiques aux couleurs de la Micro-folie ou des séries d'événements, la médiathèque de Fontenay-aux-Roses y réussit sur le plan

événementiel, mais connaît plus de difficultés envers les collections. Le bibliothécaire A souligne que l'exposition donnée dans les salons est le noyau thématique autour duquel tous les services de la médiathèque – Micro-folie comprise – tournent. Lorsque un thème est lancé, le bibliothécaire place avec ses collègues un « temps fort » dans l'espace adulte, qui consistait en un renvoi vers les salons, accompagné d'une table thématique installée près du Musée numérique. Pour autant, cette initiative est restée sans succès :

*Même moi, qui suis bibliothécaire, j'ai du mal à faire le lien entre Micro-folie et les collections de la bibliothèque. [...] On fait le lien avec l'exposition qu'il y a dans les salons, mais cela s'arrête là. Les premiers temps, j'avais essayé de mettre des livres sur un présentoir en rapport avec les thèmes de l'animation, mais ça n'a pas du tout fonctionné. Il n'y a eu aucun prêt, alors que je les ai proposés à la fin de l'animation comme une ouverture au sujet. C'était sur la sculpture la première fois, on avait de beaux livres... J'ai réessayé avec le jazz le mois d'après, pareil, pas de prêt. J'ai arrêté ça. Après je me dis, les fonds sont là, les personnes peuvent toujours aller les chercher, le lien peut se faire sans qu'on le voit.*

Le bibliothécaire ajoute que l'absence de prêts est également liée à deux facteurs avérés : d'une part, la faible attractivité des livres d'art, et le faible nombre de publics présents lors des conférences au Musée numérique. Le profil de ces publics, déjà cultivés et âgés de 50 ans et plus laisse aussi supposer qu'ils possèdent déjà de tels livres chez eux. Cette absence de succès a ainsi justifié l'abandon de ces tables, toutefois, lors des conférences, le bibliothécaire n'omet jamais de rediriger son public vers les collections.

Nous avons posé la même question du lien entre les collections à la bibliothécaire J, faisant des accueils de classe. Elle n'a pour l'heure pas remarqué d'incidence sur le taux de prêts pour les plus grands, mais l'a plutôt vu sur la fréquentation des espaces, notamment l'espace jeunesse et lors des inscriptions aux animations. On citera néanmoins une animation Micro-folie où les publics sont directement en contact avec les collections de la médiathèque : il s'agit des accueils des maternelles et tout-petits, que les bibliothécaires ont adapté en proposant des livres et des jeux comme supports. La cause est la surcharge d'écrans que l'on impose à des publics de plus en plus jeunes. Le Musée numérique, avec son écran géant et

ses tablettes ont suscité de vives réactions de la part d'enseignants, et quelque fois de parents, comme notre enquête a pu le démontrer en amont. Les écrans altèrent la concentration des enfants, le médiateur se voit donc contraint d'éteindre la vingtaine de tablettes à disposition pour continuer son exposé, d'où le choix, dans ces cas précis, de mener des animations du Musée numérique en se passant du numérique.

Dans l'ensemble, la médiathèque de Fontenay-aux-Roses réussit à personnaliser sa Micro-folie en l'intégrant à des projets d'action culturelle à l'échelle de la ville, par des partenariats impliquant les divers équipements culturels locaux, mais aussi à l'échelle de l'établissement, selon les thèmes des expositions du moment. La place donnée aux œuvres des artistes locaux, en adéquation avec les salons artistiques menés de longue date, est centrale dans cette personnalisation. Les partenariats avec les écoles de la ville, enfin, qui entraînent une fidélisation des enseignants, contribuent pour beaucoup au succès du dispositif. La bibliothécaire J mentionne des retours très positifs de leur part et des réinscriptions fréquentes. Seul, le lien avec les collections est complexe à mettre en place.

En partant de cette dernière problématique, on voit que si la Micro-folie s'avère être un bon outil pour soutenir voire affirmer l'action culturelle d'une médiathèque, elle n'a pas de grand impact sur l'usage des autres services, dont les prêts de collections. L'arrivée des Micro-folies dans les médiathèques est un bon exemple d'innovation portée sur des services de médiation et d'action culturelle qui gagnent de l'importance, depuis de nombreuses années déjà, vis-à-vis des collections, sans les évincer toutefois.

Tout au long de notre enquête et de nos entretiens, nous souhaitons interroger l'évolution – factuelle comme perçue – du métier de bibliothécaire lors d'une installation d'une Micro-folie, fruit d'un contexte de changement plus global où les médiathèques deviennent des laboratoires d'innovation culturelle. La troisième sous-partie s'attachera à présenter les signes de ce changement et les perceptions des professionnels en termes d'identité de métier.

### **III.3. ÊTRE BIBLIOTHÉCAIRE AVEC UNE MICRO-FOLIE : QUELLE ÉVOLUTION DE L'IDENTITÉ DE MÉTIER ?**

Dans cette dernière sous-partie, nous questionnons l'identité de métier factuelle et vécue par les professionnelles, tout d'abord dans un contexte de changement dû à l'installation d'un nouveau service dans l'établissement, à la lumière des entretiens et d'offres d'emplois que nous avons pu lire. Nous souhaitons ensuite donner la parole aux ressentis des bibliothécaires dans de tels changements, qui sont sources de craintes, de tensions, mais aussi de perspectives positives pour les agents. Un troisième mouvement s'attachera à présenter des solutions possibles pour accompagner les équipes au mieux dans ce contexte.

#### **III.3.a. L'identité de métier dans un contexte de changement et d'innovation**

L'arrivée d'une Micro-folie dans un établissement provoque indéniablement un changement en termes de missions, de poste et de management, d'autant plus que le dispositif se présente comme une innovation en termes de médiation. La Micro-folie est une illustration d'une transition bien plus profonde et globale de remise en question des bibliothèques, entamée dès l'avènement du numérique et encore d'actualité. L'ouvrage dirigé par Marie-Christine Jacquinet *Créer des services innovants* résume bien cette tendance dans l'introduction, en précisant qu'elle

s'accompagne de bouleversements profonds et de questionnements essentiels : qu'est-ce qu'une bibliothèque ? Que doit-elle devenir ? Vers quoi doit-elle évoluer ? [...] la tentation existe parfois de survaloriser des fonctionnements dépayés, de cultiver des désirs de métamorphose

radicale, au risque de faire oublier les atouts des ressources et des acteurs impliqués.<sup>101</sup>

Il y a une volonté issue des élus et/ou des responsables d'établissement d'innover pour valoriser et affermir l'image des bibliothèques comme acteurs et participants d'un contexte du tout numérique en constante évolution. Mais innover pour innover n'est pas possible : de nombreux facteurs sont à prendre en compte, en termes de publics, d'offres de services, de budgets et de ressources humaines. Installer une Micro-folie dans une bibliothèque peut se lire comme une manière de valoriser le numérique en tant que service, et de faire changer la représentation de la médiathèque qu'auraient les usagers potentiels et avérés. Il s'agit bien d'une « métamorphose radicale » en tant qu'offre de service par son aspect innovant et la forte impression que suscitent l'arrivée des écrans, et ce changement peut se ressentir dans le fonctionnement interne de l'équipement, en termes de personnel et d'organisation de travail par exemple.

Marie-Christine Jacquinet reconnaît que ces perspectives de changement de missions et de types de services peuvent être sources d'inquiétude et de questionnements de la part des bibliothécaires : ces nouveautés sont-elles en adéquation avec les fonctions du métier et des établissements de lecture publique ? Toutefois, elle prend le parti de l'innovation, considérée comme facteur de progrès, embrassant de fait une vision répandue dans le monde du commerce et de l'entreprise, axée sur la croissance et l'offre toujours plus diversifiée. Les bibliothèques, reflets de la culture d'une époque en constante évolution, sont entraînées dans le mouvement. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles sont soumises à cette seule logique, sans capacité de création et d'initiative. Le changement, pour Marie-Christine Jacquinet, est une chance de « tester sa capacité à sortir du cadre, à outrepasser le modèle traditionnel de bibliothèque », un modèle présenté comme rassurant, mais qui peut s'avérer « inadapté et [...] difficile à modifier, à réinventer » si le monde évolue. En ce sens, sortir du cadre ne signifie pas forcément « s'éloigner du métier : cela s'entend comme envisager les services sous un autre angle, s'exercer à bouleverser les habitudes<sup>102</sup> ». Un professionnel peut en effet le percevoir comme un éloignement, à l'heure où le métier est sujet à un flou définitoire. Le dictionnaire Larousse définit encore le mot

---

101 JACQUINET, Marie-Christine, dirigé par, *Créer des services innovants. Stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*, "La Boîte à outils", Presses de l'ENSSIB, Villeurbanne, 2011, p11.

102 JACQUINET, Marie-Christine, dirigé par, *op cit*, p20.



« bibliothécaire » comme une « personne chargée de la classification, de la conservation, du développement et de la communication des ouvrages d'une bibliothèque.<sup>103</sup> ». Le terme de « médiathécaire » renvoie quant à lui au personnel d'une médiathèque, qui est toujours selon le Larousse un « organisme chargé de la conservation et de la mise à disposition du public une collection de documents qui figurent sur des supports variés [...] ». Pour cette dernière définition, une Micro-folie peut tout à fait être considérée comme un support de collections, puisque son application accessible depuis le Musée numérique, est un catalogue d'œuvres. En ce sens, son intégration dans un établissement demeure conforme à l'Article 23 de la Charte des bibliothèques, qui stipule que

Une bibliothèque dépendant d'une collectivité publique nécessite la conjonction de ces conditions :

- la constitution d'une collection régulièrement renouvelée de documents accessibles au public,
- la nomination d'un personnel qualifié, soit recruté conformément aux statuts de la fonction publique, soit, dans le cas de recours à un personnel volontaire non rétribué, formé et encadré par ce personnel [...]<sup>104</sup>

La *Charte des bibliothèques* ne définit toutefois pas le métier directement : les missions décrites demeurent suffisamment vastes pour permettre aux établissements d'élargir leurs offres culturelles à l'égard des publics. De manière générale, les médiathécaires – ce terme paraissant le plus approprié – se détachent d'une figure exclusivement dédiée aux collections de quelque nature qu'elles soient, pour pencher de plus en plus vers des offres de services de médiation envers les différents publics. L'outil Micro-folie et ses différents modules sont des collections, accessibles au public en mode libre comme par le biais d'un médiateur. Par conséquent, il a sa place dans une médiathèque car il rejoint la catégorie des médias artistiques.

---

103 Dictionnaire Larousse, définition du mot « bibliothécaire ». En ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/biblioth%C3%A9caire/9062> (consulté le 14/08/22)

104 Association du Conseil supérieur des bibliothèques, Charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques, 7 novembre 1991, fichier Adobe PDF. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf> (consulté le 14/08/22), p5

Le vocabulaire du métier change toutefois : nous avons observé un glissement du terme de médiathécaire vers celui de médiateur, encore plus vaste, à la lecture de fiches de postes publiées dans le cadre de recrutements d'emplois Micro-folie. Une commune de plus de 1500 habitants, située en région Auvergne Rhône-Alpes a en effet lancé en mai 2022 deux offres d'emplois pour sa médiathèque accueillant une Micro-folie sur la plateforme *Biblioemplois*. Les deux offres ont comme intitulé « Médiateur(trice) numérique », ou « Médiateur(trice) culture », dont un chef de projet. Les missions de la première offre, ouvert en contrat unique d'insertion (CUI), s'articulent autour de l'accueil de publics notamment scolaires, de la gestion des outils numériques, de la veille, de la participation à l'action culturelle de l'établissement et de sa communication sur Internet. La seconde offre de médiateur chef de projet comporte des missions proches de celles des médiathécaires chargés d'action culturelle, dans l'organisation des partenariats et d'événements par exemple, sans compter les accueils et accompagnements de scolaires qui font déjà partie des missions traditionnelles en médiathèque. En somme, la Micro-folie est à la fois un projet culturel à gérer et entretenir, et une collection numérique à part entière. L'offre est ouverte aux adjoints du patrimoine, aux catégories C et aux non-titulaires, donc à des bibliothécaires qui se nommeront médiateurs, confirmant ainsi le glissement de missions et d'identité de métier.

Interrogés sur leur identité de métier, les animant la Micro-folie de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses ont eu diverses réponses. La bibliothécaire J, chargée de l'accueil des publics jeunes et scolaires, se considère principalement comme médiatrice :

*Moi, quand je signe mes mails professionnels, je ne mets pas bibliothécaire. Je mets « médiatrice ». Car je fais de la médiation ! Avant je signais « Assistante médiathécaire », donc ça a glissé. Après, c'est un peu particulier pour moi. Mais j'ai du mal à dire que je suis médiathécaire.*

Le changement de signature s'explique, dans son cas, par un glissement de ses missions. Avant de s'occuper de la Micro-folie, elle était rattachée au secteur jeunesse, ainsi qu'aux collections, avant que la direction ne lui confère des missions d'accueils, d'accompagnement de publics et de gestion de la Micro-folie. Elle est également chargée d'organisation, de coordination et de gestion de projet pour les cycles d'événements, par exemple. Elle gère les partenariats avec les

enseignants et met en place les plannings. De fait, sa position est entièrement tournée vers l'action culturelle, et non plus vers les collections « traditionnelles » de la médiathèque. On notera que l'interrogée n'est pas titulaire, mais contractuelle en cours de titularisation. Elle ne souhaitait pas se diriger vers les métiers du livres et a travaillé dans l'établissement du fait du hasard à l'issue d'une formation en sciences humaines, avant d'être peu à peu intégrée à l'équipe. Sa culture de métier s'est forgée en travaillant, dans des tâches allant de l'équipement jusqu'à l'accueil de publics et l'animation. Se qualifier de médiatrice était donc, dans son parcours, tout à fait naturel.

Le médiathécaire A, accueillant les publics adultes, n'a pas exactement la même vision. Auparavant contractuel à la médiathèque et aujourd'hui titulaire de catégorie B, il se considère avant tout comme bibliothécaire :

*Moi, je suis bibliothécaire, je mène d'autres animations, avec un petit plus Micro-folie, je suis rattaché à la Micro-folie. [...] On m'a recruté comme bibliothécaire [...] les compétences médiation, euh, bon, je sentais que je pouvais les développer mais je n'avais pas vraiment de formation de médiateur culturel.*

Issu d'une formation de sciences humaines et d'une autre en métiers du livre, cet agent occupe toutes les tâches qui incombent traditionnellement à un bibliothécaire, en plus des animations Micro-folie. Ces tâches ne lui ont pas été attribuées par surprise car elles figuraient déjà sur la fiche de poste à laquelle il a candidaté. Toutefois, son absence de formation en médiation culturelle a entraîné quelques craintes.

### III.3.b. Un changement source de craintes... comme de satisfactions professionnelles

Ce changement ne s'opère pas sans crainte. La critique d'une bibliothécaire encadrante du pôle Multimédia, dont nous avons rapporté le témoignage en la nommant « Bibliothécaire B » dans la seconde partie de notre étude, est fondée dans la mesure où les métiers de médiateur culturel et de bibliothécaire sont confondus. La bibliothécaire regrettait que l'on impose aux professionnels des actes de médiation spécialisés en histoire de l'art en l'absence d'une formation concrète au métier de médiateur culturel, *a fortiori* dans cette discipline. En ce sens, elle craint une dissolution de compétences et une perte de qualité dans la transmission des contenus si un médiateur formé n'est pas embauché. Nous l'avons mentionné, qu'à cette crainte, l'argument le plus souvent soulevé est la polyvalence comme nouvel essentiel du métier, dont le cœur se déplace « d'un processus de production-distribution [des collections] vers une logique de services ». Il s'agit aujourd'hui d'accompagner et d'orienter les publics au sein des « contenus mouvants » d'Internet.<sup>105</sup>

Les réticences remarquées vis-à-vis de l'installation d'une Micro-folie tiennent, au-delà de la formation et de la construction de contenu, « au fait que [l'innovation] est assimilée à la mise en place de services ambitieux et coûteux, à des réalisations architecturales remarquables ou réduite au champ numérique.<sup>106</sup> » De fait, l'arrivée de ces nouveaux services entraînent une redéfinition totale de l'organisation de l'établissement et de l'offre de services originale. Des animations peuvent être supprimées au dépend de nouvelles, des espaces réinvestis, entraînant par là un désherbage massif de collections, et par conséquent, des réticences au sein de l'équipe. Pour les éviter, la littérature de management préconise l'implication de l'équipe dans la construction et la gestion de ces services.

On a observé le même cas de modification des services et de rapports des équipes au changement dans le cadre des bibliothèques universitaires, lors des ouvertures de Learning Centres, notamment celui de la Ruche dans le campus Porte des Alpes, à l'Université Lumière Lyon 2, qui ouvrira en 2023. Au sujet de ces bibliothèques

---

<sup>105</sup> JACQUINET, Marie-Christine, dirigé par, *op cit*, p31.

<sup>106</sup> *Ibid*, p42.

universitaires de demain, Sylvie Condette, dans son article « Une nouvelle organisation managériale : entre résistance, adaptation et mobilisation » fait état des différentes réactions des personnels en situation de changement. Dans ce cadre d'évolution des missions, il est certain que les équipes ont besoin d'un « accompagnement au changement » qui passe par leur implication et une communication efficace pour apaiser au mieux les tensions. La chercheuse cite l'exemple de « certains établissements [qui] au nom de la polyvalence et de la recherche d'efficacité, font d'ailleurs le choix d'un partage des responsabilités et des activités », donc un management plus horizontal. Les avis des équipes face au changement divergent selon leur statut, leurs tâches et leur ancienneté :

Des agents titulaires, en catégorie C de la fonction publique, ou employés à durée déterminée pensent majoritairement que cette répartition du travail évite la routine, permet de découvrir des tâches jusque-là ignorées ou répétitives. La découverte de tâches nouvelles, ou la rapidité avec laquelle il faut passer d'une activité à une autre pour répondre à la demande, leur semble particulièrement stimulante car au-delà du contenu de l'activité elle-même, c'est bien une découverte de soi et de son potentiel qui est en jeu.<sup>107</sup>

Nous avons pu observer la même tendance en interrogeant les bibliothécaires à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses. Passées les premières craintes, il s'avère que ceux-ci ont réussi à prendre en main le dispositif et l'acte de médiation.

Le bibliothécaire A, accueillant les publics adultes, témoigne d'une certaine appréhension lors du lancement des animations, du fait de son manque de formation en médiation culturelle et en histoire de l'art :

*J'étais très angoissé par les premières animations. Je les voyais vraiment comme des exposés, avec le petit plus, on essaye de faire interagir le public, mais en dehors de ces moments d'échange, c'est un exposé. Je n'ai pas réussi à ce jour à faire évoluer la chose, où l'on serait dans la discussion, dans le débat de A à Z. Il y a des moments où*

---

<sup>107</sup>CONDETTE, Sylvie, « Une nouvelle organisation managériale : entre résistance, adaptation et mobilisation », in *Bibliothèques en mouvement : innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir*, dirigé par Yolande MAURY, Susan KOVACS et Sylvie CONDETTE, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, p 171.

*le public ne parle plus et il faut reprendre ce que l'on vient de dire, comme un professeur. [...] Quand je suis stressé, j'apprends par cœur. Je n'ai pas peur qu'il y ait un blanc, je ne me perds pas. J'écris tout ce que je vais dire. Encore aujourd'hui, j'écris tout. Même les intonations.*

Le bibliothécaire réagit à cette crainte par le contrôle total de son discours. Dans le cadre des exposés du Musée numérique, il s'agit pour les médiateurs d'être pointus et connaisseurs d'un très grand nombre de sujets, et l'on peut imaginer sans peine la pression supplémentaire que cela ajoute à la charge de travail habituelle – pour rappel, cet agent occupe aussi des fonctions d'accueil du public et de bibliothéconomie. La répartition de son temps de travail de bibliothécaire combiné avec la Micro-folie est répartie de cette manière : 50 % est dédiée à l'accueil du public, et sur les 50 % de travail en interne, 30 % sont vouées à la préparation des conférences et animations mensuelles, ne laissant que 20 % de temps pour la gestion des collections en secteur adulte qui lui sont attribuées.

Le bibliothécaire A observe, dans l'acte de médiation, des glissements dans son identité de métier. Parce qu'il approfondit minutieusement chaque sujet qu'il va présenter lors des conférences, il se décrit là comme un professeur, voire un guide de musée :

*Il y a vraiment toutes les casquettes, selon le public, le jour, les questions, qui vont créer une posture différente. Il faut être adaptable. On ne peut pas préjuger du niveau du public. Il faut un discours adapté à tous, c'est pas toujours évident. Mais je n'ai jamais eu de retour négatif jusque là.*

Dans ce contexte, l'adaptabilité – ou la polyvalence – demandée à un agent est la principale difficulté à gérer. On est plus polyvalent, et donc adaptable, lorsque l'on a une bonne connaissance de son sujet et des méthodes de transmissions du savoir, par la formation d'une part, et l'expérience acquise d'autre part. La tâche est d'autant plus ardue pour ce bibliothécaire qui doit soumettre un exposé à un public déjà cultivé, qui possède forcément des connaissances et des attentes en matière de qualité de contenus. Cette attente de qualité de la part de ces personnes est le gage de l'intérêt qu'ils portent en la médiathèque, c'est aussi le gage de l'image

renvoyée par le dispositif Micro-folie. C'est enfin le gage de la pérennité du service : des publics satisfaits sont potentiellement fidélisés. Ce sont des raisons centrales pour exiger une médiation qualitative avec un personnel suffisant. Un service de qualité qui fonctionne est le gage de la confiance que portent les publics en l'établissement, et, au-delà, au territoire.

La Villette ne propose – pas encore, du moins – de formation à la médiation pour les agents qui la gèrent. Même si le bibliothécaire interrogé acquiert peu à peu des mécanismes grâce à l'expérience et à l'habitude, un manque de technicité se fait ressentir. C'est pourquoi il réclame des formations sur sa fiche de bilan de l'année, plus précisément en histoire de l'art, afin de répondre au mieux aux objectifs qu'on lui a attribués.

En dépit de ces craintes, l'expérience lui est favorable, du fait notamment de sa précédente formation en sciences humaines qui lui a procuré une méthode de travail et un appétit intellectuel :

*Quelque soit le thème, j'ai toujours un intérêt, et après c'est une rigueur de travail. J'aime bien apprendre et travailler. [...] Maintenant je vais beaucoup plus vite. C'est cela qui me motive et que j'aime. Pour mon apport personnel, c'est une découverte sur plein de choses différentes, sur des artistes que je ne connaissais pas, j'ai eu plusieurs coups de cœurs, et je découvrais beaucoup de choses [...]*

La gestion de la Micro-folie, bien que coûteuse en temps de travail et en adaptation, est indéniablement une richesse personnelle et une source de satisfaction intellectuelle. Cet apport confère du sens à son travail, et s'avère être en adéquation avec ses aspirations professionnelles :

*Après mes études universitaires, je cherchais un métier où je voulais encore apprendre, car je ne voulais pas arrêter les études. Je voulais faire enseignant chercheur, je voulais transmettre. Et là, avec la Micro-folie, j'ai cette possibilité là. Tous les mois, j'ai un nouveau thème à creuser. Je ne pourrai pas m'en passer. J'apprends toujours, c'est*

*merveilleux. A chaque fois je fais une nouvelle animation. On peut les réutiliser par la suite !*

Pour ce bibliothécaire récemment titularisé, la Micro-folie est donc une belle opportunité, qu'il considère comme un « plus » dans l'exercice de son métier, passées les appréhensions de la nouveauté et du changement. A ce stade, le rythme de la construction d'animations est de plus en plus maîtrisé et il en voit sa culture élargie et consolidée, satisfaisant un appétit intellectuel certain. Comme le rôle de médiation dans le cadre de la Micro-folie était déjà mentionné dans l'offre de candidature et sa fiche de poste, l'arrivée du dispositif ne signifie pas, pour lui, un brusque changement dans son identité de bibliothécaire. Il s'agit davantage d'une approche nouvelle et positive qui gagnera à s'améliorer avec une formation supplémentaire.

Interrogée de la même façon, sa collègue, la bibliothécaire J rapporte également sa satisfaction. La gestion de la Micro-folie ne figurait pas sur sa fiche de poste à l'origine, mais la redéfinition de ses missions s'est avérée être un tournant positif :

*J'ai trouvé mon truc ! J'ai ma place et j'arrive à gérer le rythme, car c'est un sacré rythme ! Franchement ça va. C'est une question d'organisation, de coordination, de gestion de projet. Je suis toujours très bien entourée ici, dans mon équipe. [...] C'est comme si j'avais une petite équipe à gérer moi-même, et c'est cool. J'ai trois personnes à qui je transmets tous les plannings.*

Dans son cas, le dispositif lui a permis d'accéder à une mission fixe au sein de la médiathèque, d'obtenir l'étiquette de « médiatrice » et d'acquérir des responsabilités, choses gratifiantes et porteuses de sens au travail. Cette satisfaction a été gagnée peu à peu avec la prise en main de l'outil et des tâches car, comme son collègue, elle a aussi connu des craintes face au changement. En bref, c'est l'arrivée de la Micro-folie qui lui a permis de fixer une certaine identité de métier, car il s'agit d'une spécificité acquise, tout en restant mobile au sein de l'établissement :

*Je peux dire que cela a donné du sens à mon travail. Avant, je n'étais pas centralisée dans mes missions, je partais dans tous les sens. Et là, cela m'a permis de faire partie de plusieurs équipes, mais toujours avec cette couleur Micro-folie.*

Les deux retours de ces professionnels appuient l'observation de Sylvie Condette, qui a souligné le tournant positif que pouvait représenter l'innovation et le changement pour certains bibliothécaires.

Nos entretiens comportent toutefois des biais, car nous n'avons recueilli que les témoignages de professionnels relativement nouveaux dans le métier, et ayant une expérience en bibliothèque de moins d'une dizaine d'années.

### **III.3.c. Les réticences et les solutions possibles pour accompagner les équipes dans un contexte de changement**

La vision du changement et de l'innovation peut être tout autre pour une personne voyant un changement dans son travail, source de craintes et non pas comme une opportunité. Sylvie Condette désigne comme réfractaires les

personnes qui ont réalisé une longue carrière en bibliothèque (vingt ans et plus) se disent plus réticentes face au "soi-disant progrès". [...] Une grande souffrance est parfois exprimée face aux modifications successives auxquelles il est demandé de répondre. Ces changements au quotidien sont perçus comme dénaturant le travail réalisé. [...] Cette redéfinition des tâches touche en réalité l'ensemble des personnels, quelle que soit la catégorie.<sup>108</sup>

Le changement, s'il est vécu de manière brutale – *a fortiori* lorsqu'il est imposé

---

108 CONDETTE, Sylvie, « Une nouvelle organisation managériale : entre résistance, adaptation et mobilisation », *op cit*, p171.

par les élus – est une violence pour les professionnels car il peut entraîner une perte de sens. Le changement est « une prise de risque » car, selon Sylvie Condette, il

rompt le quotidien [...], il renvoie aussi à des sensations d'inconfort, cette fois plus anxiogènes, qui, en s'accroissant et s'intensifiant, se transforment en peurs : la peur de subir une injonction au changement sans concertation au préalable ; la peur d'être confronté à une situation inédite à laquelle on ne saura pas répondre ; la peur aussi d'être disqualifié aux yeux de ses collègues et de développer parallèlement ou consécutivement une estime de soi dégradée.

Un changement de repères au travail peut mener à une remise en question de l'identité professionnelle, créant tensions, méfiance, peurs, colère et rejet. La médiathèque de Fontenay-aux-Roses n'a pas échappé à ce processus somme toute naturel dans un contexte d'arrivée d'une Micro-folie, qui entraîne une réorganisation de la charge de travail et des espaces. Le bibliothécaire A a bien observé cette tendance dans son équipe :

*Il y a des collègues qui ont 30 ans de métier qui subissent cette évolution du métier. Moi j'arrive, neuf, alors que eux ils ont des habitudes, des repères, et on leur demande de tout changer pour l'installation de la Micro-folie ici. [...] ma collègue médiatrice et moi-même étions très motivés, mais il y a eu des réticences. [...] On se demandait qui serait à la charge du dispositif, et l'on n'a pas de formation... Et il y a des interrogations justes. [...] les agents ont eu peur que tous soient investis dans la Micro-folie, ils avaient peur de la charge de travail en plus, mais ça les a rassurés de savoir qu'on est tous les deux dessus.*

Pour apaiser et accompagner au mieux les équipes lors de l'arrivée d'une Micro-folie, ou dans un contexte plus général de changement dans une médiathèque, nous souhaitons rassembler ici quelques propositions applicables, à la lumière de l'article de Sylvie Condette. Elle présente un nouveau type de management comme solution, visant à établir plus de transversalité dans les rapports entre la hiérarchie

et les personnels. « Le rôle des personnels d'encadrement » est d'accompagner au mieux les équipes, et peut donc se résumer ainsi :

\* Tout d'abord, il s'agit d'informer au maximum les équipes sur le nouveau dispositif, par le biais de réunions, de transmission de documents de présentation par les canaux de communications, formels et informels. Les visites de Micro-folies déjà existantes avec l'ensemble de l'équipe sont d'une grande aide, car elle permettent de rendre compte de la faisabilité du projet et de discuter avec les personnels qui l'animent déjà, pour que chacun évalue les apports de ce nouveau service. Les médiateurs peuvent également effectuer une animation en présence de leur équipe, disposés comme publics pour mieux découvrir le fonctionnement du dispositif, et apaiser les craintes.

\* Il convient ensuite de demeurer ouvert au dialogue, de laisser s'exprimer les personnes et être apte à répondre à toutes les questions susceptibles d'être posées. La communication est essentielle pour que chacun rende compte de ses difficultés actuelles ou à venir, et y apporter des solutions.

\* Il faut également veiller à intégrer tout le monde à la réflexion et à la réorganisation que le changement implique, sans isoler personne, et en respectant les avis et initiatives de chacun. Conférer aux acteurs concernés de nouvelles responsabilités, par un management déléгатif et une nouvelle répartition des missions, via la rédaction d'une fiche de poste mise à jour et de nouveaux objectifs qui peuvent s'avérer être très bénéfiques.

L'article de Sylvie Condette démontre en effet que les :

personnels de différents statuts [...] se disent majoritairement favorables à une organisation qui s'efforce de prendre en compte leur savoir-faire et leur avis, et qui leur confie des responsabilités nouvelles. [...] certains chefs de service utilisent de manière délibérée ce type de management axé sur un "leadership distributif" [...] car, selon eux, il

suscite la participation, développe la motivation et promeut au quotidien des “innovations ordinaires” [...] <sup>109</sup>

Ce type de management par la participation et le partage de responsabilités – dont de nouvelles – repose sur la confiance, mais également la reconnaissance des besoins et du rôle de chaque membre de l'équipe, qui est on ne peut plus essentiel pour sa cohésion. On le voit par exemple, avec la bibliothécaire J qui a gagné plus de responsabilités grâce à la Micro-folie puisqu'elle occupe des tâches de gestion et de coordination de plannings avec sa responsable directe. De plus, elle doit gérer une petite équipe de bénévoles et de services civiques médiateurs du fait de sa position. Cette situation est vécue comme un rebond dans son quotidien de travail.

L'arrivée de la Micro-folie à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses ne s'est donc pas faite sans craintes et réticences, mais a été toutefois un tournant positif pour les deux interrogés. Ce changement a permis, le temps de manier le dispositif, de créer un compromis efficace entre les aspirations, les potentiels et la répartition des rôles de chaque agent. La Micro-folie est, à ce jour, perçue comme un service en plus de la médiathèque, gérée par des agents qui ont également un pied dans les autres secteurs, par des tâches de bibliothéconomie et d'accueil. Cela évite l'évolution de la Micro-folie en vase clos vis-à-vis de leurs collègues, comme dans la politique documentaire et culturelle de l'établissement. La Micro-folie y est, somme toute, une greffe réussie, un service numérique personnalisé qui apporte à l'établissement des couleurs et une identité nouvelles. Contacté peu de temps par mail avant la fin de notre rédaction, le responsable numérique et de la Micro-folie rend compte de sa réussite et de son évolution : « Micro-folie est toujours autant un succès ! Nous avons mis en place la visite libre depuis cet été et nous avons hâte d'en voir les résultats ». La Micro-folie mobile du territoire devrait également être mise en marche prochainement. Pour la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, l'aventure continue.

---

109 CONDETTE, Sylvie, « Une nouvelle organisation managériale : entre résistance, adaptation et mobilisation », *op cit*, p185.

## CONCLUSION

---

Notre problématique questionnait les rapports entre médiathèque et Micro-folie rapprochés, dans le cadre de leur organisation, de l'identité d'établissement et des professionnels, à la lumière de l'article « Micro-folies et bibliothèques » de Victor Kherchaoui qui pose, le premier, des questions centrales sur le fonctionnement du dispositif. Nous y répondons ici.

Il s'agissait d'abord de savoir si le dispositif, par sa verticalité, permettait à chaque bibliothèque de l'utiliser selon ses besoins et ses spécificités, en usant de leur pouvoir de création, à travers un projet culturel qui la relierait à son territoire. Si l'on prend l'exemple de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, c'est le cas, mais le questionnaire national fait état d'une majorité d'établissements qui considèrent que cet objectif n'est pas, à ce jour, suffisamment atteint. De tels projets dépendent en effet de volontés politiques locales, de moyens financiers et humains, de partenariats au mieux déjà effectifs – un terrain favorable dans lequel la médiathèque de Fontenay-aux-Roses évoluait déjà avant l'installation de la Micro-folie. Au niveau national, du fait de l'actualité du dispositif, la situation peut changer à l'avenir, c'est pourquoi il convient de garder nos réponses ouvertes.

Les médiathèques ne sont pas en mesure d'incorporer des collections de musées régionaux et d'artistes locaux, cette fois-ci pour des raisons de droits et de responsabilités : c'est à la charge de la Villette d'enrichir peu à peu le catalogue d'œuvres national, les médiathèques n'ayant pas ce pouvoir. C'est pourquoi la « personnalisation » du dispositif par la vie culturelle locale est un processus qui peut surtout compter sur la médiation et les partenariats.

Pour garantir la pérennité du dispositif, Victor Kherchaoui indique qu'il doit pleinement s'inscrire dans le projet culturel de l'établissement, en impliquant les agents bibliothécaires. Confier son fonctionnement à des médiateurs extérieurs risque en effet son développement en vase clos. A Fontenay-aux-Roses, comme dans d'autres établissements ayant des moyens humains, les bibliothécaires gèrent la Micro-folie tout en travaillant avec des bénévoles et des services civiques, ce qui permet une bonne inscription.

De plus, pour qu'une Micro-folie fonctionne correctement, il faut qu'elle soit animée par des personnels formés, car elle demande une médiation de qualité, adaptée à tous les publics. Il faut également que le territoire ayant acquis la Micro-folie soit prêt à l'entretenir dans le temps, les outils numériques demandant un coût de maintien et de remplacement du fait de leur obsolescence, programmée pour la plupart. On craint que la démocratisation sur l'ensemble des territoires ne sera donc pas possible à l'avenir, du fait de l'inégalité des communes en matière de financements à la culture et des coupures budgétaires, que mentionnait la sénatrice Sylvie Robert. A l'heure actuelle, le questionnaire national démontre une satisfaction globale de la part des bibliothèques concernées, bien que dans la majorité des cas la Micro-folie ne remplisse pas suffisamment ses objectifs, notamment en matière de publics.

L'étude a montré que les publics empêchés et/ou éloignés de la culture, premiers concernés par la volonté de démocratisation culturelle, ne viennent pas d'eux-mêmes expérimenter la Micro-folie, car le contenu culturel proposé par le catalogue n'attire surtout que des personnes convaincues et connaisseur des sujets proposés.

Pour une médiathèque, donc, la Micro-folie est un outil intéressant pour les publics captifs, dont scolaires avec le Musée numérique, ou des publics jeunesse pour des ateliers avec le FabLab, comme le montre l'expérience de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses. Sa richesse réside dans l'incitation aux partenariats entre les musées et les établissements de lecture publique, ainsi que dans le renforcement des partenariats avec les établissements scolaires. L'inauguration d'une Micro-folie dans une médiathèque permet également un regain de visibilité et de fréquentation sur le moment.

Le dispositif n'est pas un incontournable pour autant, *a fortiori* si la médiathèque ou le territoire propose déjà des événements à dimension numérique et artistique. Des alternatives moins coûteuses existent. Parmi les bibliothécaires interrogés, l'une d'entre elle, exerçant en milieu rural, nous a mentionné l'existence d'une artothèque itinérante organisées par les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), animée par des médiateurs formés. Les « artobus » de ce type sillonnent les territoires enclavés pour s'installer et faire des expositions auprès de publics de tout âge, pendant une durée déterminée. Lorsque le bus arrive, la médiathèque de

l'interrogée organise des ateliers en lien direct avec le contenu proposé, tissant un pont entre art et collections et favorisant la création. Ce dispositif – moins spectaculaire bien sûr ! – mais surtout moins coûteux par l'absence d'écrans et par la présence d'œuvres physiques, connaît un succès qui n'est pas à sous-estimer.

Enfin, pour proposer une nouvelle offre de services, il n'est pas toujours nécessaire d'innover en équipant les établissements de matériels numériques, gourmands en énergie et en entretien, à l'heure où le débat pour la sobriété numérique s'annonce pour les établissements de lecture publique, comme l'indique l'article de Géraldine Langlois « Comment les bibliothèques se préparent à la sobriété numérique », publié dans *La Gazette des communes* en juin 2022<sup>110</sup>. Il convient également, pour les bibliothèques, de questionner le discours sur l'innovation propre aux entreprises, qui gagne les politiques publiques en matière de culture. « *Entendons-nous bien : le problème n'est pas l'innovation en tant que telle [...] mais le discours incantatoire autour de l'innovation, dont le solutionnisme technologique n'est finalement que le symptôme le plus évident. [...] Ce qui est tout nouveau n'est pas forcément tout beau* », nous rappelle Blaise Mao, dans l'introduction du dossier « Et si on arrêta d'innover ? » du magazine *Usbek&Rica*, en février 2022<sup>111</sup>. Innover par la technologie coûte cher, et n'est pas forcément synonyme de progrès et d'amélioration. L'exemple des artothèques itinérantes le prouve : avec peu de moyens et une médiation de qualité pour tous, un succès pérenne est tout à fait possible.

---

110 LANGLOIS, Géraldine, « Comment les bibliothèques se préparent à la sobriété numérique », *lagazettedescommunes.com*, publié le 01/06/2022. En ligne : <https://www.lagazettedescommunes.com/808795/comment-les-bibliotheques-se-preparent-a-la-sobriete-numerique/> (consulté le 16/08/22)

111 MAO, Blaise, dossier coordonné par, « Et si on arrêta d'innover ? Bienvenue dans l'âge de la maintenance. », *Usbek&Rica. Le magazine qui explore le futur*, n°34, 178p, 01/02/2022.



## SOURCES

---

### Sources officielles

#### Statistiques, chartes et rapports :

Association du Conseil supérieur des bibliothèques, *Charte des bibliothèques*, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques, 7 novembre 1991, fichier Adobe PDF. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>

Association des Maires d'Ile-de-France, Programme et supports de la Commission Culture tenue le jeudi 07 novembre 2019, *amif.asso.fr*, en ligne : <https://amif.asso.fr/commissions/developpement-economique-attractivite-du-territoire-emploi/commission-developpement-economique-seance-2-jeudi-07-novembre-2019-18h30-20h30-seance-commune-avec-la-commission-culture/>

BERGE, Aurore, *Émancipation et inclusion par les arts et la culture. Pour un ministère de la Culture au service des créateurs, des arts et des droits humain*, rapport remis au Premier ministre Édouard Philippe à Paris, le 17 février 2020. En ligne : <https://www.gouvernement.fr/partage/11387-remise-du-rapport-d-aurore-berge-sur-l-emanicipation-par-les-arts-et-la-culture> (téléchargé le 09/11/21)

Ministère de la Culture, *Base des lieux et des équipements culturels* ou *Base géocodée des lieux et des équipements culturels en France par commune, complétée d'indicateurs relatifs à la nature, à la taille et à la labellisation des équipements*, publié le 31/08/2021. Lien : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Statistiques-culturelles/Donnees-territoriales/Base-des-lieux-et-des-equipements-culturels>

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Charte EAC, L'éducation artistique et culturelle*, article mis à jour en février 2022, <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

PHILIPPE, Edouard, Lettre de mission à Aurore Bergé, Paris, 25 août 2019. En ligne : <https://www.cgt-culture.fr/wp-content/uploads/2020/02/Lettre-de-mission-Aurore-Berg%C3%A9-mission-culture.pdf>

ROBERT, Sylvie, Rapport législatif : Avis n° 145, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, “*Projet de loi de finances pour 2020 : Culture : Création et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture*”, déposé le 21 novembre 2019, [https://www.senat.fr/rap/a19-145-22/a19-145-22\\_mono.html](https://www.senat.fr/rap/a19-145-22/a19-145-22_mono.html)

ORSENNA, Erik, et CORBIN, Noël, *Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain*, Rapport remis au ministère de la Culture, février 2018, En ligne au format pdf : <https://livre.ciclic.fr/outils-ressources/information-documentation/etudes-guides-fiches-pratiques-outils/bibliotheque/rapport-erik-orsenna-voyage-au-pays-des-bibliotheques-lire-aujourd-hui-lire-demain>

## **Documents de communication autour des Micro-folies :**

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes Côte d'Azur et le Ministère de la Culture, *Micro-folies*, <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Politique-et-actions-culturelles/Micro-Folies>

Établissement Public de la Villette et le Ministère de la Culture, *Dossier de présentation générale des Micro-folies : Micro-folie, plateforme culturelle au service des territoires*, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Politique-culturelle/Dossier-de-presentation-generale-des-Micro-Folies> , octobre 2019, téléchargé le 16/11/21

Établissement Public de la Villette et le Ministère de la Culture, Formulaire d'adhésion au réseau Micro-folie, disponible sur le site de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), [ADHÉSION AU RÉSEAU MICRO-FOLIE](#) , téléchargé le 16/11/21

Extraits de presse Micro-folie par villes, disponible sur le site de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), en ligne :

<https://amif.asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/5.EXTRAITS-DE-PRESSE-MICRO-FOLIES-par-ville-28-aout-2019.pdf> août 2019, téléchargé le 16/11/21

Établissement Public de la Villette, *Les Micro-folies ouvertes en France et à l'internationale*, disponible sur le site de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), LES MICRO-FOLIES OUVERTES EN FRANCE & À L'INTERNATIONAL, septembre 2019, téléchargé le 16/11/21

Établissement Public de la Villette, “Une Micro-Folie chez vous ?” *lavillette.com*.  
En ligne : [https://lavillette.com/page/une-micro-folie-chez-vous\\_a215/1](https://lavillette.com/page/une-micro-folie-chez-vous_a215/1).

Établissement Public de la Villette, « Micro-folies. Un lieu culturel à composer en fonction des besoins du territoire » *lavillette.com*, en ligne : [https://lavillette.com/page/micro-folies-de-la-villette\\_a139/1](https://lavillette.com/page/micro-folies-de-la-villette_a139/1)

Fondation groupe EDF, “La parole à Didier Fusillier, président de l'établissement public de la Villette”, *Carenews*, publié le 12 décembre 2017. En ligne : <https://www.carenews.com/fondation-groupe-edf/news/la-parole-a-didier-fusillier-president-de-l-etablissement-public-de-la>,

FUSILLIER, Didier, “Les Micro-folies : l'idée centrale, c'est la mise en réseau”, *France culture*, émission “Affaire en cours” par Marie Sorbier, diffusé le 02 décembre 2020.

Micro-folie de Noisy-le-Sec et le Ministère de la Culture, Livret de présentation : *Histoire d'art dans les Micro-folies, un événement participatif et ludique*, octobre-novembre 2020.

Préfecture d'Auvergne Rhône-Alpes, “Appel à projets : déploiement des micro-folies en Auvergne-Rhône-Alpes”, mis à jour le 05/05/2021. En ligne: <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Culture-et-patrimoine/Appel-a-projets-Deploiement-des-micro-folies-en-Auvergne-Rhone-Alpes>

## Sources liées à l'enquête :

Observation *in situ* dans un espace associatif comprenant une Micro-folie, Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine, 02/07/21, 2h

Observations *in situ* dans une médiathèque comprenant une Micro-folie, Fontenay-aux-Roses, Hauts-de-Seine, les 27/11/21 et 19/12/21, 3h

Entretiens informels par Facebook puis par téléphone avec une responsable Pôle Multimédia (médiathèque, département de la Loire) le 14/01/22, 30 min.

Entretiens informels par Facebook puis par téléphone avec une bibliothécaire (médiathèque, département Franche-Comté) le 18/01/22, 40 min.

Réponses au questionnaire d'enquête lancé le 07/02/2022 et clôturé le 15/08/2022

Entretien en présentiel avec une médiathécaire, médiathèque de Fontenay-aux-Roses, Hauts-de-Seine, le 15/02/22, 1h

Entretien en présentiel avec un médiathécaire, médiathèque de Fontenay-aux-Roses, Hauts-de-Seine, le 16/02/22, 2h

Entretien en présentiel avec la directrice-adjointe de la médiathèque et le responsable Pôle numérique (autre médiathèque, Hauts-de-Seine), le 17/02/22, 2h

Échange par mail avec une responsable numérique, (médiathèque, région Pays de la Loire), le 18/02/22

# BIBLIOGRAPHIE

---

## Les Micro-folies

ACKERMANN, Julie, “Les musées numériques, un succès qui dérange” , Korii, *Slate*, publié le 22/03/2019, lien : <https://korii.slate.fr/et-caetera/musees-numeriques-succes-democratisation-atelier-lumieres-micro-folies>

BEAUNE, Cariss, “Folie, architecture”, *Universalis.fr*, En ligne : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/folie-architecture/>

BEKKAR, Anissa, “Les micro-folies ou le casse-tête de la culture pour tous”, *Le Monde*, publié le 08/04/2021 : [https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/04/08/les-micro-folies-ou-le-casse-tete-de-la-culture-pour-tous\\_6076040\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/04/08/les-micro-folies-ou-le-casse-tete-de-la-culture-pour-tous_6076040_3246.html)

CAMORS, Caroline, et KHEBCHI, Phaudel, « Phaudel Khebchi, directeur de la Micro-folie à Sevrans », *institutparisregion.fr*, 13 juin 2019, en ligne : <https://www.institutparisregion.fr/economie/emploi/travailler-autrement/phaudel-khebchi-directeur-de-la-micro-folie-a-sevrans/>

FILIPPI, Laure, “Le dispositif Micro-folie tisse sa toile culturelle sur l’île”, *Corse matin*, publié le 25/07/2021. En ligne : <https://www.corsematin.com/articles/le-dispositif-micro-folie-tisse-sa-toile-culturelle-sur-lile-119245>

“Folie (maison de plaisance)”, *Wikipédia*. En ligne : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Folie\\_\(maison\\_de\\_plaisance\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Folie_(maison_de_plaisance))

KHERCHAOU, Victor, “Les micro-folies en bibliothèque. Enquête sur le dispositif” in Devriendt, Julien, p55, *Valoriser et diffuser les arts numériques en bibliothèque. Pratiques et enjeux*, coll. “La Boîte à outils” #49, Presses de l’ENSSIB, Villeurbanne, avril 2021

LEMOINE, Stéphanie, “Les Micro-folies, des boîtes à outils insuffisantes”. *Le Journal des arts* n°550, du 4 au 17 septembre 2020, p28-29

MALARY, Anne, “Bernard Tschumi à la Villette, “faire un parc pour le XXI<sup>e</sup> siècle”, *Beaux Arts*, publié le 24/03/18. En ligne : <https://www.beauxarts.com/expos/bernard-tschumi-a-la-villette-faire-un-parc-pour-le-xxie-siecle/>

THEETEN, Stéphanie, “”Quel bilan pour la micro-folie installée à Bailleul depuis un an ?”, *L’indicateur*, publié le 23/03/2020.

## Bibliothèques

ADELL, Nicolas, « Sans feu ni lieu. L’espace non géométrique du savoir. », Yolande Maury, Susan Kovacs, et Sylvie Condette (dir). *Bibliothèques en mouvement*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2018. En ligne : <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-02514799/document>

BLANPAIN, Coline, *Un lab en bibliothèque, à quoi ça sert ?* Mémoire d’études dirigé par Isabelle Westeel, pour le diplôme de conservateur de bibliothèques, Enssib, Villeurbanne, janvier 2014

MARESCA, Bruno, GAUDET, Françoise et EVANS, Christophe, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*. Nouvelle édition [en ligne] Paris : Éditions de la Bibliothèque Publique d’information, 2007 (Généré le 04 juin 2015) En ligne : <http://books.openedition.org/bibpompidou/176> , p18

## Politiques culturelles

BIASINI, Emile, propos recueillis in POIRRIER, Philippe, *Les Politiques culturelles en France*, préface de Jacques Rigaud, coll. « Retour aux textes », La Documentation française, Paris, 2002

POIRRIER, Philippe, *L'Etat et la Culture en France au XXe siècle*, “Le Livre de Poche : Références - Histoire”, Librairie générale française, Paris, 2000

## Médiations

LOCHOT, Serge, « Des dispositifs de médiation innovants – Le recensement des herbiers », *La lettre de l'Ocim*, n°156, Dijon, novembre-décembre 2014. En ligne : <https://ocim.fr/lettre/dispositifs-mediation-innovants-recensement-herbiers/>

MAIRESSE, François et ABOUDRAR, Bruno Nassim, *La médiation culturelle*, Presses Universitaires de France, Paris, 2016

PORCEDDA, Aude, “Cas d’appui : Musées et médiations culturelles, quelle(s) évolutions(s) ? », in PAILLER, Danielle, et URBAIN, Caroline, (dir par), *Participation et médiation(s). Nouveaux regards pour de nouveaux enjeux*, “Logiques sociales”, L’Harmattan, Paris, 2016

## Services et innovation

CONDETTE, Sylvie, « Une nouvelle organisation managériale : entre résistance, adaptation et mobilisation », in *Bibliothèques en mouvement : innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir*, dirigé par Yolande MAURY, Susan KOVACS et Sylvie CONDETTE, Presses Universitaires du Septentrion, 2018

JACQUINET, Marie-Christine, dirigé par, *Créer des services innovants. Stratégies et répertoire d’actions pour les bibliothèques*, “La Boîte à outils”, Presses de l’ENSSIB, Villeurbanne, 2011

LANGLOIS, Géraldine, « Comment les bibliothèques se préparent à la sobriété numérique », *lagazettedescommunes.com*, publié le 01/06/2022. En ligne : <https://>

[www.lagazettedescommunes.com/808795/comment-les-bibliotheques-se-preparent-a-la-sobriete-numerique/](http://www.lagazettedescommunes.com/808795/comment-les-bibliotheques-se-preparent-a-la-sobriete-numerique/)

MAO, Blaise, dossier coordonné par, “Et si on arrêta d’innover ? Bienvenue dans l’âge de la maintenance.”, *Usbek&Rica. Le magazine qui explore le futur*, n°34, 178p, publié le 01/02/2022.

## Espaces et tiers-lieux

AMBROSINO, Charles, et GUILLON, Vincent, « Oeuvrer en commun. Le nouveau monde des politiques culturelles et urbaines », in « Tiers-lieux : un modèle à suivre ? », *L’Observatoire, La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble, 2018

AUBOIN, Nicolas, “Dynamiques organisationnelles, modes de gestion et institutionnalisation de différents tiers-lieux culturels” in « Tiers-lieux : un modèle à suivre ? », *L’Observatoire, La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble, 2018

BESSON, Raphaël, “Les tiers-lieux culturels. Chronique d’un échec annoncé.”, in « Tiers-lieux : un modèle à suivre ? », *L’Observatoire, La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble, 201

FAILLA, Luigi, *La bibliothèque comme espace public. Du livre à la ville*, « Vues d’ensemble essais », Métis Presses, Paris, 2017

LEFEBVRE, Henri « La Production de l’espace », in *L’Homme et la société*, n°31-32, 1974

LIEFOOGHE, Christine, « Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation » in “Tiers-lieux : un modèle à suivre ?” *L’Observatoire. La Revue des politiques culturelles* n°52, Grenoble, été 2018

REYNAUD, Françoise, et SERVET, Mathilde, « Les bibliothèques troisième lieu, une nouvelle génération d'établissements culturels » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, T.55, n°4, 2010

## **Philosophie et dispositif**

FOUCAULT, Michel, entretien avec D. Colas, A. Grosrichard, G. Le Gaufey, J. Livi, G. Miller, J. Miller, J.-A. Miller, C. Millot, G. Wajeman, « Le jeu de Michel Foucault » *Bulletin Périodique du champ freudien*, no 10, juillet 1977

## ANNEXES

---

### ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE FORMS DIFFUSÉ À 26 ÉTABLISSEMENTS LE 07/02/2022, CLÔTURÉ LE 15/08/2022

SUJETS	QUESTIONS
<b>Profil de la médiathèque</b>	<p>Vous êtes une...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Médiathèque centrale</li><li>- Médiathèque de quartier</li><li>- Médiathèque de quartier prioritaire</li><li>- Médiathèque rurale</li></ul>
<b>Profil de l'enquêté</b>	<p>Vous êtes ...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Responsable de l'établissement</li><li>- Responsable du Pôle numérique / multimédia</li><li>- Responsable du service de la Micro-folie</li><li>- Responsable de l'action culturelle</li></ul> <p>Le service était-il déjà implanté lors de votre prise de fonction ? (oui / non)</p>
<b>Genèse de la Micro-folie</b>	<p>Depuis quand le service est-il implanté dans votre établissement ?</p> <p>Réponses possibles : 2017 - 2018 - 2019 -</p>

	<p>2020 - 2021 - en cours d'installation</p> <p>Comment est né le projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à projet de la région</li> <li>- Impulsion des élus</li> <li>- Proposition issue de la médiathèque elle-même</li> <li>- Déménagement d'une Micro-folie installée ailleurs</li> </ul> <p>Quels sont les objectifs principaux de la mise en place du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratiser les arts</li> <li>- Démocratiser le numérique</li> <li>- Changer l'image de la médiathèques</li> <li>- Faire gagner la médiathèque en visibilité à l'échelle locale / régionale</li> <li>-Affirmer la médiation au sein de l'établissement</li> <li>- Affirmer ou relancer les partenariats avec les écoles</li> <li>- Affirmer ou relancer les partenariats avec les musées ou centres culturels locaux</li> <li>- Attirer de nouveaux publics</li> <li>- Autre : précisez</li> </ul> <p>Qui gère la Micro-folie ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La médiathèque</li> <li>- Les services culturels de la collectivité</li> <li>- Les deux conjointement</li> <li>- Une association</li> </ul> <p>Quelle a été la réaction des équipes de la médiathèque lors de l'installation de la Micro-folie ? (Échelle de 1 à 9 : Très favorable, pas</p>
--	---

	<p>du tout favorable)</p> <p>Les agents ont-ils reçu des formations pour la prise en main de l’outil ? (oui / non)</p>
<p><b>Fonctionnement de la Micro-folie</b></p> <p><b>Ressources humaines</b></p> <p><b>Animations</b></p>	<p>Que comporte votre Micro-folie actuellement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée numérique</li> <li>- Fablab</li> <li>- casques de réalité virtuelle</li> <li>- espace scénique</li> <li>- espace de convivialité type Café info</li> </ul> <p>En termes de ressources humaines, combien d’agents de la médiathèque sont déployés pour le fonctionnement du service ?</p> <p>Qui anime la Micro-folie ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bibliothécaire titulaire</li> <li>- bibliothécaire contractuel</li> <li>- vacataire</li> <li>- service civique</li> <li>- stagiaires</li> <li>- médiateur de formation</li> <li>- poste d’adulte-relais</li> <li>- bénévoles</li> <li>- intervenants (type artiste, conférencier...)</li> </ul> <p>Quelle est la fréquence des animations ? Réponses possibles : 1 fois par semaine - 2 fois par mois - 1 fois par mois</p> <p>Les agents de la bibliothèque sont-ils</p>

<p><b>Contenus</b></p>	<p>impliqués dans le choix du thème des animations ? (oui/non)</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils sélectionnent en majeure partie les thèmes proposés par la Villette</li> <li>- Ils proposent d'autres thèmes en lien avec les événements de l'établissement ou du territoire</li> <li>- Autre : précisez</li> </ul> <p>Le public est-il impliqué dans le choix des thèmes des animations ? (Oui / non mais c'est envisagé / non et ce n'est pas envisagé)</p> <p>Les agents de la bibliothèque sont-ils impliqués dans l'élaboration des animations ? (oui/non)</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils utilisent les kits d'animations proposés par la Villette</li> <li>- Ils s'inspirent de ces kits pour proposer de nouvelles animations</li> <li>- Autre : précisez</li> </ul> <p>A quelles collections avez-vous accès ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- musées parisiens</li> <li>- musées régionaux</li> <li>- centres culturels locaux</li> </ul> <p>La Micro-folie met-elle en valeur les œuvres d'artistes (contemporains ou non) locaux ? (Oui / non mais c'est envisagé / non et ce</p>
------------------------	---

<p><b>Liens avec l'établissement</b></p>	<p>n'est pas envisagé)</p> <p>Avez-vous la possibilité d'incorporer leurs productions aux collections initiales du dispositif ? (question ouverte)</p> <p>L'implantation du service a-t-il engendré de nouveaux partenariats entre la bibliothèque et des musées ou des centres culturels locaux ? (Oui / non mais c'est envisagé / ce n'est pas envisagé)</p> <p>Y a-t-il un lien entre le service et les collections de la médiathèque ? Par exemple : renvoi aux autres espaces, tables thématiques en lien avec l'animation, autre : précisez : (Oui, non mais c'est envisagé / ce n'est pas envisagé)</p> <p>Y a-t-il un lien entre le service et les autres activités de la médiathèque ? Par exemple, animations autour d'un thème commun, cycle d'événements, autre : précisez : (Oui, non mais c'est envisagé / ce n'est pas envisagé)</p> <p>Si oui, comment établissez-vous ce lien ?</p> <p>Lors du lancement de ce service, avez-vous dû renoncer à certaines de vos activités / animations menées auparavant ? (oui / non)</p>
<p><b>L'inscription de la Micro-folie dans l'espace</b></p>	<p>La Micro-folie a-t-elle un espace dédié ? (Oui / non)</p> <p>Si non, est-elle répartie dans plusieurs espaces ? (Oui / non)</p>

	<p>Dans ce cas, dans quel espace est-elle inscrite ? (jeunesse, adulte, musique, multimédia, lieu d'exposition d'œuvres d'art, autre : précisez)</p> <p>L'installation de la Micro-folie a-t-elle engendré des aménagements dans les espaces existants ? (Oui / non)</p> <p>Si oui, avez-vous effectué...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une modification du mobilier pré-existant</li> <li>- du désherbage de collections en place</li> <li>- un réagencement des collections dans les espaces)</li> <li>- autre : précisez</li> </ul>
<p><b>Les publics</b></p>	<p>Lors de l'inauguration de la Micro-folie, avez-vous remarqué un accroissement des entrées dans votre établissement ? (oui / non / à mesurer)</p> <p>Si oui, s'est-il maintenu dans le temps ? (oui, non, autre : précisez)</p> <p>Avez-vous remarqué une hausse de la fréquentation des autres services / espaces ? (oui / non / à mesurer)</p> <p>Quels sont les publics que vous ciblez en particulier ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tout-petits</li> <li>- primaires</li> <li>- adolescents</li> <li>- adultes</li> <li>- retraités</li> </ul>

	<p>- associations - autre : précisez</p> <p>Suite à l'implantation de la Micro-folie, avez-vous remarqué l'arrivée de nouveaux publics à la médiathèque ? (oui / non / à mesurer)</p> <p>Si oui, utilisent-ils les autres services de la médiathèque ? (oui / non)</p>
<p><b>Évaluation de la Micro-folie</b></p>	<p>Au sujet du dispositif, le public vous semble : (Très satisfait / Satisfait / plutôt satisfait / déçu / plutôt déçu)</p> <p>Et vous, êtes-vous satisfait de l'implantation de ce service au sein de votre établissement ? (Très satisfait / Satisfait / plutôt satisfait / déçu / plutôt déçu)</p> <p>Actuellement dans votre médiathèque, la Micro-folie remplit-elle les critères suivants : (cocher : « suffisamment » ou « pas suffisamment » selon les réponses )</p> <p>Être facile d'installation Être facile à prendre en main Être personnalisable à vos besoin Favoriser la créativité des publics Valoriser les artistes locaux Faire le lien avec les musées locaux Attirer de nouveaux publics Gain de visibilité de la médiathèque</p>
<p><b>Ouverture</b></p>	<p>Si vous souhaitez ajouter quelques mots à</p>

	<p>propos d'un critère cité (ou d'un autre que nous aurions omis) qui aura été particulièrement fructueux ou bien à approfondir, vous pouvez le faire ici.</p>
--	--

## ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES DU TERRAIN D'ÉTUDE

SUJETS	QUESTIONS
<b>Profil personnel</b>	<p>Quel est votre parcours d'études ?            Vos centres d'intérêts ?            Depuis quand travaillez-vous ici ?            Quelles sont vos tâches et missions au sein de la bibliothèque ?</p>
<b>Genèse du dispositif</b>	<p>Quand avez-vous été informé de son installation ? Par qui ?</p> <p>Assistez-vous ou avez-vous assisté aux réunions préparant le projet ?</p> <p>Le dispositif était-il déjà installé lors de votre prise de fonction ?</p> <p>Avez-vous eu des formations pour la prise en main du dispositif ?            Pendant combien de temps ?</p>

	<p>La prise en main vous a-t-elle été facile ? Pratique ?</p> <p>Avez-vous connu des difficultés vis-à-vis des outils ? Avez-vous une anecdote à me raconter à ce sujet ?</p> <p>Avez-vous le sentiment de manquer de formation et/ou de compétences ?</p> <p>Les tâches de médiateurs sont-elles bien ajustées à vos compétences et/ou formations actuelles ?</p> <p>Avez-vous eu une impression de manque (d'aide, de personnel), une charge de travail accrue s'est-elle fait sentir ?</p>
<p><b>Fonctionnement du dispositif</b></p>	<p>Concrètement, quelles sont vos missions avec la Micro-folie ? (comm', animations, autres ?)</p> <p>Combien de personnes travaillent avec vous sur la Micro-folie ?</p> <p>Participez-vous à l'élaboration des</p>

	<p>animations ?</p> <p>Comment se déroulent les animations ?</p> <p>Dressez-vous un lien entre les collections du Musée numérique et celles de la bibliothèque ? Si oui, comment ? Est-ce que cela fonctionne ?</p>
<p><b>Publics</b></p>	<p>Devez-vous expliquer encore le concept de “Micro-Folie” au public ? le mot, le concept ? Le faites-vous par défaut ?</p> <p>Les publics ont-ils compris les enjeux du dispositif ?</p> <p>L’appropriation des diverses composantes du dispositif a été plutôt immédiate ou progressive ?</p> <p>Le public participe-t-il ? A quel degré ?</p> <p>Avez-vous une anecdote à me raconter à ce propos ?</p>
<p><b>Évaluation personnelle</b></p>	<p>La Micro-folie vous satisfait-elle ? Est-ce un dispositif perfectible selon vous ?</p>

	<p>Avez-vous le sentiment que l'animation de ce dispositif entraîne une redéfinition du métier de bibliothécaire ? Comment définissez-vous votre métier aujourd'hui ?</p>
--	---